



# LE SOLEIL



MERCREDI 21 FÉVRIER 1990

QUEBEC, 94E ANNÉE, NO 54

70 PAGES, 3 CAHIERS + 1 TABLOID

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3.00\$

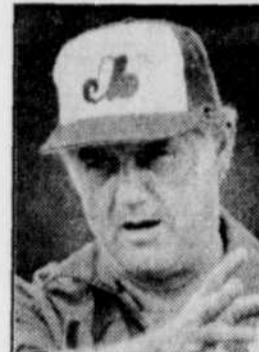
MONTRÉAL-ÎLES DE LA MADELEINE-GASPÉSIE-ABITIBI 50¢

35¢

## LE SPORT

### Les Expos ont des chances de retrouver un Rodgers «dur»

La haute direction des Expos veut voir son gérant Rodgers plus mordant en 1990. Et Buck n'a pas le choix, selon les propos qu'il a tenus à Claude Laroche, à West Palm Beach. Après la débandade inattendue d'août dernier, il semble d'après ses répliques que les réprimandes ont aguerri Rodgers. **S-5**



## LE QUÉBEC

### Marc-Yvan Côté se range du bord de Sheila Copps

L'organisateur libéral de l'Est du Québec Marc-Yvan Côté, a ouvertement accordé son appui hier à Sheila Copps dans la course à la direction du Parti libéral du Canada. **A-8**

## LA RÉGION

### La forêt de la Côte-Nord peut être davantage exploitée

Il sera possible de maintenir l'exploitation de la forêt de la Côte-Nord au niveau des années antérieures et même éventuellement de les hausser. **A-3**

## QUÉBEC

### Pressant lobby de la marine pour venir au Vieux-Port

La Défense nationale mène un lobby très intense pour obtenir l'implantation de son école marine française sur la Pointe-à-Carcy dans le Vieux-Port de Québec. **A-3**

## LES ARTS

### Des variétés au Palais Montcalm

Québec ne veut pas que le Palais Montcalm devienne la résidence exclusive du théâtre ou de la musique et les variétés y auront encore une place. **C-8**

## LA CONSOMMATION

### « Plaisir-santé » pendant le mois de la nutrition

Le plaisir-santé sera le thème, en mars, du mois de la nutrition conduit par la Corporation professionnelle des diététistes du Québec. **C-3**

## L'INDEX

### Québec et l'Est québécois A-3 à A-5 et B-8 et B-9

### Le Québec A-6 à A-10 et A-15 à A-19

### Le Canada A-11 à A-14 et A-21

### Le Monde B-11 à B-14

Alain Bouchard	A-5
Annonces classées	C-10 à C-15
Arts	C-7 à C-9
Bandes dessinées	S-15
Bridge	C-14
Carrières	B-10
Consommation	Cahier C
Décès	C-16
Économie	Cahier B
Editorial	A-22
Feuilleton	C-12
Horoscope	C-14
Les idées du jour	A-23
Mots croisés	C-13
Mot mystère	C-13
Où aller à Québec	C-8

## LA MÉTÉO

Ensoleillé avec passages nuageux aujourd'hui. Maximum de -6 et minimum de -21. Vents de 30 à 50 km en après-midi. Demain: nuageux avec chutes de neige. **S-16**

# Les provinces épouent Les contribuables épargnés

OTTAWA — Pour la première fois depuis fort longtemps, le budget fédéral ne comporte aucun nouvel impôt. Michael Wilson a épargné les contribuables, mais a refilé aux provinces une bonne partie du programme biennal de compressions des dépenses de 6 milliards \$ annoncé hier.

par PIERRE-PAUL NOREAU  
LE SOLEIL

C'est à petits coups de limites aux augmentations, de gels, de réductions et d'éliminations de programmes et de projets fédéraux que le ministre des Finances réalise son plan de contrôle lui permettant d'économiser 2,8 milliards \$ cette année et 3,3 milliards \$ l'an prochain.

La plus forte coupure est faite

sur le dos des provinces qui craignaient justement que le fédéral ne privilégie cette option. Le ministre les met fortement à contribution en allant chercher près de 40 % de ses 6 milliards \$ d'économie dans les transferts aux gouvernements provinciaux.

Le Québec époue d'un manque à gagner de 609 millions \$ au total des deux années. Proportionnellement cependant, l'Ontario, la Colombie-Britannique et l'Alberta, décrites

comme les provinces riches, voient la source fédérale se tarir encore davantage.

Michael Wilson justifie son action à ce chapitre en indiquant qu'il y a lieu de « ramener la croissance des principaux transferts aux provinces à un niveau comparable au taux d'augmentation générale des dépenses de programmes fédéraux. »

### Budget d'ajustement

L'opération budgétaire de cette année avec une réduction

### Les provinces font les frais des compressions de dépenses de Wilson

Elles devront absorber un manque à gagner de 870 millions \$ au chapitre de l'éducation et des soins de santé pour 1990-1991 et de 1,5 milliard \$ l'année suivante.

Les pertes des provinces à revenus supérieurs	
Ontario	1 000 000 000 \$
Colombie-Britannique	284 000 000 \$
Alberta	250 000 000 \$

Les pertes des provinces à revenus inférieurs	
Nouvelle-Écosse	29 000 000 \$
Nouveau-Brunswick	24 000 000 \$
Terre-Neuve	19 000 000 \$
Île-du-Prince-Édouard	4 000 000 \$

Graphique, LE SOLEIL

Le ministre des Finances Michael Wilson serrait précieusement contre lui le texte de son budget, en arrivant au Parlement hier après-midi.

Moscou le prix des entreprises construites sur son territoire ainsi que les frais occasionnés par le déplacement des personnes ne souhaitant pas rester dans ladite république, a-t-il ajouté.

La délégation estonienne a demandé au parlement de constituer une commission afin de parler de la façon dont les républiques peuvent obtenir leur indépendance.

Le droit de sécession est reconnu par la constitution soviétique, mais les modalités de son application ne sont pas pour le moment fixées.

Suite A-2, URSS...

Mikhail GORBACHEV



# Les référendums sur la sécession permis en URSS

MOSCOU (AFP, Reuter, AP) — Chacune des républiques fédérées soviétiques aura le droit d'organiser un référendum sur la question de sa sécession du reste de l'URSS, selon un projet de loi soumis au Soviet suprême (parlement) à Moscou.

Un référendum à ce sujet peut être demandé par le Soviet suprême de la république concernée ou par un tiers au moins des personnes résidant dans la république âgées de plus de 18 ans, a précisé hier Interfax, une publication de Radio-Moscou.

Cependant, selon M. Iouri Boyars, un député letton, le projet de loi souligne qu'il revient au Congrès des députés de l'URSS (le parlement élargi, 2250 membres) de donner, en dernier ressort, son feu vert à l'indépendance d'une république.

Toute république faisant sécession devra rembourser à

Moscou le prix des entreprises construites sur son territoire ainsi que les frais occasionnés par le déplacement des personnes ne souhaitant pas rester dans ladite république, a-t-il ajouté.

La délégation estonienne a demandé au parlement de constituer une commission afin de parler de la façon dont les républiques peuvent obtenir leur indépendance.

Le droit de sécession est reconnu par la constitution soviétique, mais les modalités de son application ne sont pas pour le moment fixées.

Suite A-2, URSS...

LA COKE

Troisième d'une série de 4



« Trouver de la coke à Québec, c'est aussi facile que d'aller faire son épicerie chez Steinberg. »

par NORMAND PROVENCHER  
LE SOLEIL

Cette boutade d'un agent double illustre bien l'ampleur avec laquelle les trafiquants de « neige » ont envahi le marché régional des stupéfiants. À telle enseigne que le trafic du haschisch, naguère très populaire, fait maintenant figure de menu fretin.

Il y a dix ans, on retrouvait quatre trafiquants de hasch pour un trafiquant de coke. Le monde avait peur de ça. Aujourd'hui, la proportion est inversée. Tu peux en avoir de tes propres amis », soutient notre interlocuteur.

Nos gouvernements, dans

la foulée de la croisade anti-drogue américaine, ne restent pas les bras croisés. À titre d'exemple, le budget de l'escouade des moeurs de la Sûreté du Québec a quadruplé en six ans ! Évidemment, plus on en cherche, plus on en trouve : la Sûreté du Québec a saisi 8,2 kg de cocaïne l'an dernier, soit deux kilos de plus qu'en 1988. La cocaïne a représenté en 1989 plus de 90 % de la valeur totale des drogues saisies dans la région.

### Des gens ben ordinaires...

Le trafic de la cocaïne regroupe des gens qui proviennent de toutes les couches de la société, obsédés par l'idée de faire facilement beaucoup

de fric (une simple boîte à chaussures peut en dissimuler pour un million de dollars !).

De l'étudiant à l'homme d'affaires, en passant par le garagiste, le matelot ou la mère de famille, « Lady Cocaïne » en a conduit plus d'un devant les tribunaux.

« Comme si ça faisait partie d'un des services que tu rends à ta distinguée clientèle », lance Me Pierre Lapointe qui, à l'instar de ses confrères de la Couronne du palais de justice de Québec, est estomaqué devant le défilé continué d'accusés impliqués dans ce commerce illicite. « Un changement d'huile et un quart de grammie ! », ajoute avec sarcasme son confrère Louis Dionne.

« Presque tous nos dossiers de stupéfiants mettent en cause la cocaïne, poursuit Me Lapointe. Il y a de la grosse argent qui se brasse là-dedans.

Suite A-6, Trafic...

Autres textes en pages A-6 et A-7

# LE SOLEIL demande que le permis de CHRC ne soit pas renouvelé

La direction du journal LE SOLEIL, a demandé hier au CRTC de ne pas renouveler la licence d'exploitation de la station de radio CHRC de Québec qui vient à échéance le 31 août prochain. LE SOLEIL réclame qu'elle soit au moins suspendue « pour une durée suffisamment longue pour assurer qu'au retour en ondes, cette station et son animateur André Arthur respecteraient les dispositions de la loi et les directives du Conseil de la radiodiffusion ».

par GHISLAINE RHEAULT  
LE SOLEIL

Le CRTC qui réglemente l'attribution des permis de radio-diffusion doit entendre la demande de renouvellement de CHRC le 13 mars prochain à Montréal.

LE SOLEIL formule ses objections dans un réquisitoire de 28 pages adressé hier à l'organisme fédéral. Il se fonde sur des dizaines de citations tirées des émissions de l'animateur André Arthur en 1989 et janvier 1990.

LE SOLEIL se plaint des propos qui visent LE SOLEIL, son éditeur M. Robert Normand et les journalistes. Il cite encore des attaques touchant l'armée canadienne, Hydro-Québec, la mairesse André Boucher de la ville de Ste-Foy, Jean Pelletier, ex-maire de la ville de Québec, Robert Bourassa, les politiciens, Ginette Reno, les Nordiques et Marcel Aubut, Margaret Delisle.

Suite A-2, CHRC...

## Suites de la première page

### Budget...

prises majeures, si ce n'est que le ministre a résisté à la tentation d'alourdir encore davantage la fiscalité des contribuables et des sociétés. « Ce budget ne comporte aucun impôt nouveau » a d'ailleurs fièrement lancé le ministre Wilson aux Communes.

Michael Wilson estime avoir réussi à protéger les moins choyés de la société canadienne en cette année qui ne sera « pas rose » selon son évaluation. Aussi son programme de contrôle ne s'applique-t-il pas aux programmes de soutien du revenu des personnes âgées, des familles d'anciens combattants et de l'assurance-chômage.

Il se félicite également d'avoir réussi à ne pas avoir touché au programme de péréquation et aux versements du Régime d'assistance publique du Canada dans le cas des provinces à revenus plus faibles, ce qui inclut le Québec.

— Mais Michael Wilson a tout de même dû faire des choix ayant un impact direct dans sa cour. Il a annoncé la disparition du programme des actions accréditives dans l'exploration minière, celle également du projet de construction du brise-glace *Polar 8*, de même que la non-participation du fédéral au projet *OSLO* pour l'exploitation des sables bitumineux du Nord de l'Alberta.

C'est également la fin des subventions aux entreprises, l'aide gouvernementale devenant désormais remboursable, à quelques exceptions près, a averti le ministre. Il y aura aussi privatisation de Petro-Canada et vente des actions du gouvernement dans Télésat Canada.

On gèle également à 5 % la croissance des dépenses de certains programmes ce qui engendre des coupures sur deux ans de 39 millions \$ pour science et technologie, 100 millions \$ pour les autochtones, 480 millions \$ pour la Défense, 306 millions \$ pour l'aide publique au développement et 155 millions \$ dans les transferts du Régime d'assistance publique aux trois provinces ne bénéficiant pas de la péréquation.

Le ministre va sans aucun doute susciter des remous dans les milieux sociaux avec des compressions de 46 millions \$ sur deux ans dans les subventions et contributions au Secrétariat d'État et à Santé et Bien-être social, sans compter un autre montant de 51 millions \$ à la Société d'hypothèque et de logement. Radio-Canada avec une disparition des hausses de budget équivalant à 50 millions \$, Téléfilm (13 millions \$), la Société pour l'expansion des exportations (75 millions \$) sont aussi au nombre des victimes.

Même si Ottawa estime que le Canada se retrouve actuellement au creux d'un ralentissement économique dont il faut tenir compte, Michael Wilson reste cependant optimiste. Il parie à court terme sur une réduction du chômage et des taux d'intérêt avec la médecine qu'il applique au patient canadien.

### CHRC...

mairesse de Sillery, Michel Rivard, président de la CUQ, Roch Voisine, Michel Jasmin, Mario Bertrand, les Français et les femmes au volant.

#### La plainte

Les avocats du SOLEIL, Me Beauvais, Truchon et Associés concluent de l'analyse (par quatre personnes) des propos de M. Arthur durant une période de deux mois que :

— M. Arthur utilise les ondes pour attaquer et injurier malicieusement des personnalités publiques sous le couvert de lignes ouvertes alors que les intervenants n'expriment pas d'opinions.

— Il ne prend aucune précaution pour assurer un caractère équilibré dans les opinions exprimées.

— Il utilise un langage vulgaire et blessant pour les personnes visées

— Il ne respecte pas les directives du CRTC et les lignes directrices soumises au CRTC par CHRC.

LE SOLEIL affirme que CHRC n'a nullement tenu compte des conditions d'attribution de sa licence (pour une période restreinte) du 1er janvier 1989 au 31 août 1990. Il prétend que la station bafoue et ridiculise les lignes directrices sur les tribunes téléphoniques qu'elle s'est données, à la demande du CRTC. C'était là une condition d'attribution de sa licence.

LE SOLEIL rappelle qu'il a déjà formulé deux plaintes contre CHRC et l'animateur André Arthur les 16 mars et 22 novembre 1989. Une semonce du CRTC adressée à CHRC en août dernier à la suite de la première plainte du SOLEIL est restée lettre morte fait valoir le texte de la plainte.

Les enregistrements des émissions du 15 novembre au 15 décembre 1989 et du 8 au 31 janvier dernier ont été scrutés par quatre personnes à la demande du SOLEIL.

Le texte affirme que « l'acharnement d'André Arthur à l'endroit du SOLEIL et de son président se comprend mieux lorsqu'on sait qu'en 1981, M. Normand et cinq hauts fonctionnaires de la Justice avaient intenté des poursuites de 100 000 \$ contre M. Arthur et CHRC qui avaient mis en doute leur intégrité ». Une somme de 20 000 \$ avait alors été versée à M. Normand en règlement de cette action.

La liberté d'expression garantie par la Charte canadienne et la Charte québécoise des droits et libertés ne donne pas « le droit de dire n'importe quoi sur n'importe qui et au surplus sur les ondes qui font partie du domaine public suivant la Loi sur la radiodiffusion », selon les avocats du journal.

#### « Une vendetta »

De son côté, le président de CHRC, M. Jacques Duhamel, voit dans cette action du SOLEIL « l'expression d'une vendetta personnelle de l'éditeur M. Robert Normand contre l'animateur André Arthur ». M. Duhamel a déclaré hier que cette plainte reprend la poursuite récente intentée par le président du SOLEIL contre l'animateur.

« Ce qui me surprend le plus c'est qu'un média demande à un organisme fédéral de censurer un autre média, dit-il. Je pense que c'est

### La CUQ réclame au CRTC le retrait du permis de CHRC

La Communauté urbaine de Québec (CUQ) a décidé hier de présenter un mémoire de 14 pages au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) pour lui demander de ne pas renouveler la licence de la station radiophonique de Québec CHRC qu'à la condition qu'elle respecte les règles de l'article 3d de la loi sur la radiodiffusion.

Le comité exécutif de la CUQ a adopté une résolution en ce sens, hier après-midi. Seul le maire de Beauport, M. Jacques Langlois, a voté contre la résolution. Le président de l'organisme, M. Michel Rivard, a demandé d'être entendu par le CRTC le 13 mars.

La CUQ croit que les contribuables de la région de Québec ont droit à une information de qualité qui soit conforme à l'article 3d de la loi sur la radiodiffusion. Elle reproche à la station CHRC les propos excessifs de l'animateur André Arthur.

M. Rivard a dit espérer que le CRTC ira plus loin, cette fois, que de dire à M. Arthur: « Allez et ne péchez plus »!

une première mondiale. C'est un peu loufoque », ajoute le président de CHRC-CHOI.

Il ne se dit pas tellement étonné cependant. « Quand on n'est pas satisfait, on va devant les tribunaux. Mais là, il s'agit d'une étape de plus. Mais le CRTC est assez intelligent pour apprécier la démarche de M. Normand qui dit-il, devrait concentrer ses efforts sur la rentabilité du SOLEIL et la négociation de ses huit conventions collectives. »

#### Quelques extraits

Les avocats du journal citent plusieurs dizaines d'extraits des propos tenus par André Arthur afin de démontrer les transgressions à ses règles touchant « la qualité des émissions, l'équilibre des propos ».

— « LE SOLEIL est couillon, hypocrite, insignifiant et malhonnête ». Ses journalistes et dirigeants sont « jaunes », « beiges », « drabes », « insignifiants », « une gang de fraises », des « pognés » écrivant « une diarrhée d'insignificances ».

— Sur le président du SOLEIL, M. Robert Normand, M. Arthur a déclaré: « Il n'est pas habitué de gagner son argent ». (...) Il est « hypocrite », « pris d'un manque de couilles » puisqu'il ne prend pas personnellement position pour un parti lors des élections provinciales, mais le fait indirectement par un sous-fifre.

Quant aux citations visant des personnes autres ou des institutions, plusieurs touchent l'armée canadienne: « L'armée est dirigée par des innocents », elle a « l'air folle » et les militaires sont « incomptables », « peaux de vache » au surplus, « menteurs », « manipulateurs », « extorcionnistes ».

— « Si la vie vous intéresse et que vous êtes un petit gars, vous vous faites enculer. Si la vie vous intéresse et que vous êtes une petite fille, ils vont vous avorter de force ».

— À propos d'Hydro-Québec et de son président Richard Drouin, il a déclaré, qu'elle est « impuissante » en décadence » « à la monopole de l'incompétence », « livre de la merde ». C'est une « organisation inefficace », « parasitaire », « encroutée », « de broche à foin »... C'est « notre Pinocchio national ».

Il plaide également pour la création d'un climat de panique dans la population à propos des services d'Hydro-Québec. « Gentilly, c'est juste une bombe atomique sur le bord du Saint-Laurent qu'on a donnée aux gens de Mer et Monde puis on dit heye, on va vous donner une centrale atomique Tchernobyl », est-il cité.

Sur madame Andrée Boucher, la mairesse de Sainte-Foy, la plainte relève des propos disant que c'est une « nounoune » dont l'honnêteté intellectuelle est corrompue par l'ambition et qui aurait baissé les taxes pour faire « passer tous les autres suppositoires ».

De Robert Bourassa, M. Arthur a dit qu' « autrefois on avait des premiers ministres qui allaient à la toilette avec un *Penthouse*, mais lui il y va avec les rapports de Richard Drouin. »

Quant à Ginette Reno, « elle a été violée à 13 ans ; c'était sa dernière chance ».

Enfin, sur le CRTC: « ...mais comme le CRTC qui est formé de fonctionnaires qui s'parent pour des juges est une organisation autoritaire mais un peu couillonne, y se sont pris de là pour contrôler les ondes ».

#### Un précédent

Interrogé hier, M. Pierre Pontbriand directeur de l'information au CRTC affirme qu'une pareille plainte d'un journal contre une station de radio n'a sans doute pas eu de précédent.

Il y a fréquemment des plaintes déposées contre une station critiquant la tenue des propos tendancieux. Mais qu'on aille jusqu'à réclamer le retrait du permis dans un tel contexte, il semble que ce soit une première dans les annales du CRTC, explique-t-il.

Cette plainte met en cause la liberté d'expression, ajoute M. Pontbriand. Ce sera aux commissaires du CRTC de trancher à la suite des audiences du 13 mars.

### URSS...

Rappelons que Mikhaïl Gorbatchev avait promis, le mois dernier, de déposer une loi sur la sécession, lors de son voyage en Lituanie, où le Parti communiste local a déjà formellement rompu ses liens avec Moscou.

Les mouvements populaires lituaniens et plusieurs communistes locaux ont alors rejeté le projet du Kremlin, alléguant que l'annexion des républiques baltes par les Soviétiques, en 1940, était illégale et que Moscou n'avait donc pas juridiction pour déterminer les modalités de l'indépendance.

Cependant, le Parti communiste lituanien a pressé le Kremlin, lundi, d'amorcer des pourparlers qui garantiraient l'indépendance de la république, rapporte l'agence TASS.

Parallèlement à l'ouverture manifestée quant aux référendums, le Parlement soviétique a lancé, hier, une mise en garde avant les manifestations prévues pour dimanche prochain.

En effet, les rassemblements prévus alors dans différentes villes d'URSS auxquels ont appelé des députés progressistes devront être officiellement autorisés, faute de quoi ils seront dispersés, selon une résolution du Parlement soviétique adoptée hier.



notre importation d'Allemagne...

### LE COSTUME

#### CROISÉ,

#### ÉPAULE SCULPTÉE

jamais le costume croisé n'aura été aussi parfaitement impeccable!... par hugo boss arrive une nouvelle génération de complets masculins, élaborés selon des critères d'esthétisme moderne dans la tradition des maîtres pour la technique de coupe et la finition des détails. on reconnaît un complet hugo boss au nouveau profil d'une épaule sculptée pour le mouvement et l'aisance, à l'équilibre parfait des proportions... on le reconnaît à l'aspect des nouveaux tissus, essentiellement composés des fibres naturelles les plus nobles comme la laine et la soie, tissées en un amalgame léger, exclusif. hugo boss le nom-avènement de la collection costumes et complets du 31 pour homme!... ici le style croisé 1095.00.

LA QUOTIDIENNE  
tirage du 20 février  
3-1-9  
4-0-9

la maison  
**simons**  
PLACE STÉ. FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX QUÉBEC



La supérieure des Ursulines, soeur Rita Coulombe.

## Le monastère des Ursulines se voit décerner un prix du patrimoine

Le monastère des Ursulines, dans le Vieux-Québec, s'est vu décerner, lundi, le prix du patrimoine du Service canadien des parcs d'Environnement Canada.

La supérieure des Ursulines, Soeur Rita Coulombe, a reçu ce prix au nom de sa communauté au cours d'une cérémonie marquant la « Journée du patrimoine », à Ottawa.

Situé à l'intérieur des murs d'enceinte du Vieux-Québec, le couvent des Ursulines est le plus grand ensemble architectural du XVIIe siècle qui nous reste au Canada.

Tout au long de ses trois siècles d'indépendance fidèle, le monastère des Ursulines a su gérer de façon responsable ce lieu historique d'intérêt national, dit le communiqué qui accompagne la liste des récipiendaires.

Le célèbre escalier Saint-Augustin du couvent des Ursulines est réputé comme le plus travaillé et le plus beau à regarder de tous les escaliers historiques recensés au Canada. L'autel de la chapelle, construit dans les années 1730 par Noël et Pierre-Noël Levesque, est l'un des grands chefs-d'œuvre de la sculpture sur bois au Canada français.

Tout récemment, les Ursulines ont réalisé l'exploit d'ajouter un gymnase au couvent sans briser l'architecture générale et en en respectant la continuité historique. Dessiné par les architectes Boulet et Ramoisy, le nouveau gymnase représente encore une autre époque de l'évolution du couvent des Ursulines.

Depuis 1978, le Service canadien des parcs d'Environnement Canada décerne des prix du patrimoine pour saluer et encourager l'excellence dans le domaine de la conservation du patrimoine.

En même temps que les Ursulines de Québec, neuf autres récipiendaires ont été honorés, dont l'architecte montréalais Phyllis Lambert.

## Le caporal Desbiens s'effondre en cour

Le caporal Jean-Marie Desbiens a été victime d'un malaise cardiaque au palais de justice de Québec hier, alors qu'il témoignait à l'enquête préliminaire de son épouse.

par ANNE-LOUISE CHAMPAGNE  
LE SOLEIL

La suite des procédures entreprises contre Jean-Marie Desbiens et son épouse Gabrielle Grenier pourrait être retardée par ce nouveau rebondissement dans une affaire déjà mouvementée.

En effet, Jean-Marie Desbiens s'est effondré en cour et a été conduit à l'hôpital, victime d'une crise d'angine. Son avocat Pierre Desrusseaux a mentionné au SOLEIL hier soir que le caporal Desbiens était sous observation et que le médecin avait ordonné le repos total.

Il est à noter qu'habituellement, les époux ne peuvent être contraints à témoigner l'un contre l'autre mais il existe des exceptions, et ce cas en relève.

À la suite de ces événements, l'épouse de Desbiens a renoncé à son enquête préliminaire et elle devra se représenter en cour le 19 mars. Elle est accusée d'avoir eu des contacts sexuels avec une fillette de quatre ans alors qu'elle gardait des enfants de militaires à sa résidence. L'épouse du caporal Desbiens n'est pas détenue durant les procédures, contrairement à son époux, mais elle a quitté la base militaire et réside dans un endroit gardé secret.

En ce qui concerne le caporal, il devait comparaître demain sous une accusation d'agression sexuelle sur un garçonnet mais son état de santé déterminera la suite des événements.

## École marine française sur la Pointe-à-Carcy Fortes pressions de la Défense pour s'établir au Vieux-Port

La Défense nationale mène actuellement un lobby très intense pour obtenir l'implantation de son école marine française sur la Pointe-à-Carcy dans le Vieux-Port de Québec, et disposerait à très brève échéance des capitaux nécessaires à la réalisation du projet.

par MARCEL COLLARD  
LE SOLEIL

Selon des renseignements obtenus hier, le ministre des Travaux publics s'apprête à donner sa réponse aux recommandations du comité consultatif sur l'avenir de la Pointe-à-Carcy et la Défense nationale exerce des pressions pour emménager à cet endroit.

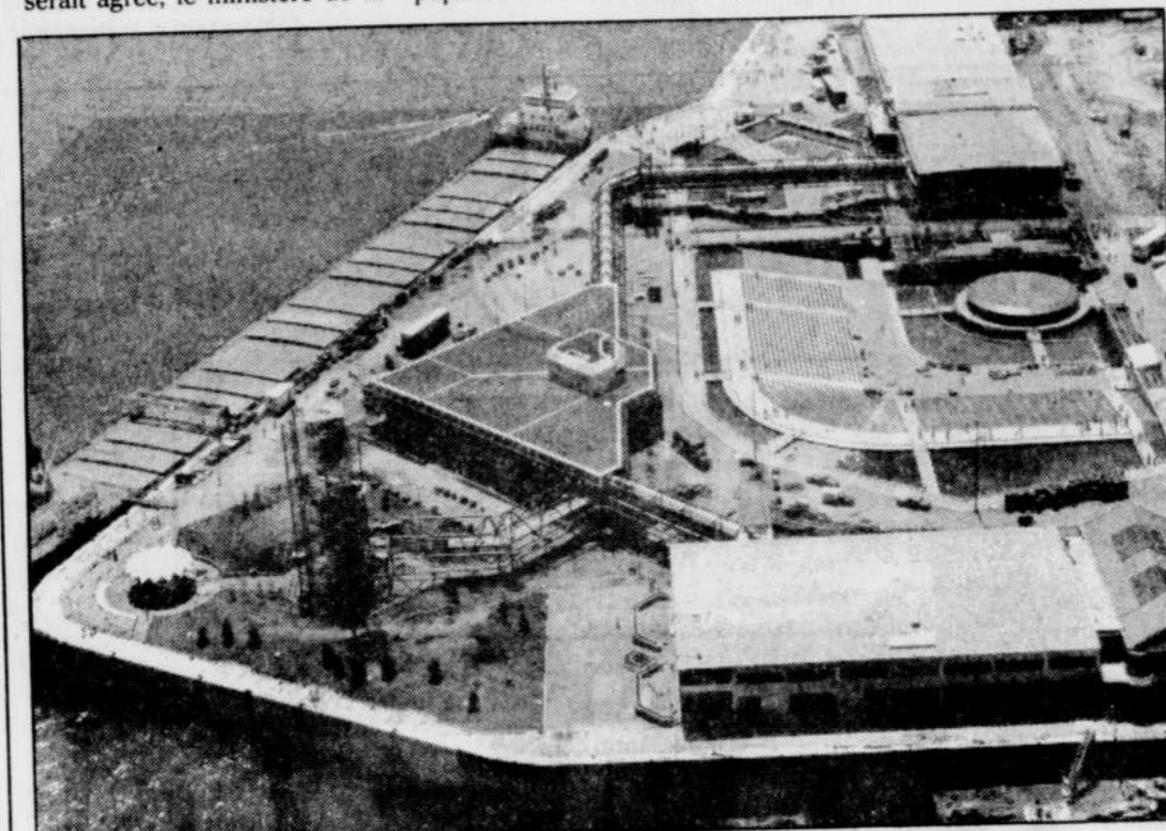
Il semble que dans l'éventualité où le projet de la marine serait agréé, le ministère de la

Défense pourrait rapidement débloquer des crédits d'au moins 30 millions \$ pour recycler les hangars construits il y a six ou sept ans.

Rappelons qu'à l'occasion d'audiences publiques, tenues l'été dernier, par le comité consultatif, la Coalition pour la sauvegarde du Vieux-Port, représentant environ 70 groupes ou organismes, avait réclamé que la Pointe-à-Carcy reste du domaine public, une position endossée par le Rassemblement populaire. Ce fut aussi la conclusion du comité consultatif.

Toujours selon la même source, des porte-parole de la Défense nationale ont l'intention de discuter bientôt avec le maire de Québec, M. Jean-Paul L'Allier, pour lui exposer la nature véritable du projet.

Contrairement à la croyance populaire, a-t-on confié au SOLEIL, l'école pourrait fort bien être aménagée dans le Vieux-Port, sans menacer le libre accès du public. Quant à la présence de dragueurs de mines, ces bateaux d'une longueur de 45 mètres, on affirme qu'ils ne seraient pas amarrés en permanence et qu'ils viendraient très occasionnellement dans le Vieux-Port.



La Marine voudrait recycler les hangars construits il y a six ou sept ans à la Pointe-à-Carcy.

## TGV : Denis de Belleval conseillera trois villes

Les villes de Québec, Trois-Rivières et Montréal ont retenu les services de l'ancien président de VIA Rail, M. Denis de Belleval, dans le dossier du transport en commun intercités en général et du projet d'un train à grande vitesse (TGV) en particulier.

TGV. Les trois villes n'ont pas de spécialistes sur le sujet. Chaque ville fournit 5000\$ pour un certain nombre d'heures de travail et de travaux, entente renouvelable au besoin.

Le principe est accepté, reste à signer l'entente.



Denis DE BELLEVAL

## Le ministre Blackburn et le centre de ski du mont Édouard La Rive-Sud crie au mépris et à la provocation

LEVIS-LAUZON — Le ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, M. Gaston Blackburn, n'en a pas fini avec les dirigeants des centres de ski de la rive sud de Québec. Ceux-ci crient à l'injustice et même à la provocation, depuis l'annonce de subventions gouvernementales pour favoriser la création d'une station de ski au mont Édouard, au Saguenay.

Le président de la conférence socio-économique Chaudière-Appalaches, M. Gilbert Nor-

mand, s'est fait le porte-parole de nombreux intervenants de cette région, hier, en envoyant un télégramme au ministre Blackburn, signifiant que l'annonce qui a été faite vendredi, conjointement avec le gouvernement fédéral, pour la zone périphérique du parc du Saguenay, ne peut être considérée que comme un geste de mépris et de provocation.

« Ça n'en restera pas là ! » a conclu le président Normand dans son très bref message dont des copies ont été acheminées notamment au premier ministre Robert Bourassa, à la ministre Lise Bacon, du Développement régional, et au ministre Robert Dutil, des Approvisionnement et Services ainsi que responsables de la région Chaudière-Appalaches.

### Économie régionale

Malgré que le ministre Blackburn ait expliqué que, dans le cas du mont Édouard, c'est le gouvernement fédéral qui subventionne le ski suivant une entente signée en 1986 et qui doit prendre fin le 31 mars prochain, les municipalités régionales de Bellechasse et de Montmagny maintiennent leurs stratégies de moyens de pression devant être accentuées dans un avenir prochain. On continue surtout de reprocher au gouvernement du Québec d'avoir beaucoup favorisé le développement du ski sur la rive nord en oubliant l'autre côté du fleuve ou il avait pourtant encouragé des réalisations par diverses promesses.

Enfin, le curé Harvey, qui a été appuyé sans réserve par les autorités du diocèse, prévient la population « qu'à brasser des histoires sales, on finit toujours par être éclaboussé ! »

Pour une quinzaine de jours encore, les maires et autres intervenants de cette région sud

de Québec restreignent leurs commentaires.

Hier, les projets révisés des quatre stations de ski (Grande Coulée, Massif du Sud, Mont Orignal et Adstock) étaient présentés au MLCP.

### Compte à rebours

L'étape décisive est donc commencée. L'attaché de presse du ministre, M. Pierre Laramée, a déclaré au SOLEIL, hier, que la décision relative à ces dossiers de la Rive-Sud sera prise d'ici 15 jours, comme il avait été promis au sommet régional. Le montant de la subvention est toujours limité à 1 million \$, a aussi précisé M. Laramée. Les demandes de subventions totalisaient 9 millions \$.

Le problème, c'est que ces quatre centres de ski exigent encore presque quatre fois plus que ce que leur est offert. Ils font valoir le haut taux de chômage qui sévit dans la région et le besoin de développer l'activité récréotouristique pour relever l'économie locale et régionale.

LE SOLEIL a toutefois appris que l'Association touristique régionale Chaudière-Appalaches tente une ultime concertation à la demande de la conférence socio-économique qui souhaite une rationalisation simplifiée au maximum avant le 1er mars, une tâche qui ne sera pas facile.

## Mont Édouard: le curé Clément Harvey se défend d'être en conflit d'intérêts

ANSE-SAINT-JEAN — Le curé d'Anse-Saint-Jean et de Rivière-Éternité, Clément Harvey, ne s'estime pas en conflit d'intérêts même s'il est propriétaire d'un terrain au pied du mont Édouard.

Il a ainsi répondu à une accusation qui a pris son origine, hier, dans Charlevoix, dans la paroisse de Saint-Aimé-des-Lacs, où il est né.

M. Harvey a jeûné six jours, la semaine dernière, en guise d'appui à la population de l'Anse-Saint-Jean, qui avait fait du projet d'aménagement récréotouristique du mont Édouard une question de vie ou de mort.

« Le fait d'être propriétaire d'un terrain et même d'une action de la Corporation de développement du mont Édouard, a

confié le curé Harvey, ne change en rien la nature de mon geste, posé pour le bien de la communauté. »

En possession du terrain depuis trois ans, dans une zone qui ne fera pas particulièrement l'objet de spéculations, le curé Harvey a bel et bien l'intention de se construire un chalet afin de profiter du développement de la montagne.

Amateur de ski à ses heures, le curé Harvey a expliqué qu'il n'avait aucunement l'intention de vendre son terrain et qu'il n'en avait pas fait l'acquisition dans le but d'en retirer un quelconque profit.



Cascades cesse le rêve de produire du papier journal. Si ce projet se réalise, les experts estiment que l'entreprise utiliserait toute la forêt disponible de la région de Sept-Îles.

### Côte-Nord

## Les résineux et feuillus garderont leur niveau des années antérieures

Il sera possible de maintenir l'exploitation des bois résineux et feuillus au niveau des années antérieures sur la Côte-Nord et même éventuellement de les hausser.

par MARC SAINT-PIERRE  
LE SOLEIL

C'est ce qui se dégage d'indications formulées par le Groupe d'implantation du régime forestier (GIRF), hier, à Baie-Comeau.

Mandat par Énergie et Ressources pour négocier les contrats d'approvisionnement et d'aménagement forestier (CAAF), le groupe a d'abord rencontré les industriels forestiers de la Côte-Nord et des agents socio-économiques pour leur brosser l'état de la situation. Par la suite, le groupe présidé par les Dr Émile Ouellet et André Lafond ont entrepris et continueront dans les jours qui viennent de soumettre une quinzaine de propositions de CAAF aux utilisateurs.

Selon le groupe, les volumes attribués ces années-ci à l'industrie forestière nord-côtierne ne seront pas réduits. De même source, il sera possible de rajeunir la hauteur des allocations en bois de certaines usines.

La possibilité forestière annuelle de la Côte-Nord s'établit globalement à 6,65 millions de mètres cubes de bois, dont près des neuf dixièmes sont des résineux. Sur les cinq unités de gestion de l'immense territoire, trois sont relativement peu exploitées, l'une est coupée en harmonie avec sa productivité et une dernière est virtuellement en rupture de stock.

La région est surtout le lieu de plusieurs grandes compagnies papetières, soit Québec et Ontario, Cascades, Donohue, Consolidated Bathurst et Daisenhaw.

Seules les deux premières utilisent toute la forêt disponible de la région de Sept-Îles.

Cascades, qui pour l'heure a des problèmes à résoudre avec son usine de pâtes de Port-Cartier, cesse le rêve de produire du papier journal un jour. Advenant la réalisation de ce projet, les experts estiment que l'entreprise utiliserait toute la forêt disponible de la région de Sept-Îles.

Plusieurs scieries implantées un peu partout utilisent également des bois de la Côte-Nord, notamment Boisac, à Sacré-Cœur, en Haute-Côte-Nord.

Au GIRF, on a toutefois été plutôt évasif sur le développement forestier futur sur la Côte-Nord. Il est clair que les projets futurs seront réellement abordés quand auront été conclus les CAAF des utilisateurs actuels.

Une fois reçu sa proposition de CAAF, un utilisateur a 60 jours pour le renégocier.

**Collision entre un autobus et un camion sur Dufferin-Montmorency**

## Le coroner va suggérer d'améliorer la signalisation

Le ministère des Transports déposera, ce matin, devant le coroner chargé d'éclaircir les circonstances de l'accident d'autobus du 2 août 1989, à Beauport, le projet prévu pour améliorer l'intersection de la rue de la Station et de l'autoroute Dufferin-Montmorency, considérée comme très dangereuse par les usagers.

par ISABELLE JINCHEREAU  
LE SOLEIL

L'été dernier, le gouvernement avait fait connaître son intention de débloquer 4,5 millions \$ d'ici 1991 pour ériger un échangeur, plus sécuritaire que les feux lumineux installés en 1983, à la dé-

mande des marchands de Beauport.

Ce carrefour planté au beau milieu d'une voie rapide, où la vitesse est de 100 km/h, est muni de sept feux lumineux qui fonctionnaient normalement au moment de la tragédie. Toutefois, la voie rapide est munie de deux panneaux indicateurs situés à 1,5 km

et 9 km du carrefour et annonçant les feux de circulation.

L'autocar américain de la compagnie Monsey Tour transportant 45 touristes martiniquais qui circulait sur l'autoroute en direction de Québec, s'apprêtait à franchir le rond-point de la rue de la Station lorsqu'il a percuté l'arrière gauche d'un camion-benne. Le camionneur venait tout juste de laisser la bretelle de la rue de la Station et s'embarqua sur la voie est de l'autoroute.

À la lumière des témoignages entendus lors de l'enquête qu'il termine aujourd'hui, le coroner

Gabriel Garneau a l'intention d'émettre des recommandations sur les améliorations à apporter à cet axe nord-sud conduisant au centre-ville de Beauport. Celles-ci n'ont toutefois pas force de loi auprès du gouvernement.

« Souhaitez-vous des améliorations à cette intersection », a demandé Me Garneau au lieutenant Pierre Légaré, de la police de Beauport, arrivé en premier sur les lieux de l'accident.

« Oui, à cause de la mauvaise visibilité des feux causée par la réverbération du feu et du so-

leil. Il y a déjà eu un gros carambolage à cause de la brume », a répondu l'officier.

Hier, le camionneur Adalbert Fortier a affirmé au coroner Gabriel Garneau qu'il n'avait pas grillé de feu rouge quelques secondes avant l'impact qui a entraîné la mort du conducteur Freddy Roach et des blessures à une trentaine de personnes.

« J'étais le premier dans la file de la rue de la Station. Je me suis arrêté au feu rouge. Je n'ai eu que le temps d'embrayer et le feu est devenu vert. Je manœuvrai pour emboîter sur l'autoroute lorsque l'impact s'est produit. Je n'ai jamais vu venir l'autobus. Je n'avais pas pris de boisson ni de médicament », a déclaré le chauffeur de 51 ans.

M. Fortier a aussi expliqué qu'il arrivait de la carrière Frontenac et qu'il connaissait bien cette intersection, qu'il parcourt 12 fois par jour.

« Que pensez-vous de cette intersection », a demandé Me Gar-

neau au témoin. « Ben, ça prend cinq à six secondes à traverser l'endroit. Si deux chars me précèdent au feu vert, je suis obligé d'attendre l'autre lumière », répond M. Fortier.

Un autre témoin de l'accident, le cultivateur Richard Boily, a expliqué qu'il se trouvait dans la voie juste à côté de celle de l'autobus, au volant de sa camionnette lorsque l'impact est survenu. « J'ai freiné avant lui en voyant le feu rouge à l'intersection. La chaussée était glissante à cause de la bruine. Quant à l'autobus m'a dépassé, j'ai vu les feux rouges arrêter de l'autobus s'allumer. Le chauffeur appliquait les freins. Y connaissait probablement pas bien l'endroit », dit-il.

Cette thèse accorde la version voulant que M. Roach ait aperçu trop tard la lumière rouge et ait directement foncé sur le camion qui passait devant lui. L'inspecteur de la RAAQ n'a décelé aucune anomalie mécanique sur les deux véhicules accidentés.

## La CITRSQ n'a pas réintégré le chauffeur acquitté de 10 accusations de délits sexuels

Gérard Bhérer, le chauffeur d'autobus de Saint-Romuald qui a été acquitté vendredi de 10 accusations de délits sexuels sur quatre fillettes, n'a pas repris son travail pour l'instant. Ses employeurs attendent de savoir s'il y aura appel dans cette cause.

par ANNE-LOUISE CHAMPAGNE  
LE SOLEIL

C'est ce qu'a mentionné au SOLEIL hier le président de la Commission intermunicipale de transport de la Rive-Sud de Québec, employeur de Bhérer, M. Denis Grenier.

Le président s'attend à ce qu'il y ait des discussions au sujet de la réintégration au travail du chauffeur d'autobus. « M. Bhérer a été acquitté. Mais nous nous attendons à ce que le syndicat demand-

### CTCUQ: les négociations se poursuivent

Les négociations ont repris, hier, entre la Commission de transport de la Communauté urbaine de Québec (CTCUQ) et le syndicat de ses chauffeurs d'autobus et se poursuivent aujourd'hui.

Il n'y avait pas grand nouveau à apprendre hier. Les autorités de la CTCUQ attendaient de connaître les résultats de l'assemblée générale que le syndicat a tenue dans la nuit de vendredi à samedi. On attendait à toutes fins utiles des « indications » sur la volonté syndicale de poursuivre les négociations, sans moyen de pression si possible.

Ça semble fait car ça négociait toujours en soirée, hier, et comme nous l'a dit le permanent syndical de la Confédération des syndicats nationaux (CSN), M. Richard Fortin, d'autres séances se déroulent aujourd'hui.

Mais les moyens de pression aussi se sont poursuivis, hier, et ils risquent de rendre plus difficile le maintien de la qualité du service. C'est que, hier par exemple, les chauffeurs, en abandonnant les autobus autour du garage et dans la rue, n'ont pas tous laissé le moteur de leur véhicule en marche. Ça cause des problèmes de démarrage pour certains autobus.

### ■ Valeur record des permis de construction

CHARLESBOURG — La municipalité de Charlesbourg a délivré des permis de construction pour une valeur record de 100 millions \$ au cours de l'année 1989, soit une augmentation de 67 % par rapport à l'année précédente. Les investissements dans les domaines commercial et institutionnel représentent 45,2 % des nouvelles constructions. Il s'agit d'une nette amélioration sur 1985 et un meilleur équilibre au plan de la fiscalité puisque la valeur des nouvelles constructions atteignait une valeur de 30 millions \$, dont 8 % seulement à des fins industrielles.





# TIP TOP

# DE 50 À 70%

## DE RABAIS

## SUR TOUS LES

## COMPLETS

## D'AUTOMNE

MAINTENANT  
À PARTIR DE

**88,50**

**88,00**

**TIP TOP** **TIP TOP**

**ÉCONOMISEZ AU MOINS 145\$ SUR N'IMPORTE QUEL COMPLET D'AUTOMNE**

POUR BIEN CONSTRUIRE ET RENOVER...

Le cahier "HABITAT" du SAMEDI, un outil indispensable pour simplifier vos corvées de rénovation.

LE SOLEIL

ABONNEMENT: 647-3333

Pour les gens de Québec, composez le numéro sans frais: 1-800-482-2362

Heures d'affaires:

Lundi au vendredi: 7h00 à 17h30

Samedi et Dimanche: 9h00 à 12h00

## Selon Malenfant, l'idée d'un casino dans Charlevoix fera tranquillement son chemin

Pendant que le gouvernement du Québec se retranche derrière ses positions antérieures pour interdire l'ouverture de casinos, Raymond Malenfant se bidonne. Deux mois après son ouverture, la maison de jeu du Fort Garry Hotel de Winnipeg s'avère déjà trop petite.

DENIS GAUTHIER  
collaboration spéciale

« Le casino a une capacité de 600 places et ça fait la file à la journée longue », dit-il, visiblement satisfait des résultats. « Les gens viennent de partout pour jouer. C'est une véritable attraction. »

Raymond Malenfant ne cache pas qu'il rêve toujours d'établir un casino près de son Manoir Richelieu de Pointe-au-Pic. Il n'a toutefois pas l'intention de partir en

croisade pour convaincre les membres du gouvernement. « J'ai invité quelques ministres à venir voir ce qui se passe à Winnipeg. Peut-être qu'un jour, ils vont se pointer le bout du nez pour constater qu'un casino ce n'est pas si pire qu'on veut bien le laisser entendre », avance-t-il.

Selon lui, l'idée va tranquillement faire son chemin. « Quand Jean Drapeau a parlé d'instituer une loterie, il s'est presque battu contre le gouvernement. Aujourd'hui, Loto-Québec nous sort un nouveau jeu à presque toutes les semaines », fait-il observer.

Le sujet de la criminalité que ce type d'établissement est supposé engendrer, l'homme d'affaires préfère en rire. « J'ai parlé avec le chef de police de Winnipeg et il m'a assuré qu'on n'avait pas remarqué de hausse de la criminalité dans le centre-ville depuis l'ouverture du casino. »

L'hôtelier fait toutefois une mise en garde. « Je suis en faveur des casinos, mais pas de n'importe lequel. Ça prend un établissement opéré par le gouverne-

ment et tenu convenablement. Dans ce temps-là, ça devient un endroit où l'on va s'amuser et ça éloigne la vermine. »

À Winnipeg, au cours des cinq dernières années, on a permis l'ouverture d'un casino durant un mois et demi par an. « S'ils avaient perçu des effets néfastes, ils n'auraient pas ouvert un casino permanent », glisse-t-il. « Un casino ça s'ouvre et ça se ferme. Que le gouvernement en ouvre un et si ça ne fait pas l'affaire qu'il arrête l'expérience. »

M. Malenfant voit beaucoup plus d'effets positifs. « Un casino ça amène des visiteurs et ça fait travailler du monde. L'industrie touristique fonctionnerait à l'année longue plutôt que quelques mois seulement », assure-t-il. « Au Québec, c'est rendu qu'on refuse de créer de l'emploi parce qu'on a peur de la pêche. »

Pour en avoir le cœur net, Raymond Malenfant suggère que l'on fasse un sondage « sans faire peur au monde avant de leur poser la question », souligne-t-il.



Alain  
**BOUCHARD**

### Les bâtons du 4.06

**S**alle 4.06 du palais de justice, hier. Deux bâtons de hockey sur la table située derrière le procureur de la Couronne. Deux autres sur le plancher, derrière Guy Bertrand, l'avocat de la défense. Et régulièrement, durant les témoignages, les deux avocats s'emparent des bâtons, font des gestes avec, demandent aussi aux témoins d'« illustrer ». La question : est-ce un crime de darder un adversaire, durant un match de hockey ?

Débat de société, Guy Bertrand l'a dit. Et un débat de société qui commence à être vieux. Au point de dire : voulez-vous nous ficher la paix avec la maudite violence au hockey, s.v.p. ; on en a ras le bol. Justement ce qui pourrait être dangereux : laisser tomber parce que le monde est écoeuré. C'est toujours quand on relâche, non, que les trafiquants de toutes sortes font les meilleures affaires ? Bon, excusez le détournement. On reprend.

Le plaignant est Martin Thériault ; il eut la moitié du pancréas enlevé, présumément à la suite du coup de palette dans le ventre. L'accusé est Alain Richard. Junior AA, Sainte-Foy contre Québec. Les médias en avaient parlé abondamment à l'époque. Ce qui a amené Guy Bertrand à glisser, à un certain moment, hier : il s'agit de voir, monsieur le juge, si l'affaire ne s'est finalement pas ramassée devant la cour à cause de tout le plat qu'en ont fait les médias. Extraordinaire réponse du juge là-dessus — j'sais pas si c'est moi qui s'épate trop facilement dans la vie en général ou si c'est parce que je n'ai pas beaucoup l'habitude des tribunaux : vous voulez dire que les médias, le clergé et j'sais pas qui encore pourraient avoir jugé l'affaire avant le juge parce que les médias en ont parlé ? Qu'est-ce que ça change à la nature du geste et de l'affaire en cause ? Fin des paroles du juge. Pourquoi pas les guimellets ? Je vous expliquerai après le procès.

Votre point de vue est probablement le même que le mien : pourquoi y aurait-il deux sortes de justices, selon qu'on est sur ou en dehors d'une patinoire de hockey ?

Et le fait est qu'il y en a deux, justement. Ce qui fait que les jeunes hockeyeurs qui paradent actuellement à la barre des témoins du 4.06 doivent bien quelques fois se pincer pour savoir où ils sont rendus, pour l'amour du bon Dieu. Parce que personne, évidemment, ne leur a déjà dit que ça pouvait être criminel de frapper un joueur de l'autre équipe, peu importe la manière. Oui, peu importe la manière : on peut tout aussi bien blesser quelqu'un avec ce qu'on appelle couramment un bon *body check* légal qu'avec un coup de bâton sur le casque !

#### Sang invisible

Tiens, une petite parenthèse, à propos du règlement du sang, par exemple. La règle dit : cinq minutes de pénalité si l'arbitre voit du sang ; sinon, deux minutes. Et l'hémorragie interne alors ? Si j'ai un peu compris tout ce que j'ai lu sur le sujet, il y aurait pas mal plus de gens qui mourraient de sang invisible que de sang visible, non ? Fin de la parenthèse.

Les p'tits gars qui ont défilé, hier, au 4.06, doivent se souvenir plutôt mal de l'affaire Marc Tardif-Rick Jodzio, puisqu'ils ont 18, 19 ans. Mais peut-être que vous autres, vous vous en souvenez mieux. Guy Bertrand était alors de l'autre côté de la clôture : il était l'avocat du plaignant.

Je lui ai rappelé la chose, hier. Il a répondu : oui, mais attention, le jeu était alors arrêté. Et il y avait clairement pré-méditation.

Parce que cette fois, il prétend le contraire. Il prétend que son client était en mouvement, que son coup était plus ou moins accidentel. Et c'est précisément ça qu'il va tenter de démontrer et de plaider.

Savez-vous comment il s'y prend pour ça ? Il repasse presque tout le livre des règlements au complet, un bout avec le plaignant, un bout avec un arbitre, un bout avec un juge de lignes, etc. Il fait décrire certains types d'infractions en détails, demande souvent d'en illustrer les symboles d'arbitrage. Parle longuement de l'Association de hockey amateur du Canada et de la Fédération de hockey sur glace du Québec. Bref, s'attarde à la culture du hockey, à la « loi du milieu » ; à cette loi qui, fait, par exemple, que la Ligue nationale de hockey interdit supposément les bagarres mais n'empêche les coupables seulement à sa troisième d'un même match.

Ce que vise à étailler Guy Bertrand, si j'ai pas trop mal pigé, c'est que la violence et les risques de blessures, si graves soient-elles, sont plus ou moins « socialement » sanctionnées, du fait que les livres de règlements et les autorités (dont les arbitres), par exemple, en fassent une gestion tellement abondante et tellement détaillée.

#### Pour en arriver où ?

Pour démontrer, m'a-t-il confié entre deux témoins, que mon client n'a pas à payer pour une série d'infractions plus ou moins organisées.

Débat social, qu'il disait, le célèbre avocat.

Ma question à moi est la suivante : quand est-ce qu'on va le faire pour de bon, le débat social ?

Mais je sais que celle de plein d'habitues du hockey est plutôt la suivante : est-ce que Thériault aurait porté plainte s'il n'avait pas eu le pancréas attaqué ?

C'est ça que je disais : il y a le sang visible et le sang invisible.

## Un hiver dur pour Québec

Les conditions climatiques rendent particulièrement difficile le travail d'entretien des rues de la ville de Québec.

année.

LE SOLEIL

Selon le service des communications de la ville, on a eu 268 cm de

importantes suivies de brusques refroidissements ont forcé les équipes à redoubler d'efforts pour maintenir des conditions de circulation acceptables », précise le communiqué en réaffirmant l'intention de la ville de faire tout son possible pour garantir les meilleures conditions de circulation qui soient.

POUR BIEN CONSTRUIRE ET RENOVER...

Le cahier "HABITAT" du SAMEDI... un outil indispensable pour simplifier vos corvées de rénovation.

LE SOLEIL

ABONNEMENT: 547-3333

Pour les gens de l'extérieur, composez le numéro sans frais: 1-800-463-2362

Heures d'affaires: Lundi au vendredi: 7h00 à 17h30

Samedi et Dimanche: 8h00 à 12h00



**nouveau**

Gilet matelassé intérieur piqué idéal pour le ski de printemps. Adieu Polar!

Spécial 39,99 \$ rég. 54,99 \$ tailles: juniors

**clément**

Maintenant voisin de Birks, Place Ste-Foy

Carte verte 001251

**Du lundi au vendredi**

11h00

**Le p'tit Champlain** avec Sylvie Ledoux

16h00

**Kim et Clip**

18h00

**Québec ce Soir** avec André Chouinard et Christiane Suzor

**POUR VOUS AVANT TOUT**

**Radio-Canada Québec 11/Câble 6**

### "JE SUIS L'IMAGE DE LA MODE DEPUIS QUE J'AI PERDU 92 lb AVEC NUTRI/SYSTÈME"

*Theresa Turner*

#### LE PROGRAMME COMPLET DE NUTRI/SYSTÈME COMPREND:

- Perte de poids rapide, facile, permanente et sécuritaire
- Programme de modification fondamentale du comportement
- Aucune nécessité de compter les calories
- Surveillance individuelle par des professionnels

Maintenant 200 CENTRES AU CANADA LE RÉSULTAT DE NOTRE EFFICACITÉ

W

PLUS DE 1500 CLINIQUES DE PAR LE MONDE

**nutri/système**  
cliniques minceur

**3 SEMAINES** pour seulement **49\$\***

APPElez DÈS AUJOURD'HUI POUR UNE CONSULTATION GRATUITE SANS OBLIGATION

Sainte-Foy Charlesbourg Vanier

658-3000 624-0440 681-1212

Neufchâtel Lévis

847-0011 835-9000

\* Offre spéciale: comprend 3 semaines de service. Ne comprend pas le coût de la nourriture exclusive Nutri/Système, les livres et la maintenance. Nouveaux clients seulement. Pour un temps limité.



La Maison Jean-Lapointe, sur Grande Allée, accueille des adolescents aux prises avec des problèmes de toxicomanie et d'alcool.

## Le trafic de la « coke » attire de plus en plus le monde ordinaire tenté par un coup d'argent

### Suite de A-1, ...

Et de plus en plus, ce sont des gens ordinaires qui sont impliqués. »

Un autre procureur du ministère public, Me Jean-Robert Nadeau, enchaîne : « Il y a des cas où c'est la famille au complet. J'ai vu des pères et des mères de famille, qui menaient jusque-là une vie correcte, suivre leur jeune qui avait un filon pour faire un coup d'argent. Ils se lancent là-dedans avec une bonne conscience, c'est ça qui est effarant. Ils se disent : 'Anyway, y'a du monde qui en veut, pourquoi ça serait pas moi qui en vendrais pour faire la paix ?' Et quand tu en arrêtes un, c'est le voisin de palier qui prend la relève... »

Les autorités judiciaires et policières sont formelles : la cocaine et le monde des stupéfiants sont responsables de près des trois quarts des délits criminels, particulièrement les vols avec violence et les vols dans les résidences. « C'est le rail sur lequel roule la criminalité », explique Me Nadeau.

« Le professionnel va tout perdre, sa maison, son char, il va

frauder pour payer sa coke. Celui qui n'est pas assez riche va trouver l'argent en allant faire une banque avec un .38 », ajoute un policier.

### Recettes incroyables

Pure à 95 % lors de son entrée sur le continent, la qualité de la cocaine diminuera ensuite proportionnellement au nombre d'intermédiaires qui la « couperont », c'est-à-dire qui y ajoutent un adulérateur afin d'« étirer » leur stock et, partant, leurs profits. Les diluants les plus courants sont des sels anesthésiques (lidocaïne, procaine, tetrocaine), des sucres (lactose, dextrose, glucose, Mannitol) et autres substances (caféine, benzocaine, amphétamines).

N'importe qui peut se procurer des sels anesthésiques dans certains dépanneurs pour 5 \$ le gramme. Suffit de se présenter au comptoir et de demander de la « coupe ». Aucune réglementation n'en régit la vente.

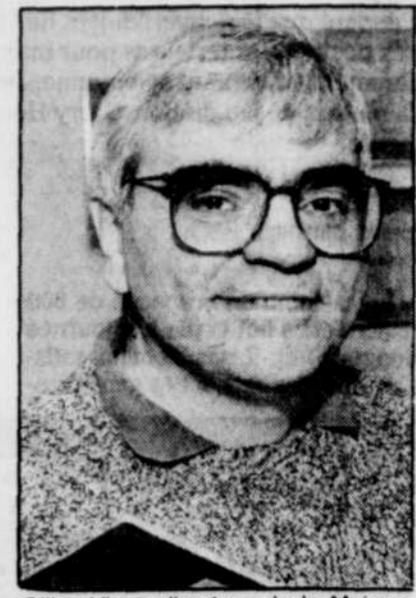
Certains trafiquants n'hésitent pas à « couper » leur drogue avec une panoplie de produits suspects, voire dangereux. Tout ce qui est blanc et poudeux peut faire l'affaire : poudre à rincer, vitre broyée, poudre de néon, savon à lessive, chaux, poison à rats, etc.



« J'ai entendu des recettes incroyables ici », fait observer Gilles Vinet, directeur de la Maison Jean-Lapointe, sur Grande Allée, qui accueille des adolescents aux prises avec des problèmes de toxicomanie et d'alcool.

« Faut vraiment être mal pris pour en être rendu à mettre de la vitre broyée dans ta coke », lance un connaisseur qui ne connaît aucun vendeur de son entourage capable de pareil subterfuge. « Quel avantage y aurait-il à mettre de la vitre broyée quand il peut avoir de la coupe pour presque rien ? »

Certains pushers de bars offrent la cocaine « coupée » jusqu'à sept fois. Des policiers parlent même de cas où le trafiquant tentait de vendre de la cocaine qui, en fait, n'en contenait pas la moindre trace ! On parle d'un produit composé de procaine (pour reproduire la sensation d'engourdissement de la cocaine), de lidocaïne (pour faire planer) et de caféine (pour stimuler) !



Gilles Vinet, directeur de la Maison Jean-Lapointe, en a entendu des vertes et des pas mûres sur la manière de « couper » la coke.

« Tu sais jamais ce que tu peux trouver dans ta coke. D'un pusher à l'autre, c'est jamais le même goût », souligne Julie, une ex-pusheuse qui préfère maintenant acheter son stock de ses connaissances.

« Si tu achètes de quelqu'un plus haut, t'as moins de chances de te faire avoir. »

Un habitué termine : « Si tu restes gelé quatre heures après avoir pris une ligne, tu peux être sûr qu'il y avait pas mal plus d'amphétamines que de coke. »

### DEMAIN:

Des agents très spéciaux

POUR BIEN CONSTRUIRE ET RÉNOVER...  
Le cahier "HABITAT" du SAMEDI... un outil indispensable pour simplifier vos corvées de rénovation.

**LE SOLEIL**  
ABONNEMENT: 647-3333  
Pour les gens de l'extérieur, composez le numéro sans frais: 1-800-463-2362  
Heures d'affaires: Lundi au vendredi: 7h00 à 17h30  
Samedi et Dimanche: 8h00 à 12h00



# BAS PRIX À TOUT PRIX!



**ÉCONOMISEZ PLUS DE 20%**  
Solde 169 ch.  
Bac à légumes  
Bac empilable en plastique amande, bleu ou rose. No 0419354, 1019414, 1019422... Notre prix 2.19



**ACHAT SPÉCIAL**  
Tasses en porcelaine  
Tasses à café de motifs & couleurs assorties pour tous les coins de la maison!



**1 49**  
le pqt de 4  
Ampoules de marque Pascal  
Choix de 60W ou 100W. Pqt de 4. No 0244031, 0244058... Notre prix 1.75



**Sauve-espace pour placard**  
L'utilisation d'un seul sauve-espace vous fait économiser 40% d'espace! No 1313959... Notre prix 3.99



**1 99 99**  
l'ens.  
Ens. de perceuse sans fil avec lanterne & chargeur  
2 vitesses & 5 couplages. Inverseur de marche. Enfonce jusqu'à 400 vis/recharge de 1 hr. No 0993115... Notre prix 249.99



**99¢ ch.**  
Buche Ultraflame® de 3 lb  
Allumage facile & brûlant longtemps! No 1305883... Notre prix 1.39



**1 49**  
la ch.  
Cassette audio vierge de 60 minutes  
Solde 1 ch. No 0634077... Notre prix 1.69  
90 min. (non illus.) 1 79  
No 0634085 Notre prix 1.99



**4 99**  
la bte  
Sacs à ordures de marque Pascal  
Sacs de 26 x 36", 40/bte. No 0884758... Notre prix 6.99



**10 98 ch.**  
Notre prix 1 49  
la litre  
Huile à moteur 10W-30  
Huile tous climats. Améliore la performance du moteur. No 0887943...  
Notre prix 1.69



**CENTRE COMMERCIAL PLACE FLEUR DE LYS**  
552, boul. Hamel  
Tél.: 522-7171

Ces prix sont en vigueur jusqu'au sam. 24 fév. "Notre prix" indique notre prix de tous les jours.

**CENTRE COMMERCIAL PLACE LAURIER**  
2730, boul. Laurier  
Tél.: 653-9307

**PASCAL**



### AVIS DE CONSULTATION GÉNÉRALE

#### L'énergie électrique au Québec

##### Situation et perspectives

La Commission de l'économie et du travail est chargée de procéder à une consultation générale et de tenir des auditions publiques à compter du 8 mai 1990 sur la situation et les perspectives de l'énergie électrique au Québec et, à cette fin, d'examiner :

- la place de l'électricité dans les besoins énergétiques du Québec;
- la situation et l'évolution de la demande d'électricité au Québec à moyen et à long terme;
- les orientations et les choix possibles afin de satisfaire l'évolution de la demande d'électricité au Québec à moyen et à long terme;
- les moyens, en terme de ressources et d'équipements, proposés par Hydro-Québec, dans le cadre de son plan de développement, pour accomplir son mandat et fournir l'électricité nécessaire au Québec;
- les moyens de concilier la satisfaction des besoins d'électricité au Québec, la qualité de l'environnement et le développement économique durable.

Toute personne ou organisme qui désire exprimer son opinion en regard de ce mandat peut soumettre un mémoire à la Commission de l'économie et du travail.

Le mémoire doit être reçu au Secrétariat des commissions au plus tard le 6 avril 1990 en 25 exemplaires de format 8½ pouces sur 11 pouces (21,5 cm sur 28 cm) et être accompagné d'autant d'exemplaires d'un bref résumé de son contenu.

La Commission prendra connaissance des mémoires reçus. Elle choisirra alors, parmi les personnes et les organismes qui lui ont fait parvenir un mémoire, ceux qu'elle entendra.

Les personnes ou les organismes qui désirent que leur mémoire soit transmis à la Tribune de la presse doivent en faire parvenir 35 exemplaires supplémentaires.

Veuillez adresser les mémoires, la correspondance et les demandes de renseignements à :

**M. Jean Bédard**  
Secrétaire de la Commission de l'économie et du travail  
Secrétariat des commissions  
Hôtel du Parlement  
Bureau 3.28  
Québec (Québec)  
G1A 1A3

Tél.: (418) 643-2722  
Téléc.: 051-2216  
Bélinographe : (418) 643-0248

Avis publié par le Secrétariat des commissions



Le 29 janvier, le réseau CTV présentait un spécial antidrogue ; lors de cette émission, on a pu apercevoir cette jeune fille inhale une substance illégale.

## À Québec, des caïds mènent huit réseaux structurés de coke comme de vraies PME

Il existerait à Québec huit réseaux structurés de cocaïne avec, à leur tête, des caïds qui mènent leur entreprise comme s'il s'agissait de véritables PME. Huit réseaux qui ne cohabitent pas, tient-on à préciser dans les hautes sphères policières.

par NORMAND PROVENCHER  
LE SOLEIL

« C'est le plus bel exemple de marketing. Y'a des dealers qui vont retourner le stock au même titre qu'une paire de jeans dont les coutures ne sont pas droites », précise un agent double.

Les filières les plus importantes sont alimentées par Montréal ou, comme la tendance se dessine de plus en plus, via le fleuve Saint-Laurent, une porte d'entrée des plus prisées par les trafiquants se butant aux sévères restrictions américaines. Les plus petits réseaux délégueront, moyennant aléchante rétribution, des « mules » à l'étranger. Leur inlassable ingéniosité à dissimuler la cocaïne fera le reste (seulement 10 % de la

cocaïne qui rentre au pays est saisie).

Les réseaux de Québec sont composés d'une soixantaine de membres, autochtones pour la plupart. Mais de plus en plus, selon les informations recueillies par LE SOLEIL, les corps policiers doivent composer avec trois groupes ethniques clairement identifiés. Plusieurs de ces trafiquants étrangers se serviraient de leur statut d'étudiant à l'université Laval pour faciliter leur entrée au pays, fait-on savoir. La filière homosexuelle est également scrutée de près par les enquêteurs.

Les bars clandestins deviennent de plus en plus un point de vente privilégié des trafiquants de cocaïne. Cette drogue est même en voie de supplanter l'alcool dans ces endroits qui contreviennent à la loi sur les heures d'ouverture. « C'est rendu qu'il y a même plus de frigidaire pour mettre la bière au frais... », fait remarquer un policier pour illustrer l'ampleur du phénomène.

Devant la recrudescence du nombre de meurtres reliés au monde des stupéfiants depuis le début de l'année (quatre en un seul mois), les policiers ne cachent pas leurs inquiétudes. « Les

agents soulignent, « ce programme est expérimental ». Les États-Unis n'envisagent pas l'utilisation d'un moyen de lutte potentiel (contre la drogue) tant qu'il n'aura pas fait la preuve qu'il est sûr et efficace », a-t-il ajouté.

« Le département de l'Agriculture n'étudie pas seulement la cocaïne, mais d'autres plantes utilisées pour fabriquer de la drogue pour apprendre autant de choses que possible sur elles. Ces recherches incluent l'étude d'herbicides et d'ennemis naturels de ces plantes », a encore indiqué le porte-parole de la Maison-Blanche.

« Les États-Unis n'envisagent pas de guerre biologique contre qui ou quoi que ce soit », a déclaré de son côté M. Don Hamilton, porte-parole du « tsar » anti-drogue, M. William Bennett. « Ce n'est pas encore une option, c'est un projet d'option », a-t-il ajouté.

WASHINGTON (AP, AFP) — L'administration du président George Bush a donné le coup de barre à la recherche en vue d'intensifier sa guerre contre la cocaïne au moyen d'agents chimiques et biologiques — notamment des insectes dévorant les feuilles de cocaïne. Elle nie toutefois vouloir déployer ces agents dans les pays producteurs de l'Amérique du Sud à moins que leur gouvernement n'y souscrive.

Dans son édition d'hier, le Washington Post avait indiqué qu'un projet américain en ce sens visait la Bolivie et le Pérou. Les ambassades de ces deux pays à Washington n'ont cependant pas voulu commenter une telle hypothèse.

Selon le journal, l'administration américaine a quadruplé, le portant à 6,5 millions \$, un programme de recherches secret du département de l'Agriculture dont l'objectif est le développement d'agents chimiques et biologiques pour détruire les cultures de plantes utilisées pour la fabrication de drogues. Mais,

« Nous ne lançons aucune

guerre biologique », a affirmé le porte-parole de la Maison-Blanche, M. Marlin Fitzwater. « Ni troupes ni chenilles n'iront (en Amérique latine) sans demande préalable et consultation des gouvernements concernés », a-t-il ajouté. Il a précisé que ce sujet n'a pas été abordé au sommet anti-drogue de Carthagène (Colombie) qui a réuni, le 15 février, les présidents américain, colombien, péruvien et bolivien.

M. Fitzwater a reconnu que le département de l'Agriculture effectue des recherches sur l'utilisation d'insectes dans la lutte contre les cultures de plantes utilisées pour fabriquer des drogues. Mais,

**VISEZ LA POMME !**

**RABAIS JUSQU'À 50%**

**LES CUIRS DE PAULE LAMARCHE FLORENT VÉZINA**  
au 31, Petit Champlain 694-9990

**OUVERT LE DIMANCHE • QUARTIER PETIT CHAMPLAIN**

**LES COLLECTIONS FIGURES DE PROULX SUZANNE PUECH**  
au 62, boul. Champlain 694-9043

**atelier la pomme inc. VÊTEMENTS DE CUIR**

**ENVOLEZ-VOUS CHEZ LORENZO**

**C'est étonnant de prendre l'avion pour aller Chez Lorenzo? Mais non.**

**A chaque visite au restaurant Chez Lorenzo,** du lundi au vendredi inclusivement, remplissez votre coupon de participation et courrez la chance de vous envoyer, en République Dominicaine.

Le coupon au bas de cette annonce est également valide si déposé dans le bâti Chez Lorenzo.

Un voyage d'une semaine pour 2 personnes comprenant un chaleureux repas d'accueil Chez Lorenzo à Sosua, sera attribué mardi le 6 mars 1990.

\* 6 bons d'achat de 100 \$ Chez Lorenzo seront également attribués.

Bienvenue aux détenteurs de la carte  
Le Client en Or

**LORENZO**  
Restaurant  
1217, Route de l'Eglise, Ste-Foy

Réservez: 659-2951

COLLABORATION

**LE SOLEIL**

**CITF-FM**  
FM 107.5

**CLUB VOYAGES**  
QUEBEC

Cette promotion est en vigueur du 22 janvier au 3 mars inclusivement.

**ENVOLEZ-VOUS CHEZ LORENZO**

Nom: \_\_\_\_\_  
Adresse: \_\_\_\_\_  
Code postal: \_\_\_\_\_ Tél: \_\_\_\_\_  
Règlements du concours disponibles Chez Lorenzo.



trafiquants sont de plus en plus craintifs et sont armés jusqu'aux dents », soutient un officier impliqué dans la lutte aux stupéfiants.

### Un vrai caïd, ça consomme pas

Les caïds, les vrais, se mettent rarement le nez dans la poudre, soutient-on. Les agents d'infiltration en savent quelque chose. « Quand tu achètes d'un dealer, il faut que le gars comprenne que tu consommes pas trop. Les vrais businessmen là-dedans ne consomment pas », indique l'un d'entre eux.

Les bars clandestins deviennent de plus en plus un point de vente privilégié des trafiquants de cocaïne. Cette drogue est même en voie de supplanter l'alcool dans ces endroits qui contreviennent à la loi sur les heures d'ouverture.

« C'est rendu qu'il y a même plus de frigidaire pour mettre la bière au frais... », fait remarquer un policier pour illustrer l'ampleur du phénomène.

Devant la recrudescence du nombre de meurtres reliés au monde des stupéfiants depuis le début de l'année (quatre en un seul mois), les policiers ne cachent pas leurs inquiétudes. « Les

trafiquants sont de plus en plus craintifs et sont armés jusqu'aux dents », soutient un officier impliqué dans la lutte aux stupéfiants.

Souvent, fait-on remarquer, les trafiquants vont posséder deux appartements: l'un pour soi, l'autre (le « stash ») pour y dissimuler la drogue et, aussi, les fruits de quelques larcins qui serviront à financer les achats.

Et qu'en est-il de ces sempiternelles rumeurs au sujet de nombreux et influents hommes d'affaires qui auraient érigé leur empire grâce au trafic de la cocaïne ? « C'est très rare qu'un professionnel va être un dealer, explique avec prudence une source policière. Il va préférer investir, prêter une somme assez importante pour financer une activité louche. C'est un jeu que la police n'est pas capable de jouer, car financièrement tu peux pas rouler avec ces gars-là. »

**VITAMINES Shaklee**  
Aimée et Roland Gauvin (Québec)  
527-1955

**BUREAUX À LOUER À CHARLESBOURG**  
(1re Avenue, près boul. de la Capitale)  
— Différentes grandeurs disponibles  
— De 500 pi à 4000 pi ca  
— Prix compétitifs  
— Tout aménagé  
— Grand stationnement gratuit  
623-9878

**CLINIQUE POIDS-SANTÉ DE LA CITÉ**

• Programmes d'amincissement pour tous basés sur le guide alimentaire canadien, sans médicaments ni produits spécifiques  
• Programmes spéciaux destinés aux femmes à la ménopause et aux personnes souffrant d'hypertension artérielle.

Heures d'ouverture: 8h30 à 18h.  
APPELEZ—NOUS AU 657-2040  
Place de la Cité, Sainte-Foy, niveau B-2

## NE MANQUEZ PAS!

**Les 3 JOURS de la MARIÉE les 1, 2, 3 mars**

Sur place des représentants des plus grandes entreprises spécialisées en coutellerie,

**Retroneu**  
ROBBE & BERKING SINCE 1874  
ARCOFLAM  
Danesco

**Thomas**  
Noritake  
Villeroy & Boch LUXEMBOURG

**GUY DEGRENNÉ**  
Open

**HUTSCHENREUTHERS GERMANY**

**boutique**

**place Ste-Foy**

**653-7260**

**place Ste-Foy**



La candidate à la direction du Parti libéral du Canada Sheila Copps a triomphé, hier, en compagnie du maire de Beauport Jacques Langlois, à gauche, et du ministre Marc-Yvan Côté.

## Avec Sheila Copps, Côté espère « battre les idées de Chrétien »

Le ministre québécois de la Santé et des Services sociaux et organisateur libéral de l'Est du Québec, Marc-Yvan Côté, a donné un sérieux coup de pouce à la campagne de Sheila Copps au Québec en accordant ouvertement son appui hier à sa candidature à la tête du Parti libéral du Canada. Son objectif n'est pas moins clair : « battre les idées de Jean Chrétien ».

par GILLES BOIVIN

LE SOLEIL

Et il compte sur l'alliance des deux candidats Paul Martin et Sheila Copps pour arrêter la machine de Jean Chrétien dans la course à la succession de John Turner. « Je suis là pour m'assurer que les idées de Jean Chrétien soient des idées définitivement du passé et qu'en lui passe le message clairement », a-t-il lancé dans le langage direct qui le caractérise.

Pour la députée de Hamilton-Est c'est une percée importante

dans cette campagne à la direction. D'autant plus que son organisation québécoise lui a livré hier une brochette d'appuis d'une dizaine de députés libéraux provinciaux et de 17 maires de la région de Québec, à l'occasion d'un rassemblement de quelque 500 sympathisants dans une discothèque de Québec.

Outre le député de La Peltre, Lawrence Cannon qui copréside la campagne nationale de Mme Copps, la région de Québec assure l'appui de quatre autres députés (Jean Audet de Beauce-Nord, Daniel Bradet de Charlevoix, Jean Leclerc de Taschereau et Rémy Poulin de Chauveau). La députée de Matane, Claire-Hélène Hovington, et ses collègues du Saguenay, Ghislain Maltais, de Gatineau, Rejean Lafrenière, d'Anjou, René Serge Laroche et Saint-Hyacinthe, Claude Messier, viennent également se joindre à l'équipe Copps. L'ex-député de Rouyn-Noranda, Gilles Baril, suit également le mouvement.

Du côté des maires, le coordonnateur de la campagne de Sheila Copps dans l'Est du Québec, le

maire de Beauport Jacques Langlois, a enlevé l'appui de 16 de ses collègues, notamment ceux de Lévis-Lauzon, Loretteville, Vanier, Montmagny, Sainte-Marie, etc. Le nom de la mairesse de Sainte-Foy, Andrée Boucher, avait été inscrit à la liste des partisans de Mme Copps, mais il a été rayé à la dernière minute sur le communiqué faisant état de ces appuis.

M. Cannon admet que les appuis sont moins importants dans l'Ouest du Québec, mais il note avec bonheur l'arrivée de ses collègues d'Anjou, Gatineau et Saint-Hyacinthe dans la lutte. Pour sa part, le ministre Marc-Yvan Côté ne doute pas que la vague pro-Copps au Québec « ira d'Est en Ouest ».

Saluant les qualités de l'autre candidat à la direction Paul Martin, M. Côté dit s'être laissé gagner par le charisme de Mme Copps. « Le courant passe mieux qu'à Hydro-Québec », conclut-il.

Visiblement réjouie de ces nouveaux appuis, Mme Copps a invité ses partisans à « rebâtrir les ponts qui doivent exister » au Canada. « Il y a encore de l'espérance et de l'avenir », a-t-elle soutenu avant de fustiger le dernier budget du gouvernement Mulroney. Un budget qui, en reflétant la note aux provinces, aura des effets « jusqu'à dans les hôpitaux et les écoles », selon la députée d'Hamilton-Est.

## Le cégep de Rimouski Paralysé par la grève du 27 ?

RIMOUSKI — Les quelque 3200 élèves réguliers et le millier d'élèves adultes du cégep de Rimouski pourraient être en congé forcé, le 27 février, si le mouvement de grève décrété par l'ANEQ se généralise à travers la province et si au moins 200 cégepiens rimouskois prennent alors place sur le piquet de grève.

Les avis sont cependant partagés, le vote de débrayage ayant été pris par seulement 60 % des cégepiens, c'est-à-dire 309 voix contre 225.

Le débrayage projeté veut pro-

tester contre le dégel des frais de scolarité annoncé par le ministre Claude Ryan.

Les étudiants de l'Université du Québec à Rimouski se prononcent sur l'opportunité de recourir à la grève, aujourd'hui.

*La résidence qui  
se distingue depuis 15 ans!*

HOSTELLERIE



PARC DES BRAVES

Pour vous, retraités...  
JOURNÉE PORTE OUVERTE  
le dimanche, 25 février de 13h à 17h



LES SERVICES  
À NOS RETRAITÉS

- Appartements 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2
- Infirmières licenciées 24 heures par jour
- Salle à manger
- Compétence et bienveillance du personnel
- Activités socio-culturelles
- Dépanneur
- Service religieux quotidien
- Bibliothèque
- Bain tourbillon
- Caisse populaire
- Salon de coiffure
- Site enchanter, parc de verdure
- Autobus à proximité

*L'expérience*

750, chemin Sainte-Foy, Québec, Qué. G1S 4P1

(418) 681-0041

*C'est tout à fait vous*

### \*LA REMISE GARANTIE

Cette offre vous garantit que si la remise sur ces véhicules 90 augmente pendant l'année de fabrication 1990, Chrysler Canada vous enverra un chèque couvrant la différence. L'offre de remise garantie se termine le 30 septembre 90.

### OU FAITES VOTRE CHOIX

MODÈLE	REMISE
Jeep Cherokee 89	1500 \$
Jeep Wagoneer Ltd. 89	1500 \$
Grand Wagoneer 89	1500 \$
Grand Wagoneer 90	1000 \$
Jeep YJ («S» exclu) 89, 90	500 \$
Jeep Comanche 89	500 \$

### ET FAITES VITE!

MODÈLE	REMISE
Eagle Vista 90	500 \$
Familiale Vista 89 et 90	500 \$
Eagle Summit 90	1000 \$*
Eagle Premier 90	1000 \$
Eagle Premier 89	2000 \$

### OU CHOIX D'OFFRE DE CRÉDIT SPÉCIAL DE CHRYSLER SUR CERTAINS MODÈLES.

VOYEZ VITE VOTRE CONCESSIONNAIRE POUR LES DÉTAILS.

à partir du stock du concessionnaire entre le 1<sup>er</sup> février 1990 et la date où Chrysler mettra fin au programme. L'acheteur doit payer les frais de transport, d'immatriculation, les taxes et les autres frais tels que l'assurance et l'enregistrement. Voir un concessionnaire participant pour les détails. Les remises du fabricant peuvent être appliquées au prix d'achat des véhicules.

# PERSONNE

AUTOMOBILES



4625, boul. de la Rive-Sud, Saint-David 833-3267

L'entrée en service de la nouvelle ligne de transmission pourrait être retardée

## La grève d'Hydro-Québec inquiète la Nouvelle-Angleterre

MONTPELIER — La direction de Nepool à Boston s'inquiète des retards que la grève des employés d'Hydro-Québec pourrait avoir sur l'entrée en service d'une nouvelle ligne de

transmission reliant la Baie James à la Nouvelle-Angleterre.

par MAURICE GIRARD  
de la Presse canadienne

### Deux groupes prétendent qu'Hydro ne tire pas tout le profit possible de ses contrats

MONTRÉAL (PC) — Deux groupes ont reproché, hier, à Hydro-Québec de ne pas avoir su tirer tout le profit possible des contrats de vente d'énergie ferme vers les États-Unis et pour lesquels la société d'État veut devancer les travaux de la phase deux de la Baie James.

Ces contrats qui font présentement l'objet d'audiences publiques de la part de l'Office national de l'énergie (ONE) prévoient l'exportation au Vermont Joint Owners et au New York Authority de 1450 mégawatts de puissance et d'énergie pour une durée de 30 ans, à compter du 1er mai.

Pour appuyer son propos, le représentant du groupe Au Courant, Jean-François Turmel, a mentionné que la Green Mountain Power,

Témoin aux audiences de la Commission des services publics du Vermont, M. Richard Mallary a déclaré, hier, que si « les délais provoqués par les problèmes ouvriers » soulèvent de l'inquiétude en Nouvelle-Angleterre, la direc-

tion de Nepool demeure par contre confiante qu'une solution prochaine puisse permettre une reprise rapide des travaux.

« Ce que je déduis de la position officielle qui s'est dégagée de la dernière rencontre du comité de direction (de Nepool), c'est qu'il restera suffisamment de temps pour l'entrée en service de la nouvelle ligne de transmission. » Dans la mesure où la grève ne s'éternise pas, a précisé à la Presse Canadienne M. Mallary, qui comparaisait à titre de président d'une compagnie d'électricité du Vermont, la Velco, membre du consortium désireux d'acheter, sur une période de 30 ans, 450 mégawatts d'énergie ferme du Québec.

« Mais on ne sait jamais », laisse échapper M. Mallary avant d'ajouter, pour ne pas être mal inter-

prété : « Je ne voudrais pas, par mes propos, tenter d'influencer les pourparlers entre Hydro-Québec et ses syndicats. Je ne connais pas la nature des travaux à compléter à la Baie James. En conséquence je ne peux pas prédire dans quelle mesure la durée de la grève pourrait chambarder le calendrier de départ. »

Construite au coût de 1,3 milliard \$ pour la seule portion québécoise de l'ouvrage, la ligne de transmission de 2000 mégawatts reliant Radisson, à la Baie James, à Sandy Pond, au Massachusetts, doit être équipée, à chaque extrémité, d'un électrode de mise à la terre.

Or, les moyens de pression des 14 000 employés d'Hydro-Québec nuisent à la bonne marche des travaux au poste de Radisson. Prévu pour entrer en service le 1er

janvier 1990, la nouvelle ligne ne pourra fonctionner qu'à moitié de sa capacité si l'électrode de Radisson n'est pas fonctionnelle.

Selon le témoin, ces problèmes ouvriers ne nuisent pas à l'image de fiabilité d'Hydro-Québec. En tout cas, pas en Nouvelle-Angleterre, qui entend profiter au maximum de ce nouvel investissement en signant avec le Québec l'achat de 1500 mégawatts d'énergie continue, livrable après l'an 2000, à expiration des ententes actuelles entre Nepool et Hydro-Québec.

Au cours de son témoignage, M. Mallary a affirmé que des pourparlers « périodiques » se tiennent entre les deux parties, en refusant de préciser davantage. « Je ne suis pas membre du comité de négociations », a-t-il répondu à l'avocat des Cris, Me Jim Dumont.

### LA FORMULE INTEGRA

confort et performance



#### BERLINE INTEGRA RS 1990 ÉQUIPÉE 4 PORTES

**ÉQUIPEMENT:** Moteur 1.8 litre à injection de 130 HP, 16 valves, servofrein, servodirection, enjoliveurs de roues, 4 freins à disque, pare-boue, pare-chocs assortis, phares antibrouillard, vitres teintées, moulures de protection, miroir côté droit, radio AM/FM stéréo cassette digital, sièges rabattables 60/40 à l'arrière, volant inclinable, horloge digitale, essuie-glace intermittents, télécommande du coffre arrière, garantie de 5 ans/100 000 km

**16 890\$ \***

Quantité limitée

**ACURA** **ACURA** Ter pour la satisfaction selon J.D. Power 1987, 1988, 1989  
**Optima** 4901, boul. des Galeries  
**QUEBEC** 622-8180  
Une division de Honda Canada Inc.

LES VOITURES CONSTRUITES DE MAIN DE MAÎTRE

**SEARS** MC  
studio de photographie

### DES PHOTOS QUE VOUS SEREZ FIERS DE PARTAGER!



Ensemble de 21 photos

**2195**

JUSQU'À SAMEDI SEULEMENT!

OFFRE EN VIGUEUR JUSQU'AU  
24 FÉVRIER 1990

Photo murale 10 x 13,  
2-8 x 10, 3-5 x 7 et  
15 de format portefeuille\*

Les photographes de Sears ajoutent une touche personnelle à chaque photo. Ils ont la formation, l'expérience et la patience pour saisir cette expression spéciale... pour des photos que vous serez fiers de partager! Également disponibles: photos de passeport instantanées en couleur.

Le prix comprend 25 de dépôt. Photos sur fonds traditionnels. Fond blanc et fond noir, vignette, double exposition et autres effets spéciaux ne sont pas disponibles dans l'offre spéciale. Nous choisissons les poses. 25 de plus pour chaque personne supplémentaire dans l'offre spéciale. Aucun rendez-vous nécessaire. Possibilité de crédit. Ne peut être combinée à aucune autre offre. Aucune valeur monétaire.

Les adultes et les familles sont les bienvenus. Sears Canada Inc. \*grandeur approximative.

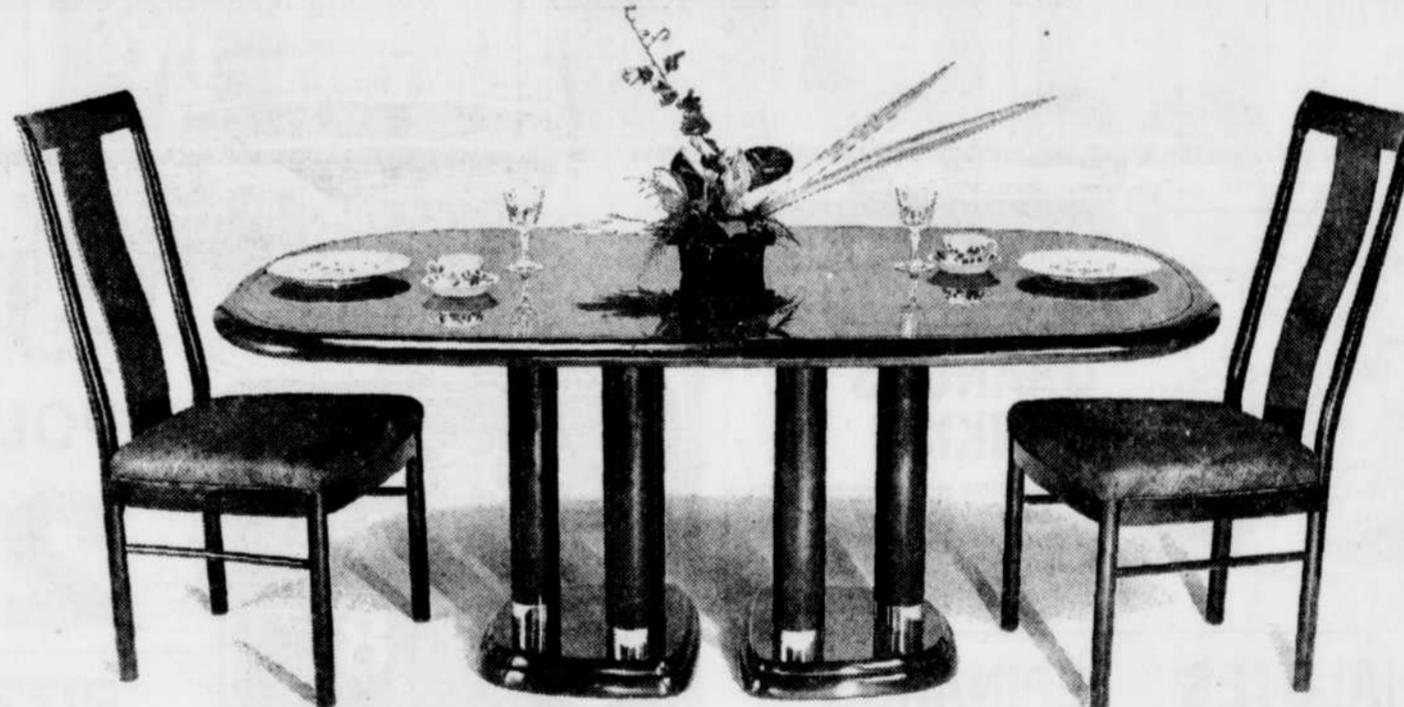
Studio de photographie dans tous les magasins Sears dans notre unité de vente par catalogue de Ste Hyacinthe et au Centre de liquidation de St-Leonard.

MC Marque de commerce dont l'usage est détenue au Canada.

**SEARS**

Vous en avez pour votre argent... et plus!

# RÉSERVEZ VOTRE TABLE...



...VOS CHAISES ...VOTRE BUFFET ...VOTRE DESSERTE

Les naturels sont à l'honneur à des prix incomparables pendant notre promotion spéciale

Des tables classiques ou «design» en acajou, chêne naturel ou cérasé, cerisier, laque, granit, marbre, travertin, verre ou stratifié: de 495,00\$ à 4 995,00\$

Des chaises élégantes, solides et confortables: de 95,00\$ à 995,00\$

Des buffets esthétiques, pratiques et fonctionnels: de 595,00\$ à 5 995,00\$

Des meubles qui rehaussent toutes les ambiances: de 895,00\$ à 9 995,00\$

**JEUDI ET VENDREDI  
JUSQU'À 21h00  
SAMEDI  
JUSQU'À 17h00**

### FACILITÉS DE PAIEMENT

## LA GALERIE DU MEUBLE

### 4 MAGASINS BIEN DIFFÉRENTS

■ DESIGN:  
18, rue Courcelle  
Tél.: 681-0171

▲ CLASSIQUE:  
1215, boul. Charest O.  
Tél.: 681-0171

◆ ROCHE BOBOIS:  
9, rue Courcelle  
Tél.: 681-4101

Pour les clients de l'extérieur: 1-800-463-2277

● CUIR NO 1:  
2960, boul. Laurier  
Tél.: 681-0171

La province n'est toujours pas représentée au Nouveau-Brunswick

## Québec fait-il payer aux Acadiens leur appui tardif à Meech?

Les Acadiens du Nouveau-Brunswick sont-ils en train de payer pour leur lenteur à avoir approuvé l'accord du lac Meech?

par NORMAN DELISLE  
de la Presse canadienne

C'est du moins l'impression qui se dégage au gouvernement du Québec, dont le représentant au Nouveau-Brunswick, M. Robert Keating, n'a toujours pas été remplacé depuis son départ de Moncton en octobre dernier.

« Chacun prend son temps : les Acadiens pour avoir appuyé le lac Meech et nous pour nommer un

nouveau délégué », a ironisé hier un porte-parole du ministère des Affaires canadiennes Gil Rémillard.

Le porte-parole a cependant expliqué que « plusieurs candidats » avaient manifesté le désir de remplacer M. Keating et sont disponibles dès le moment où le ministre Rémillard leur fera signer.

M. Rémillard n'a pas encore pris de décision finale et le ministre était retenu « à l'extérieur »

cette semaine, a-t-on souligné à son bureau.

Le conseiller principal du Québec à Moncton, M. Edmond Richard, qui est actuellement le haut fonctionnaire responsable de la direction du bureau en attendant la venue d'un nouveau délégué, a indiqué à la Presse canadienne que le bureau fonctionne « normalement », en dépit des circonstances.

Selon M. Richard, le représentant officiel du Québec dans les provinces maritimes n'a pas un rôle politique à jouer puisqu'il

« ne représente pas le ministre ».

M. Richard croit que le rôle du bureau du Québec à Moncton est triple : faire la promotion économique, vendre l'image du Québec aux touristes qui proviennent des Maritimes et soutenir la francophonie. Le budget annuel du bureau est de 250 000 \$ et on y compte sept employés.

Pour sa part, Jean-Marie Nadeau, le directeur de l'information du seul quotidien francophone des provinces maritimes, *L'Acadie nouvelle*, a violemment critiqué le retard du Québec à nommer son

nouveau représentant.

Dans un éditorial en date du 8 février dans le quotidien publié à Caraquet, au cœur de la presqu'île acadienne, M. Nadeau juge « incompréhensible » le retard du gouvernement du Québec à nommer son représentant à Moncton.

« Un tel comportement laisse libre cours à cette impression trop souvent perceptible que le Québec ne s'intéresse pas plus qu'il ne le faut à la francophonie hors de ses frontières », écrit l'éditorialiste.

Se défendant de vouloir « déni-

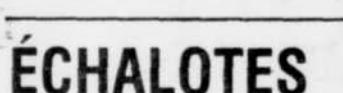
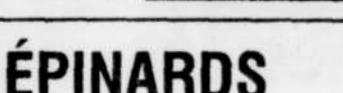
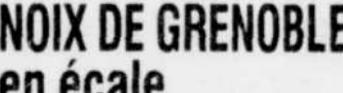
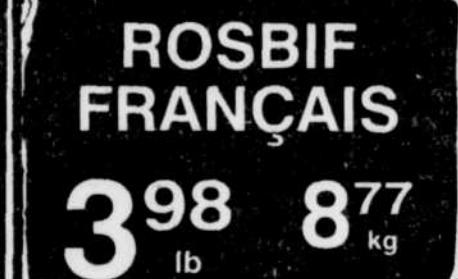
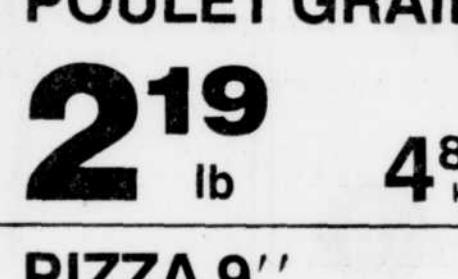
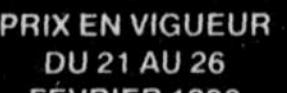
grer » le Québec - « On aime trop le Québec pour cela » - M. Nadeau signale que sans délégué, le bureau de Moncton « se retrouve quelque peu orphelin. Nous aussi. »

Lors d'une entrevue téléphonique, M. Nadeau a déploré la faiblesse des efforts du Québec pour aider les francophones hors du Québec.

Le Québec possède quatre bureaux dans les autres provinces canadiennes. Outre Moncton, il y a des bureaux du Québec à Ottawa, à Toronto et à Edmonton.

**LES HALLES  
FLEUR DE LYS**

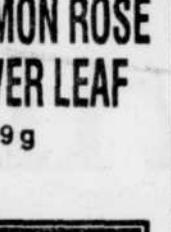
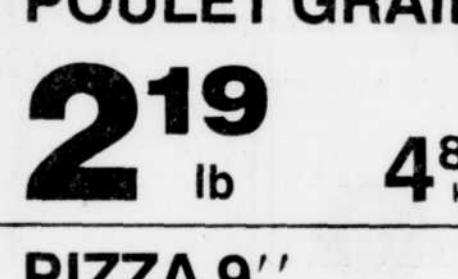
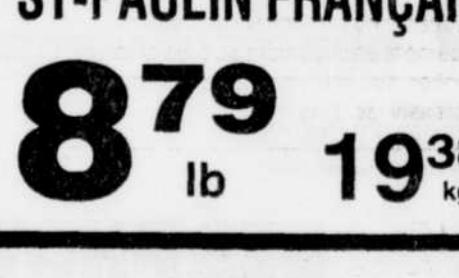
BIÈRE - VIN  
527-7885

 100% PURE UNSWEETENED ORANGE JUICE FROM CONCENTRATE	<b>JUS DE FRUITS PUR</b> DEL MONTE Assortis 1L  <b>89¢</b>
 <b>BISSCUITS CHAMPAGNE</b> Assortis Bte 225 g  <b>1 39</b>	 <b>BARRES DIPPS</b> Quaker Boîte de 120 g  <b>1 89</b>
 <b>SAUMON ROSE CLOVER LEAF</b> Bte 439 g  <b>2 69</b>	 <b>KETCHUP AYLMER</b> Bouteille comprimable 1L  <b>1 79</b>
 <b>ÉCHALOTES</b> produit des États-Unis  <b>3 pour 78¢</b>	 <b>ÉPINARDS</b> produit des États-Unis, sac de 10 onces  <b>98¢</b>
 <b>POMMES GRAMMY SMITH</b>  <b>78¢</b>	 <b>POIRES BARTLETT</b> du Chili  <b>88¢</b>
 <b>NOIX DE GRENOBLE</b> en écaille  <b>1 18</b>	 <b>ROSBIF FRANÇAIS</b> 3 98 lb 8 77 kg  <b>2 19</b>
 <b>CÉLERI</b> produit de Californie, grosseur # 24  <b>1 18</b>	 <b>POULET GRAIN</b> 4 83 kg  <b>2 99</b>
 <b>MAÏS JAUNE</b> GRILLÉ À SEC  <b>8 64</b>	 <b>BACON MAPLE LEAF</b> (paquet de 250 g)  <b>1 69</b>
 <b>POISSONNERIE QUAI-BEC</b> VALIDE AUX HALLES FLEUR DE LYS HALLES DU CAMPANILE  <b>527-4634</b> <b>653-6097</b>	 <b>PRIX EN VIGUEUR</b> DU 21 AU 26 FÉVRIER 1990

**OUVERT LE DIMANCHE**

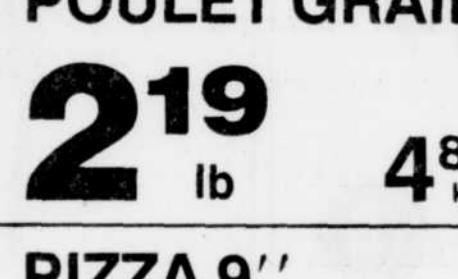
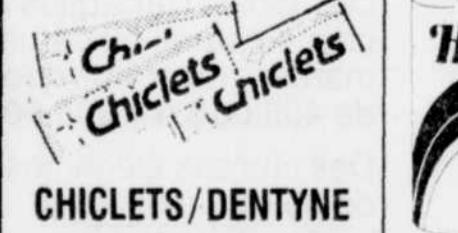
**marché**

UNE GRANDE ÉPICERIE

 <b>Habitant</b> Assorties 796 ml  <b>89¢</b>	 <b>CRÈME À TARTINER NUTELLA</b> Chocolat et Noisettes 460 g  <b>2 69</b>
 <b>ESSUIE-TOUT FIESTA</b> Blanc 2 rouleaux  <b>79¢</b>	 <b>EAU DE JAVEL LAVO</b> Cont. 3,6 L  <b>99¢</b>
 <b>SAUMON ROSE CLOVER LEAF</b> Bte 439 g  <b>2 69</b>	 <b>KETCHUP AYLMER</b> Bouteille comprimable 1L  <b>1 79</b>
 <b>ÉCHALOTES</b> produit des États-Unis  <b>3 pour 78¢</b>	 <b>POULET GRAIN</b> 4 83 kg  <b>2 99</b>
 <b>PRIX EN VIGUEUR</b> DU 21 AU 26 FÉVRIER 1990	 <b>BACON MAPLE LEAF</b> (paquet de 250 g)  <b>1 69</b>
 <b>PRIX EN VIGUEUR</b> DU 21 AU 26 FÉVRIER 1990	 <b>ST-PAULIN FRANÇAIS</b> 8 79 lb 19 38 kg

**la Bonne Coupe**

**Boucherie**

 <b>ROSBIF FRANÇAIS</b> 3 98 lb 8 77 kg  <b>2 19</b>	 <b>POULET GRAIN</b> 4 83 kg  <b>2 99</b>
 <b>HI-DRI ESSUIE-TOUT</b> 2 rouleaux  <b>99¢</b>	 <b>AQUA-FRESH</b> Dentifrice 100 ml 99¢ avec coupon disponible dans magasin
 <b>CHICLETS / DENTYNE</b> 3 pcts 79¢*	 <b>AQUA-FRESH</b> Dentifrice 100 ml 99¢ avec coupon disponible dans magasin
 <b>PRIX EN VIGUEUR</b> DU 21 AU 26 FÉVRIER 1990	 <b>CHEER</b> Detergent 5 litres SPÉCIAL  <b>2 99</b>

**Éde du Vac**

**MAÏS JAUNE**  
GRILLÉ À SEC

**8 64**  
kg

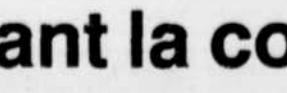
**3 93**  
lb

Les Halles Fleur de Lys

**OUVERT LE DIMANCHE**

**marché**

UNE GRANDE ÉPICERIE

 <b>Festival de la CREVETTE</b>	 <b>PRIX EN VIGUEUR</b> DU 21 AU 26 FÉVRIER 1990
---	--

## LE BUDGET

## WILSON



LE SOLEIL

## Le déficit sera ramené à 28,5 milliards \$

Le déficit budgétaire sera ramené à 28,5 milliards \$ en 1990-91, de 30,5 milliards \$ qu'il était en 1989-90.

## L'impôt des particuliers



## Pas de hausse d'impôts ni de nouvelle taxe

Le budget ne comporte aucune hausse d'impôts et la création d'aucune nouvelle taxe pour les particuliers.

## Coupures dans la péréquation



## 870 millions \$ de moins aux provinces

Le gouvernement limite l'augmentation de ses transferts aux provinces à trois % en 1990-91, ce qui représente une économie de quelque 870 millions \$ pour le trésor fédéral. Cette croissance sera de 2,3 % pour les trois provinces les plus riches, alors qu'elle sera de 4 % dans les Maritimes.

## Nouvelles privatisations



## Petro Canada sera privatisée

Petro Canada sera privatisée selon des modalités qui seront précisées plus tard et le gouvernement mettra également en vente ses actions dans Télésat Canada.

## Mesures pour les compagnies



## Subventions aux entreprises pratiquement abolies

Les subventions aux entreprises seront pratiquement abolies alors que les critères d'obtention des prêts gouvernementaux seront renversés.

## Nouvelles mesures



## L'aide à l'exploration minière supprimée

Les subventions en vertu du programme de stimulation de l'exploration minière sont abolies.

## Coupures dans la fonction publique



## Gel des budgets de Téléfilm et Radio-Canada

Téléfilm Canada et la Société Radio-Canada voient leur budget gelé au niveau de 1989 pour les deux prochaines années. Les augmentations de quelque 20 millions \$ déjà approuvées pour Radio-Canada sont annulées.

## La TPS (taxe sur les produits et les services)



## 1,8 milliard \$ consacré à la TPS cette année

Le gouvernement consacrera 1,8 milliard \$ cette année et deux milliards \$ l'an prochain pour la mise en place de la taxe sur les produits et services, qui entrera en vigueur le 1er janvier prochain.

## Le gel des programmes de transfert va coûter 600 millions \$ au Québec

OTTAWA — La décision d'Ottawa de geler son principal programme de transfert aux provinces coûtera un peu plus de 600 millions \$ au Québec au cours des deux prochaines années.

par HÉLÈNE BARIL  
LE SOLEIL

C'est des provinces que le ministre Wilson a exigé le plus grand effort pour réduire son déficit. A lui seul, le gel du Financement des programmes établis (FPE) représente le tiers des économies prévues pour cette année, soit 869 millions sur 2,7 milliards.

« La situation, en matière de dette et de déficit, est beaucoup plus grave au niveau fédéral qu'au niveau des provinces », expliquent les documents budgétaires.

Pour le Québec, le gel représente 220 millions \$ de moins en 1990-1991 et 389 millions \$ de moins en 1991-1992, sur un total d'un peu plus de 10 milliards \$ en transferts fédéraux.

Ni la péréquation ni le Régime d'assistance publique versé aux provinces les plus pauvres (toutes sauf l'Ontario, l'Alberta et la Colombie-Britannique) ne sont touchés par le gel annoncé hier.

Ces trois dernières provinces seront de plus affectées par le gel du Régime d'assistance publique, ce qui signifie par exemple un manque à gagner total de 1 milliard \$ en deux ans pour l'Ontario.

Le FPE est le plus important



Le ministre Wilson a réservé une bien mauvaise surprise aux provinces

programme de transfert du gouvernement fédéral aux provinces. Il représente cette année 20 milliards \$ sur les 33 mil-

liards de l'aide fédérale totale aux provinces, comparativement à 8,2 milliards \$ pour la péréquation et 5,8 milliards \$

pour le Régime d'assistance publique.

Le Québec est la province qui reçoit le plus en paiements

20 milliards \$ sur les 33 mil-

liards de l'aide fédérale totale aux provinces, comparativement à 8,2 milliards \$ pour la péréquation et 5,8 milliards \$

pour le Régime d'assistance publique.

Le Québec est la province qui reçoit le plus en paiements

20 milliards \$ sur les 33 mil-

liards de l'aide fédérale totale aux provinces, comparativement à 8,2 milliards \$ pour la péréquation et 5,8 milliards \$

pour le Régime d'assistance publique.

Le Québec est la province qui reçoit le plus en paiements

20 milliards \$ sur les 33 mil-

liards de l'aide fédérale totale aux provinces, comparativement à 8,2 milliards \$ pour la péréquation et 5,8 milliards \$

pour le Régime d'assistance publique.

Le Québec est la province qui reçoit le plus en paiements

20 milliards \$ sur les 33 mil-

liards de l'aide fédérale totale aux provinces, comparativement à 8,2 milliards \$ pour la péréquation et 5,8 milliards \$

pour le Régime d'assistance publique.

Le Québec est la province qui reçoit le plus en paiements

20 milliards \$ sur les 33 mil-

liards de l'aide fédérale totale aux provinces, comparativement à 8,2 milliards \$ pour la péréquation et 5,8 milliards \$

pour le Régime d'assistance publique.

Le Québec est la province qui reçoit le plus en paiements

20 milliards \$ sur les 33 mil-

liards de l'aide fédérale totale aux provinces, comparativement à 8,2 milliards \$ pour la péréquation et 5,8 milliards \$

pour le Régime d'assistance publique.

Le Québec est la province qui reçoit le plus en paiements

20 milliards \$ sur les 33 mil-

liards de l'aide fédérale totale aux provinces, comparativement à 8,2 milliards \$ pour la péréquation et 5,8 milliards \$

pour le Régime d'assistance publique.

Le Québec est la province qui reçoit le plus en paiements

20 milliards \$ sur les 33 mil-

liards de l'aide fédérale totale aux provinces, comparativement à 8,2 milliards \$ pour la péréquation et 5,8 milliards \$

pour le Régime d'assistance publique.

Le Québec est la province qui reçoit le plus en paiements

20 milliards \$ sur les 33 mil-

liards de l'aide fédérale totale aux provinces, comparativement à 8,2 milliards \$ pour la péréquation et 5,8 milliards \$

pour le Régime d'assistance publique.

Le Québec est la province qui reçoit le plus en paiements

20 milliards \$ sur les 33 mil-

liards de l'aide fédérale totale aux provinces, comparativement à 8,2 milliards \$ pour la péréquation et 5,8 milliards \$

pour le Régime d'assistance publique.

Le Québec est la province qui reçoit le plus en paiements

20 milliards \$ sur les 33 mil-

liards de l'aide fédérale totale aux provinces, comparativement à 8,2 milliards \$ pour la péréquation et 5,8 milliards \$

pour le Régime d'assistance publique.

Le Québec est la province qui reçoit le plus en paiements

20 milliards \$ sur les 33 mil-

liards de l'aide fédérale totale aux provinces, comparativement à 8,2 milliards \$ pour la péréquation et 5,8 milliards \$

pour le Régime d'assistance publique.

Le Québec est la province qui reçoit le plus en paiements

20 milliards \$ sur les 33 mil-

liards de l'aide fédérale totale aux provinces, comparativement à 8,2 milliards \$ pour la péréquation et 5,8 milliards \$

pour le Régime d'assistance publique.

Le Québec est la province qui reçoit le plus en paiements

20 milliards \$ sur les 33 mil-

liards de l'aide fédérale totale aux provinces, comparativement à 8,2 milliards \$ pour la péréquation et 5,8 milliards \$

pour le Régime d'assistance publique.

Le Québec est la province qui reçoit le plus en paiements

20 milliards \$ sur les 33 mil-

liards de l'aide fédérale totale aux provinces, comparativement à 8,2 milliards \$ pour la péréquation et 5,8 milliards \$

pour le Régime d'assistance publique.

Le Québec est la province qui reçoit le plus en paiements

20 milliards \$ sur les 33 mil-

liards de l'aide fédérale totale aux provinces, comparativement à 8,2 milliards \$ pour la péréquation et 5,8 milliards \$

pour le Régime d'assistance publique.

Le Québec est la province qui reçoit le plus en paiements

20 milliards \$ sur les 33 mil-

liards de l'aide fédérale totale aux provinces, comparativement à 8,2 milliards \$ pour la péréquation et 5,8 milliards \$

pour le Régime d'assistance publique.

Le Québec est la province qui reçoit le plus en paiements

20 milliards \$ sur les 33 mil-

liards de l'aide fédérale totale aux provinces, comparativement à 8,2 milliards \$ pour la péréquation et 5,8 milliards \$

pour le Régime d'assistance publique.

Le Québec est la province qui reçoit le plus en paiements

20 milliards \$ sur les 33 mil-

liards de l'aide fédérale totale aux provinces, comparativement à 8,2 milliards \$ pour la péréquation et 5,8 milliards \$

pour le Régime d'assistance publique.

Le Québec est la province qui reçoit le plus en paiements

20 milliards \$ sur les 33 mil-

liards de l'aide fédérale totale aux provinces, comparativement à 8,2 milliards \$ pour la péréquation et 5,8 milliards \$

pour le Régime d'assistance publique.

Le Québec est la province qui reçoit le plus en paiements

20 milliards \$ sur les 33 mil-

liards de l'aide fédérale totale aux provinces, comparativement à 8,2 milliards \$ pour la péréquation et 5,8 milliards \$

pour le Régime d'assistance publique.

Le Québec est la province qui reçoit le plus en paiements

20 milliards \$ sur les 33 mil-

liards de l'aide fédérale totale aux provinces, comparativement à 8,2 milliards \$ pour la péréquation et 5,8 milliards \$

pour le Régime d'assistance publique.

Le Québec est la province qui reçoit le plus en paiements

20 milliards \$ sur les 33 mil-

liards de l'aide fédérale totale aux provinces, comparativement à 8,2 milliards \$ pour la péréquation et 5,8 milliards \$

pour le Régime d'assistance publique.

Le Québec est la province qui reçoit le plus en paiements

## Le budget Wilson précipitera le Canada dans la récession, affirme le chef de l'Opposition

OTTAWA — Le budget du ministre des Finances Michael Wilson précipitera le Canada dans la récession.

par MARIE TISON  
de la Presse canadienne

C'est ce qu'a affirmé hier le chef de l'Opposition libérale, M. Herb Gray, à l'issue du discours de M. Wilson.

« Ce sont de mauvaises nouvelles pour l'économie canadienne », a-t-il affirmé.

Il a notamment soutenu que les coupures gouvernementales allaient affecter directement l'avenir du pays, notamment dans les domaines de l'éducation post-secondaire et les sciences et la technologie.

Il a ajouté que plusieurs de ces coupures allaient se faire sur le dos des provinces, qui devraient hauser leurs propres taxes pour récupérer ce manque à gagner. Les Canadiens devront payer plus d'impôts, en dépit des allégations du ministre Wilson au sujet de l'absence de nouvelles taxes, a-t-il déclaré.

La leader du Nouveau Parti démocratique Audrey McLaughlin a soutenu pour sa part que le bud-



M. Herb GRAY

get n'entraînait aucune lueur d'espoir pour les étudiants, les malades et les sans-abris, touchés par des coupures.

Elle s'est montrée particulièrement étonnée de constater l'absence de mesures positives concernant l'environnement, en dépit des nombreuses déclarations favorables à ce secteur du premier ministre Brian Mulroney et du ministre de l'Environnement Lucien Bouchard, et le développement régional.

Elle a finalement déploré l'ab-

sence d'idées nouvelles dans ce budget.

« C'est comme un vieux film qui repasse sans cesse », a-t-elle déclaré.

Le critique néo-démocrate en matière de finances Lorne Nystrom s'est montré particulièrement déçu par la décision du gouvernement de privatiser Petro-Canada. Il a soutenu que cette institution constituait une vitrine pour la technologie canadienne en matière d'énergie.

« Le NPD concentrera ses efforts pour contrer cette décision », a-t-il promis.

Le député libéral Paul Martin, un candidat dans la course au leadership du Parti libéral, a également tenu à réagir au budget Wilson.

Il a soutenu qu'il s'agissait de l'aboutissement de six années de mauvaise gestion. Il s'en est notamment pris aux taux d'intérêts élevés et aux coupures dans le domaine de l'éducation, qui nuiront selon lui à la compétitivité du Canada dans l'avenir.

Il a ajouté qu'il n'aimerait pas être un ministre provincial des Finances, pris avec ce nouveau fardeau budgétaire.

Pour sa part, la critique libérale



Mme Audrey McLAUGHLIN

en matière de communications Sheila Finestone a déploré les coupures à Radio-Canada et à Téléfilm.

« C'est une farce, tout en étant une honte », a-t-elle affirmé.

Le député libéral terne-neuvien Brian Tobin a résumé la position de l'Opposition en une phrase.

« Hier, nous étions sur le bord d'une récession. Aujourd'hui, le ministre Wilson vient de nous donner une poussée dans le vise.

Pour sa part, la critique libérale

## Les contribuables québécois ne perdent rien pour attendre

QUÉBEC — Épargnés par le budget fédéral, les contribuables québécois ne perdent rien pour attendre.

par MICHEL VENNE  
de la Presse canadienne

Sans le dire explicitement, le ministre québécois des Finances, M. Gérard D. Lévesque, a indiqué hier que les mesures annoncées par son homologue Michael Wilson pourraient le forcer à décréter une hausse d'impôts lors de son propre budget dans quelques semaines.

Le budget fédéral « est un budget trompe-l'œil et injuste », a dit le ministre. « Trompe-l'œil parce qu'en pretendant épargner le contribuable, le gouvernement fédéral demande aux provinces de couper et de taxer à sa place ».

M. Lévesque a soutenu que les mesures contenues dans le budget Wilson coûteront au gouvernement du Québec quelque 650 millions \$ de plus pour les deux prochaines années, dont 250

millions \$ en 1990-91. L'an passé, la facture s'élevait à 1,1 milliard \$, a souligné le ministre.

La coupe la plus douloureuse est celle faite dans les sommes versées aux provinces pour la santé et l'enseignement post-secondaire. Le Québec recevra 221 millions \$ de moins que prévu à ces fins en 1990-91 et 392 millions \$ en 1991-92.

« C'est sûr que cela crée sur nous une pression. Il y a des limites à se faire refiler des factures

de cet ordre, a lancé M. Lévesque. Et comme je n'imprime pas de papier-monnaie, ne soyez pas surpris que nous soyons obligés d'adopter des mesures pour combler ce manque à gagner.

L'hypothèse d'une hausse des impôts prend d'autant plus de crédibilité que M. Lévesque semble exclure totalement l'idée d'augmenter le déficit du Québec (prévu à 1,5 milliard \$ pour l'année en cours). « Augmenter le déficit, dit-il, ce n'est que reporter des taxes à plus tard ».

## Chez Petro-Canada, tout le monde reçoit le traitement **MAXIMUM**... même la concurrence!

Nous vous remettrons 1 \$ pour chaque bon de la concurrence (Esso, Texaco, Shell, Sunoco, Ultramar, etc.), quel qu'il soit!\*

Pour chaque bon de la concurrence, quel qu'il soit — bon-cadeau, bon à gratter, bon magique, n'importe quel bon — Petro-Canada vous remettra 1 \$ à l'achat d'au moins 25 litres d'essence sans plomb Maximum. L'offre d'échange des bons de la concurrence est valable jusqu'au 10 mars prochain.

\*Un seul bon par achat. Aucune valeur de rachat. Reproductions mécaniques non acceptées. Ce bon ne peut être combiné à aucune autre offre.

**EN PLUS** Participez au Concours  
«Le traitement **MAXIMUM**»  
et vous pourriez gagner 5 000 \$!

Vous pourriez gagner 5 000 \$ en argent comptant en participant à nos tirages hebdomadaires. Les tirages auront lieu les 21 et 28 février et les 7 et 14 mars. Les bulletins de participation sont disponibles chez votre détaillant Petro-Canada participant. Participez aussi souvent que vous le désirez. Aucun achat requis.



**PETRO-CANADA**  
Au service des gens d'ici

MC/® Marque de commerce de Petro-Canada Inc. — Trademark

## RÉACTIONS

par PIERRE ASSELIN

### ■ Un pas dans la bonne direction (Desjardins)

« Nous aurions aimé plus mais dans les circonstances c'est un pas dans la bonne direction », indiquait Bruno Montour, économiste senior au Mouvement Desjardins. Puisque l'économie est en ralentissement, des coupures trop sévères auraient pu nous mener dans une récession. Le ministre a évité des coupures aveugles dans tous les programmes en gardant le statu quo pour l'assurance-chômage, les allocations familiales, la sécurité de vieillesse et la prééquation, dont la croissance est limitée à un maximum de 5 %. Par ailleurs en faisant porter aux provinces le tiers des restrictions, le gouvernement fédéral ne fait que respecter la proportion de ses dépenses, dont le tiers va aux provinces.

### ■ Un remède qui ne convient pas (Proulx)

Selon le président de l'Union des producteurs agricoles, Jacques Proulx, le programme budgétaire présenté hier est irréaliste. « Où prendra-t-on les 14 milliards \$ de réductions de dépenses promises ? », interroge-t-il. Le plus grand reproche qu'il adresse à Wilson concerne toutefois les taux d'intérêts. Les taux resteront élevés parce que le gouvernement continue de craindre qu'une poussée inflationniste n'affecte éventuellement le sud de l'Ontario. C'est une stratégie nationale qui pénalise énormément les agriculteurs dont le niveau d'endettement est proportionnellement plus élevé que celui de la plupart des autres propriétaires de pme rappelle-t-il.

### ■ Un budget du trop peu trop tard (Décary)

Il n'y a pas vraiment lieu à féliciter le gouvernement, selon le vice-président de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, Michel Décary. Les décisions annoncées hier auraient dû être prises depuis longtemps. À titre d'exemple, si le gouvernement fédéral avait coupé ses dépenses au même rythme qu'il a augmenté les taxes depuis sa prise du pouvoir, les déficits annuels ne seraient que de 12 milliards \$, au lieu de 30 milliards \$. Toutefois, même si on ne lui envoie pas de fleurs, le ministre Wilson a fait un pas dans la bonne direction. Il commence à comprendre. Du budget fédéral, il se dégage aussi une bonne chose : un « message positif » aux financiers internationaux.

### ■ Rien de neuf pour Davie (Fontaine)

Le budget fédéral qui a été présenté hier ne change absolument rien en ce qui concerne le chantier MIL-Davie, a assuré le député conservateur de Lévis, M. Gabriel Fontaine. Les sommes réservées à la Défense nationale maintiennent une croissance annuelle de 5 %, ce qui ne donne quand même pas d'indication quant aux chances qu'a ce chantier maritime d'obtenir l'aide demandée pour épouser un déficit et obtenir des contrats. La discussion se poursuit entre les deux paliers de gouvernements dans le but de dégager au plus tôt toutes les informations pouvant conduire à une décision, a tenu à rassurer le député fédéral de Lévis.

### ■ Tanné des mêmes sornettes (Larose)

« On n'est pas surpris mais tanné d'entendre les mêmes sornettes qui donnent des résultats de plus en plus désastreux », a commenté le président de la Centrale des syndicats nationaux (CSN), Gérald Larose. Combattre l'inflation par des taux d'intérêts élevés ne fait que gonfler le dollar en plus d'alourdir la dette dont le gouvernement veut se débarrasser, explique le président. « Et on se retrouve pire qu'avant ». Par ailleurs, la privatisation de Petro-Canada et Télésat Canada « c'est comme débiter la galerie pour chauffer le poêle. On ne le fait qu'une fois ». Le gouvernement devrait aller chercher ses fonds en réajustant la fiscalité des entreprises et des sociétés.

### ■ Le Canada un pays au bord du gouffre (Le Hir)

« Les Canadiens ne doivent pas se faire d'illusions, prévient le directeur général de l'Association des manufacturiers canadiens au Québec, Richard Le Hir. Les années 1990 s'annoncent tumultueuses vu que nous continuons à vivre au-dessus de nos moyens, écrasés sous une montagne de dettes qui ne cesse de grandir. Le Canada est un pays au bord du gouffre qui vit d'emprunts. » M. Wilson a pu respecter ses prévisions, reconnaît l'Association, mais il le fait avec des taux d'intérêts élevés nuisibles à l'économie et aux manufacturiers en particulier. »

### ■ Des prédictions trop optimistes (Lavoie)

Même s'il reconnaît la situation dangereuse de la dette, le ministre Wilson ne prend pas suffisamment de moyens pour réduire sa croissance à court terme, estime le trésorier de la Chambre de commerce du Québec métropolitain, Raymond Lavoie. Ottawa mise tout sur la TPS dont les résultats sont non seulement hypothétiques, mais qui aura en plus des effets inflationnistes. Enfin Michael Wilson s'avère incapable de prévoir correctement l'évolution des taux d'intérêt et ses erreurs ont jusqu'ici annulé l'impact de ses mesures, soutient M. Lavoie, qui croit que les taux de 11 % prévus par le ministre sont irréalistes au moment où ces taux sont de 13,32 %.

### ■ Un budget rassurant malgré tout (Dufour)

Même si ce budget ne solutionne pas tous les problèmes, il est de nature à rassurer les investisseurs et les marchés financiers, croit le président du Conseil du patronat du Québec, M. Ghislain Dufour. Toutefois la réduction de 1 milliard \$ des paiements de transfert aux provinces inquiète le Conseil, qui prévoit une réduction des services et une hausse des impôts dans les provinces. La suppression des actions accrédivites frapperait plus durement le Québec, signale M. Dufour, tandis que les particuliers doivent encore essuyer une hausse de d'impôts 4,7 milliards \$ annoncée dans le précédent budget. Par contre, la réduction du déficit et des dépenses ainsi qu'un assainissement des dépenses et les privatisations annoncées sont bien vues du Conseil.

## Le symbole Petro Canada sera privatisé par le gouvernement d'ici à la fin de l'année

OTTAWA — Après Air Canada, le gouvernement Mulroney s'attaque à un autre symbole nationaliste canadien et s'engage à privatiser, d'ici la fin de l'année, la société pétrolière Petro Canada.

par GUY TAILLEFER  
de la Presse canadienne

Déposant son budget aux Communes, le ministre des Finances Michael Wilson a indiqué qu'après consultation avec la haute direction de la société d'État, « le gouvernement a décidé qu'il est opportun d'offrir au grand public une participation directe à la société. »

Un projet de loi de privatisation sera déposé en Chambre d'ici la fin de l'année, précisant la façon dont le gouvernement se propose de se départir de Petro Canada.

C'est un autre monument de l'époque Trudeau qui tombe. Au tout début de son premier mandat, le gouvernement Mulroney avait donné des signes prémonitoires en faisant sauter le Programme énergétique national. Les conservateurs sont d'avis maintenant que Petro Canada « n'est plus nécessaire à la réalisation des objectifs de la politique publique. »

Même s'il ne précise pas les modalités de la privatisation de la société pétrolière nationale, M. Wilson laisse entendre qu'elle démeurera sous contrôle canadien.

## Le recteur Michel Gervais estomaqué par les coupures de transfert aux provinces

Le recteur de l'université Laval, Michel Gervais, se dit estomaqué par l'ampleur des coupures dans les transferts aux provinces. Au point, dit-il, qu'il faudra peut-être se demander si le fédéralisme est vraiment rentable !

par PIERRE ASSELIN  
LE SOLEIL

Québec perdra 600 millions \$ sur deux ans en transferts fédéraux pour l'éducation post-secondaire et les soins de santé. « Je prévoyais depuis plus de cinq ans qu'il couperait là-dedans mais je ne m'attendais jamais à des coupures de cette ampleur », confiait hier le recteur au SOLEIL.

« Le fédéralisme devient moins rentable, avance encore M. Gervais, et je commence à me demander si ce qui arrive n'apportera pas de l'eau au moulin de ceux qui disent qu'on serait capable de se

Plusieurs autres sociétés et organismes d'État seront carrément dissous et leurs fonctions, transférées à d'autres entités. Il s'agit de la Société canadienne des brevets et d'exploitation, de la Corporation Place du Havre, de l'Office canadien des brevets et du Comité provisoire d'examen des services postaux.

« Le gouvernement est confiant qu'une société Petro Canada privatisée, sous contrôle canadien, jouera un rôle de plus en plus important dans le secteur énergétique canadien », a affirmé M. Wilson.

Mais Petro Canada n'est pas la seule société d'État que le gouvernement ait mise en vente hier. Télé-Canada, spécialisée dans les communications par satellite, ainsi que les sociétés Nordion International et Theratronics International le sont aussi.

Cela porte à 22 le nombre de sociétés d'État privatisées ou sur le point de l'être par les conservateurs depuis qu'ils ont pris le pouvoir en septembre 1984. Au total, le gouvernement a vendu ou réduit sa participation dans 18 sociétés d'État, pendant que huit autres ont été dissoutes. Les effectifs des sociétés d'État ont été diminués de 75 000 personnes.

« Nous continuons de privatiser des sociétés d'État », a promis M. Wilson, comme si ses intentions n'étaient pas déjà suffisamment claires. Le ministre s'est félicité par ailleurs de l'amélioration de la situation financière chez Postes Canada et Canadian National.

« Nous continuons de privatiser des sociétés d'État », a promis M. Wilson, comme si ses intentions n'étaient pas déjà suffisamment claires. Le ministre s'est félicité par ailleurs de l'amélioration de la situation financière chez Postes Canada et Canadian National.

OTTAWA — La mise en application de la TPS coûtera 1,8 milliard \$ avant même qu'elle n'entre en vigueur le 1er janvier 1991.

par PIERRE APRIL  
de la Presse canadienne

En 1990-1991, le gouvernement dépensera 260 millions \$ en frais d'administration et remboursera pas moins de 600 millions \$ aux familles et contribuables admissibles au versement anticipé du crédit pour la TPS.

M. Gervais avoue une « grande inquiétude » pour l'avenir des universités au Québec. La province n'a ajouté que 20 millions \$ à leur budget quand l'économie allait encore bien, « qu'est-ce qu'ils vont nous faire quand ça va aller mal ? » s'interroge le recteur.

Il faudrait un débat collectif là-dessus. L'enseignement supérieur n'est pas une dépense, c'est un investissement dans l'avenir. Si le Québec est forcé de couper encore, on s'enlise dans le sous-développement.

Le recteur se dit déçu parce que ce sont ces transferts qui déterminent le financement des universités dans plusieurs provinces.

« Et je suis d'autant plus surpris qu'en même temps le fédéral empêche dans une juridiction provinciale avec les Bourses du Canada et les diplômes en administration publique. »

En outre, le gouvernement fédéral exigera un versement additionnel de 100 millions \$ de Ports Canada, une société qui dispose de fonds excédentaires par rapport à ses besoins d'investissements à court terme.

Parallèlement à ce programme de privatisation tous azimuts, le gouvernement fédéral appliquera à compter de cette année une politique qui, à quelques exceptions près, éliminera les subventions aux entreprises.

L'aide financière du gouvernement fédéral aux entreprises sera dorénavant remboursable selon des modalités plus strictes. « Il sera ainsi clair, a déclaré M. Wilson aux Communes, que nous privilierons l'investissement dans le développement économique plutôt que les subventions au secteur privé. »

## 1,8 milliard \$ pour la mise en application de la TPS

changement sera de 900 millions \$ en 1991-92.

L'élimination graduelle de la taxe cachée (TVF) et des diverses taxes d'accise existantes absorberont une somme additionnelle de 3,1 milliards \$.

En 1991-92, première année complète de l'application de la TPS, le gouvernement prévoit amasser 20,8 milliards \$ de recettes nettes. Ce chiffre tient compte de l'effet des rajustements des taxes d'accise sur l'alcool et le tabac afin de maintenir le fardeau fiscal imposé par le fédéral sur ces produits aux niveaux d'avant la réforme.

M. Wilson a précisé que la taxe actuelle de vente détruisait les emplois au Canada, qu'elle rendait nos exportations moins compétitives et avantagéait les importations par rapport aux produits fabriqués au Canada.

« Cette taxe coûte 9 milliards \$ chaque année au Canada sous forme de manque à produire, a souligné le ministre. La TPS, en éliminant ces effets négatifs, ouvrira de nouvelles possibilités de croissance et d'emploi. »

Le crédit remboursable de la TPS s'appliquera aux familles dont le revenu net ne dépasse pas 30 000 \$. Il s'élèvera à 2,4 milliards \$ par année, soit une augmentation d'environ 1,3 milliard \$ par rapport à l'actuel crédit pour la Taxe fédérale de vente sur les produits manufacturés.



Georges  
ANGERS

## La gageure de Michael Wilson

À côté des prévisions relativement optimistes du ministre fédéral des Finances quant à la performance économique du pays à court et moyen termes, certains des qualificatifs utilisés dans son discours du budget hier avaient une bien drôle de raison.

« Les mesures de contrôle des dépenses présentées dans ce budget sont DURES. »

« L'expérience justifie également la poursuite d'une politique monétaire FERME... »

« Il s'agira d'une année ÉPROUVANTE... »

De bien curieux qualificatifs car, habitués que nous sommes depuis cinq ans d'encaisser des augmentations d'impôt et de taxes de toutes sortes et sous différentes formes, on aura bien de la difficulté à faire croire à la grande majorité des Canadiens que ce sixième budget de Michael Wilson est une telle horreur.

Avec toutes les observations plus pessimistes les unes que les autres dont on nous avait inondés depuis quelques semaines, on nous avait en effet conditionnés à attendre le pire.

### Pas de panique

Or Michael Wilson a déjoué tout le monde. Pas de panique, a-t-il dit en substance hier. Avec un petit ajustement à la baisse des dépenses fédérales de 3 milliards \$ cette année et de 3,8 milliards \$ l'an prochain, tout reste parfaitement sous contrôle.

Les taux d'intérêt plus élevés que prévus ne sont qu'un incident de parcours que le budget d'hier est venu corriger. Pour l'essentiel, la trajectoire financière établie dans le budget d'avril dernier est maintenue strictement.

Bien sûr, nous traversons actuellement une période de ralentissement ; mais c'est tout-à-fait transitoire, a prédict M. Wilson, et l'on ne doit surtout pas en conclure qu'il s'agit d'une récession.

Même que l'on peut envisager, toujours selon le ministre, un redémarrage de la croissance économique dans la deuxième moitié de cette année, une pression moins forte de l'inflation, des taux d'intérêt qui, en conséquence, baissent graduellement, en somme le retour des beaux jours.

Rien, donc, dans les prévisions économiques du ministre ne justifiait certains des qualificatifs qu'il a pourtant utilisés dans son discours hier. Même notre dette nationale sera sous contrôle !

Mais alors pourquoi utiliser des qualificatifs qui auraient plutôt tendance à nous rendre pessimistes ? Cela est d'autant plus curieux, par ailleurs, que les coupures de dépenses annoncées ne touchent pas directement la très grande majorité des Canadiens, sauf bien entendu si les provinces tentent de leur refiler immédiatement la facture que vient de leur tendre Ottawa.

En fait, on a carrément l'impression que Michael Wilson ne s'adressait pas aux Canadiens quand il parlait de « mesures dures » ou encore « énergiques », de politique monétaire « ferme ».

### Message aux marchés

Il s'adressait vraisemblablement plutôt aux marchés financiers internationaux qui ont beaucoup fait valser la devise canadienne au cours des dernières semaines et provoqué chez nous une quasi-crise.

Or en maintenant ni plus ni moins hier le cap sur les objectifs déterminés dans son budget d'avril dernier, Michael Wilson a carrément mis sa tête sur le billot.

Suite à la page A-14

**1000000\$**

**SAMEDI**

**SÉLECT**

**C'EST JUSTE AU QUÉBEC QUE ÇA SE GAGNE!**

**APPROX.**

**loto-québec**

## La lutte au déficit budgétaire est prioritaire

OTTAWA — Michael Wilson est plus engagé que jamais dans sa lutte au déficit budgétaire. Il ne parviendra cependant pas à l'éliminer d'ici l'exercice 1994-1995, mais croit réalisable de le réduire à 10 milliards \$ à ce moment, par rapport aux 30 milliards \$ de cette année.

par PIERRE-PAUL NOREAU  
LE SOLEIL

Malgré le contexte difficile actuel, le ministre fédéral des Finances ne désespère pas de réussir à mater et faire ultimement disparaître l'excédent des dépenses sur les revenus dans le budget fédéral.

Dejà il estime avoir marqué des points importants dans sa lutte, en ramenant de 24 % à moins de 10 %, le taux de croissance annuelle de la dette publique canadienne. Cela est cependant encore loin de lui permettre de crier victoire. La croissance de la dette publique canadienne « continue d'augmenter plus vite que l'économie, soit plus vite que nos capacités financières. »

Aux seules fins du paiement des intérêts de la dette, c'est actuellement 35 cents de chaque dollar de recettes qui y passent, soit plus du tiers des entrées de fonds du gouvernement fédéral.

Avec les mesures présentées hier, le déficit annuel de 30,5 milliards \$ descendra à 28,5 milliards \$ en 1990-1991 prévoit M. Wilson, et ce, même en tenant

compte des coûts transitoires qu'imposera au fédéral la mise en place de la réforme de la taxe de vente.

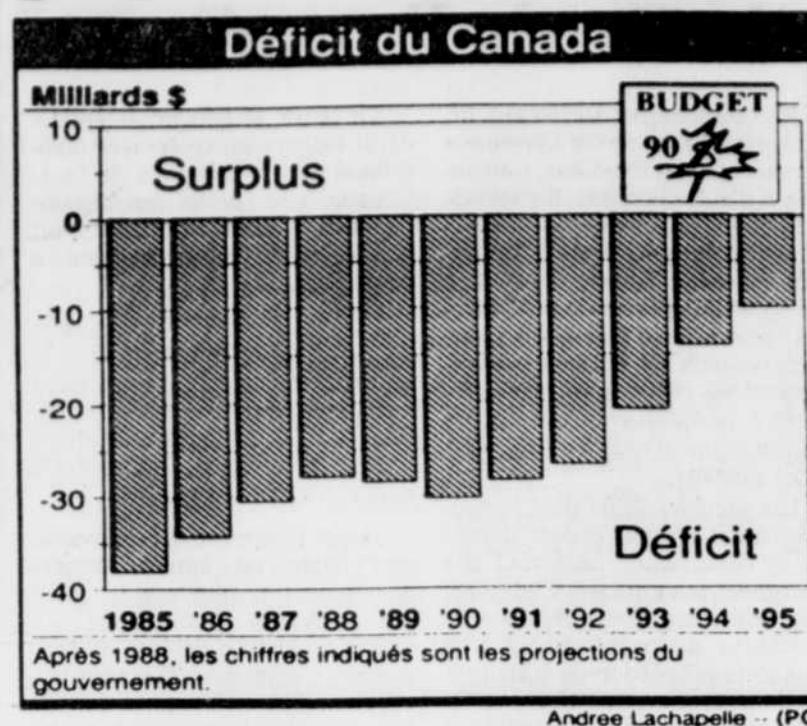
Pour mieux faire passer sa nouvelle taxe sur les produits et services (TPS), le gouvernement fédéral s'est effectivement engagé à verser par anticipation certains crédits aux contribuables, de même qu'une subvention ponctuelle aux petites entreprises pour le passage d'un système à l'autre.

De toute manière, Michael Wilson estime être sur la bonne voie, puisqu'en pourcentage du Produit intérieur brut, le déficit est en diminution.

Il se défend bien par ailleurs de voir l'avenir avec des lunettes teintées en rose, lorsqu'il prévoit pouvoir diminuer de moitié d'ici quatre ans, soit de 28,5 à 14 milliards \$ en 1993-1994, le déficit annuel du fédéral.

Il subit d'ailleurs son procès, à ce sujet, avec Normand Bélisle, salarié d'une compagnie de recyclage de papier, et John Appleby, commis du ministère de la Défense.

M. Small a rappelé que, l'an dernier, il ne s'est écoulé que 23 minutes entre le moment où il a reçu de son informateur un résumé du budget et le moment où il en a dévoilé le contenu à la télévision.



## Le journaliste Doug Small est très heureux

OTTAWA (PC) — Doug Small a dit apprécier le fait d'être un simple journaliste au milieu des autres, couvrant normalement le dépôt du budget aux Communes.

« La notoriété peut être agréable pendant une courte période de temps, mais j'ai eu ma part et je suis heureux de retourner à mon travail habituel », a déclaré le reporter à ses collègues.

M. Small a rappelé que, l'an dernier, il ne s'est écoulé que 23 minutes entre le moment où il a reçu de son informateur un résumé du budget et le moment où il en a dévoilé le contenu à la télévision.

En indiquant à ces marchés que les mesures annoncées hier étaient « dures », « énergiques », Michael Wilson leur a implicitement indiqué que l'ensemble des mesures prises depuis l'an dernier étaient suffisantes pour atteindre les grands objectifs économiques du pays et que des mesures plus radicales pourraient plonger le pays dans l'instabilité et créer une situation pire qu'elle ne l'est déjà.

Il importe de comprendre qu'au cours des années 1980, l'économie canadienne est devenue grandement dépendante de l'étrangère. Le revers de cette dépendance, toutefois, c'est que ces capitaux étrangers ont de plus en plus intérêt à ce que l'économie canadienne continue de performer dans la stabilité et ne soit pas plongée dans le chaos.

C'est en tout cas la gageure qu'a prise Michael Wilson hier.

### Suite de la page A-13

En effet, si le budget présenté hier ne rassure pas les marchés financiers quant à la fermeté des engagements économiques du gouvernement conservateur, ceux-ci ne tarderont pas à l'exprimer en vendant leurs réserves de dollars canadiens ; notre devise effectuera alors une joyeuse dégringolade qui nous plongera, et là ce sera vrai, dans une véritable récession. Exit M. Wilson.

Si, par contre, les marchés financiers se sentent rassurés par les mesures annoncées hier et surtout par la fermeté de l'orientation économique d'Ottawa, alors les prévisions de M. Wilson auront toutes les chances de se réaliser.

Michael Wilson a en quelque sorte lui-même spéculé sur la perception que l'on se ferait dans les milieux intéressés, c'est-à-dire les marchés financiers internationaux, de sa rigueur.

### ANALYSE

par MICHEL VASTEL

## Des conservateurs déçus de la timidité du ministre Wilson

Les députés conservateurs sont soulagés de voir que leur ministre des Finances a renoncé cette année à augmenter des impôts.

Mais ils se disent en même temps déçus qu'il n'ait pas été plus loin dans les coupures.

« J'aurais préféré 25 ou 26 milliards \$ de déficit », au lieu des 28,5 milliards \$ prévus par le dernier budget de Michael Wilson, estimait Nick Leblanc (Longueuil).

« C'est timide », reconnaît de son côté le président du groupe parlementaire conservateur du Québec, André Harvey.

Certains députés sont d'autant plus mécontents que le ministre a coupé dans des programmes importants pour certaines régions ou certains groupes sociaux du Québec alors qu'ils demandaient que les économies soient plutôt réalisées sur le dos des militaires et des diplomates stationnés en Europe et à Ottawa.

Guy St-Julien (Abitibi) en particulier était tout simplement furieux que les Finances aient mis la hache dans le Programme de stimulation de l'exploration minière (PSEM).

Déjà rassaspé en 1988 grâce à la pression du caucus conservateur, ce programme a coûté 160 millions \$ l'an dernier. Son élimination permettra au Trésor fédéral d'économiser 175 millions \$ d'ici deux ans.

Pourquoi n'a-t-on pas coupé dans les ambassades, fulminait Guy St-Julien en évoquant, comme ses collègues conservateurs du Québec, la présence de 400 employés à Londres.

De même Benoit Tremblay (Rosemont) « n'est pas du tout content » de la réduction de 51 millions \$ d'ici deux ans du budget consacré au logement social, alors que le Québec souffre déjà d'un déficit important à ce sujet, surtout dans la région de Montréal.

« C'est maintenant à la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) qu'il va falloir donner des coups de pieds », promet l'ancien conseiller municipal de Montréal, laissant entendre qu'il va reporter sa mauvaise humeur sur la société d'État. Il faut dire aussi que la SCHL n'accordait plus l'an dernier que 17,8 % de ses engagements financiers au Québec, comparativement à 39,6 % en Ontario, alors que la demande de logements sociaux est plus forte ici.

Les députés du Québec sont, comme leurs collègues des autres provinces, satisfaits de ne plus être obligés de « vendre de la taxe ». En ce sens, dit André Harvey, « leur message a été retenu par Wilson ».

En fait, le Secrétaire parlementaire du ministre des Finances, Pierre-H. Vincent (Trois-Rivières), affirmait hier que « de mémoire de sous-ministre des Finances, on n'arrive pas à se souvenir de la dernière année où un budget fédéral ne contenait aucune augmentation d'impôts. »

« Mais il manque au moins un milliard de dollars », reconnaissait le sénateur Roch Bolduc, lui-même ancien haut fonctionnaire et habitué aux exercices budgétaires.

### Coupures normales

Les députés du Québec estiment « normale » la coupure 609 millions \$ que leur propre province subira au titre du financement de ses hôpitaux et de ses universités.

Gaby Larrivée (Joliette), lui-même ancien maire et président d'une MRC dans sa région, explique que les libéraux provinciaux, en arrivant au pouvoir à Québec en 1985, ont eux-mêmes refilé une partie du fardeau fiscal aux municipalités. Il trouve qu'il n'est que justice qu'Ottawa administre maintenant la même médecine aux provinces.

Selon un document confidentiel préparé par le groupe parlementaire du Québec, les députés conservateurs du Québec s'attendaient à des coupures encore plus sévères dans les programmes fédéraux.

Mécontents que le budget de 1989 ait prévu des augmentations d'impôts de 3,7 milliards \$ en 1989 et de 7 milliards \$ en 1990, mais seulement 3,5 milliards \$ de réduction des dépenses, les conservateurs ont réclamé un changement de cap à leur ministre des Finances.

« Il faut passer d'une mentalité où la bureaucratie paternaliste et anti-marché essaie de définir le bien des gens à leur place, à une mentalité où on permet à la demande de s'exprimer par de vrais prix. »

C'est par exemple au nom de ce principe que les députés conservateurs applaudissent à la décision de Michael Wilson d'interrompre immédiatement toute forme de subvention aux entreprises et de les remplacer par des prêts remboursables.

### Entreprises

S'ils sont satisfaits d'avoir été, pour la première fois, associés au processus d'élaboration du budget, les conservateurs du Québec trouvent carrément que le ministre des Finances n'a pas été assez loin dans les domaines suivants :

— Défense nationale : les conservateurs réclament un retrait des forces canadiennes à Chypre, et surtout des forces terrestres stationnées en Allemagne. Il y aurait là, selon eux, une économie d'un milliard de dollars à réaliser, d'autant plus nécessaire que le mot d'ordre est à la réduction des forces conventionnelles en Europe. On laisse entendre que cela pourrait venir de toute manière, dans le cadre d'un Accord entre l'OTAN et le Pacte de Varsovie ;

— les conservateurs suggéraient de rendre « taxables » les premiers mille dollars de soins gratuits actuellement couverts par l'Assurance maladie. Le sénateur Roch Bolduc estime cependant qu'on arrivera au même résultat à la suite des nouvelles coupures dans les transferts aux provinces annoncées hier après-midi. Les provinces n'auront d'autre choix que de réclamer un amendement à la Loi nationale sur la santé leur permettant d'imposer des frais « modérateurs » ;

— le comité du caucus québécois qui a préparé le document pré-budgétaire regrette encore que le ministre des Finances n'ait pas suivi sa recommandation de prendre le revenu familial, plutôt que le revenu d'un seul des deux parents, dans le calcul de base de l'imposition des allocations familiales ;

— les conservateurs du Québec suggéraient encore qu'il est temps d'arrêter d'augmenter — de 37 % depuis cinq ans — les subventions à l'agriculture : « s'il est beau de penser au prix du lait pour le producteur, disent les députés, il faut aussi y penser pour le consommateur » ;

— enfin, si les députés conservateurs sont particulièrement satisfaits de la privatisation de Petro-Canada (malgré une promesse solennelle de Brian Mulroney et les problèmes que cette idée avait créés à l'administration de Joe Clark), ils souhaitent une réduction des effectifs de la fonction publique fédérale : particulièrement visées sont la Commission de la Fonction publique et la Commission de la capitale nationale. Ils offraient aussi de décréter un gel de deux ans des salaires supérieurs à 70 000\$ dans la haute fonction publique.

F. Malouin  
Vendeur professionnel

# FESTIVA '89

7 777 700\$  
(transport en sus)

## 7 SEULEMENT

**ESCORT 1990**

- Chauffe-moteur
- Chauffage auxiliaire
- Radio AM-FM lecteur de cassette
- Dégivreur de lunette arrière
- Essuie-glace arrière

(Taxe et transport en sus)

**6 9% (24 mois)**

**7 9% (36 mois)**

**8 9% (48 mois)**

**9 9% (24 mois)**

**10 9% (36 mois)**

**11 9% (48 mois)**

**TOPAZ**

*Automobiles ROBERGE*

1040, boul. Pierre-Bertrand, Vanier 687-5544

Des spécialistes enquêtent sur l'épidémie de l'an dernier

## Vacciner contre la rougeole à 15 mois semble plus efficace

Quel est l'âge idéal pour vacciner les enfants contre la rougeole ? C'est l'une des énigmes que doit élucider une enquête actuellement menée par des spécialistes des maladies infectieuses à la suite de l'épidémie de rougeole qui a frappé le Québec l'an dernier.

par MARIE CAUQUETTE  
LE SOLEIL

On a recensé 10 000 cas de rougeole au Québec en 1989, qui fut l'épicentre de l'épidémie, tandis qu'en dénombrerait 596 en Ontario et 13 330 aux États-Unis pour la même période.

L'âge actuel de la vaccination est 12 mois, indiquait au SOLEIL le Dr Gaston De Serres, du département de santé communautaire du CHUL à Québec, qui coordonne l'enquête dans la région de Québec.

Les adolescents rougeoleux de l'an dernier ont des mères qui ont fait des rougeoles sauvages dans leur jeunesse, explique le médecin ; ces mères ont fort probablement transmis de grandes quantités d'anticorps à leurs rejetons. Une des hypothèses avan-

cées pour expliquer l'épidémie de l'an dernier est que la vaccination à 12 mois a pu être trop hâtive et relativement inefficace pour ces enfants qui bénéficiaient encore des anticorps maternels. Une vaccination à 15 mois aurait pu être plus efficace pour eux, croit-on.

Si l'on retardait la vaccination à 15 mois pour éviter une reprise de l'épidémie dans trois ou quatre ans (la rougeole « respecte » un cycle d'environ quatre ans), est-il que cela protégera aussi les enfants des mères plus jeunes, nées dans les années 60, qui n'ont que rarement fait les rougeoles sauvages de leurs aînées et commencent à peine à enfant ? « C'est le gros problème, tout le dilemme de la situation actuelle », commente le Dr De Serres.

Selon le médecin, les avis sont par ailleurs partagés sur l'obligation de présenter un certificat de

vaccination avant d'entrer à l'école. Dans la région de Québec, où le taux de vaccination atteint 98 %, les spécialistes des maladies infectieuses ne favorisent pas la coercition. À Montréal cependant, où le taux de vaccination n'atteignait que 60 % au début de l'épidémie, on serait plus favorable à une mesure obligatoire, rapporte-t-il.

Trois provinces canadiennes dont l'Ontario exigent un certificat de vaccination avant d'admettre les enfants à l'école.

La direction de la santé publique du MSSS coordonne le travail des DSC à travers la province et subventionne la recherche actuelle sur les déterminants de l'efficacité du vaccin contre la rougeole. L'enquête est menée concurremment à Québec et à Montréal. Des résultats préliminaires doivent être présentés à une rencontre du Comité consultatif national de l'immunisation à Ottawa en avril.

Le comité recommandait dans son bulletin de janvier dernier,

qu'en cas de flambée de rougeole dans les garderies ou écoles, « tous les contacts et leurs frères et sœurs non immunisés avant 1980, ainsi que tous les sujets n'ayant pas de preuve d'immunité, (soient) vaccinés sans tarder à moins de contre-indication légitime. Tout sujet non vacciné devait faire l'objet d'une éviction jusqu'à ce que 14 jours se soient écoulés depuis l'installation (confirmation) du dernier cas. »

Cette recommandation ne revêt pas de caractère obligatoire.

Parmi les autres données recueillies au cours de l'enquête, les spécialistes s'intéressent au lieu de vaccination (50 % des enfants

le reçoivent en cabinet privé), à l'origine des enfants rougeoleux, à l'importance de la dose reçue, au type de vaccin et de stabilisateur. Ces éléments auraient aussi pu jouer un rôle dans le degré d'immunisation de la clientèle.

Dans le cas de la dose, le Dr De Serres mentionnait que certains enfants ont pu recevoir des demi-doses, des doses exactes ou même des « overdoses » de vaccins. Il précise que la fiole du vaccin contient 0,7 cc alors que la dose requise est 0,5 cc. Quant au stabilisateur utilisé depuis 1980 est de meilleure qualité que celui utilisé auparavant.

### AUX PROFESSEURES ET PROFESSEURS DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

Les professeures et professeurs de l'UQTR prennent fait et cause pour leurs collègues de Laval dans la poursuite des démarches entreprises pour contrer la dégradation de la vie universitaire.

Syndicat des professeurs  
Université du Québec à  
Trois-Rivières

## Le soldé de complets sur mesure de Holt Renfrew se termine samedi!

Voici venue votre dernière chance d'économiser sur le complet qui vous va le mieux. Choisissez parmi des dizaines de tissus printemps et été, dans les gris classiques, les marines distingués et les taupes subtils. Sélectionnez parmi une vaste gamme de couleurs unies, de rayures, de Prince-de-Galles, d'oeil-de-perdrix ou de tissages chevrons, dans les styles classiques ou européens, à coupe droite ou croisée, sans frais supplémentaires.

Notre personnel de ventes vous aidera à trouver les accessoires pour votre complet sur mesure en sélectionnant les chemises et cravates de notre surprenante collection d'articles pour hommes. Venez dès aujourd'hui voir à quel point il est facile d'avoir un complet sur mesure de haute qualité.

Complet	598 \$
Veste	138 \$
Pantalon supplémentaires	178 \$

Frais supplémentaires pour taille 47 et plus

### Nous avons également des chemises faites sur mesure.

Choisissez parmi une vaste sélection de couleurs et de styles

de motifs, de poignets et de collets.

Coton Sea Island	175 \$
Coton 100 fils double pli	125 \$

Canadian

### Participez à notre tirage spécial "De la classe en affaires".

Vous pourriez gagner un des voyages aller et retour en classe affaires pour deux personnes au Canada sur les Lignes aériennes Canadian. Aucun achat nécessaire.

Vous n'avez qu'à rendre visite à la boutique Holt Renfrew pour hommes la plus près et à demander les détails à notre personnel de ventes.

# HOLT RENFREW

VIEUX QUÉBEC, 692-3680 - PLACE SAINTE-FOY, 656-6783

Les deux magasins sont ouverts les jeudis et vendredis jusqu'à 21 h et les samedis jusqu'à 17 h.

POUR  
VOUS  
AVANT TOUT

Le Soir

Radio-Canada  
Québec 11/Câble 6

Ce soir  
18h30

Des citoyens de la  
région de Québec  
s'expriment sur le budget  
fédéral et sur la situation  
économique du Québec.

Analyse  
du budget  
fédéral



animation:  
Maritchu  
d'Abbadie



Selon le secrétaire général de la FTQ Fernand Daoust

## La majoration du salaire minimum devrait être dépolitisée

Des organisations représentant les travailleurs tant syndiqués que non syndiqués, ont déploré hier que le ministre André Bourbeau n'a pas prévu un mécanisme d'indexation annuelle du salaire minimum dans son avant-projet de loi sur les normes du travail.

par BRIGITTE BRETON  
LE SOLEIL

Le secrétaire général de la FTQ, M. Fernand Daoust, a soutenu hier devant la commission des Affaires sociales, que la majoration du salaire minimum devrait être dépolitisée. « Il est triste, en 1990, que des milliers de travailleurs doivent encore quérir une augmentation du salaire minimum ». La FTQ propose donc que le salaire minimum soit indexé au coût de la vie.

Le Front de défense des non-syndiqués préconise également l'indexation du salaire minimum.

Le Front a rappelé devant la commission que le salaire minimum était resté à 4 \$ l'heure entre 1981 et 1986, alors que l'inflation avait augmenté de 37 % durant la même période. Tout comme la CSN, la FTQ et le groupe Au bas de l'échelle, le Front voudrait voir le salaire minimum passer de 5 \$ à 6 \$ l'heure, afin que les travailleurs rattrapent l'inflation et se hissent au-dessus du seuil de pauvreté. En 1986, 182 000 travailleurs québécois étaient rémunérés selon le taux du salaire minimum.

Le nombre minimal de semaines de vacances mécontente aussi les organisations de travailleurs. L'avant-projet de loi propose que les employeurs accordent trois semaines de vacances

après cinq ans de service continu au lieu de 10. Certains ont relevé que plusieurs salariés à statut précaire pouvaient difficilement réaliser cinq ans de service continu.

Le ministre de la Main-d'œuvre, de la Sécurité du revenu et de la Formation professionnelle, M. André Bourbeau, a précisé à l'ouverture de la commission que le gouvernement était parfaitement

réceptif à des suggestions d'amendement, de retrait, d'ajout ou à des projets d'articles qui pourraient bonifier l'avant-projet de loi et contribuer à la constitution d'un régime plus adéquat et plus complet de normes du travail. Idéalement, il voudrait présenter un projet de loi en mai, mais il ne cache pas que le tout pourrait être reporté à l'automne.

La députée péquiste d'Hochelaga-Maisonneuve, Mme Louise Harrel, a répété hier que le gouvernement ne procédait qu'à une révision superficielle de la loi sur les normes du travail. Elle estime que les 70 % des travailleurs du secteur privé non syndiqués et les 30 % de salariés non syndiqués du secteur public exigent plus qu'un réaménagement timide de la loi.

## Tous les jus de fruits dangereux sont disparus du marché québécois

Il n'y a plus de jus de fruits Proctor and Gamble contenant des traces d'une substance cancérogène dans les supermarchés d'alimentation du Québec.

par GILLES ANGERS  
LE SOLEIL

En effet, selon un relevé effectué hier par LE SOLEIL auprès des grandes chaînes québécoises de distribution alimentaire, les jus d'ananas Libby's aussi bien que les jus Bright, IGA et Cavalier ont quitté les tablettes des magasins. Les autres marques tels Martin, A & P, Dominion, Food City, Bright, Timothy, Calbeck, Pantry Shelf, Red Label et Sunshine étant, à toutes fins utiles, complètement inexistantes sur le marché du détaillant au Québec.

Les 186 supermarchés IGA de même que tous les magasins Boni-Choix ont été enjoints, dès samedi matin dernier, de procéder sans délai au retrait des jus d'orange, de pamplemousse et mélange tropical des marques IGA et Cavalier.

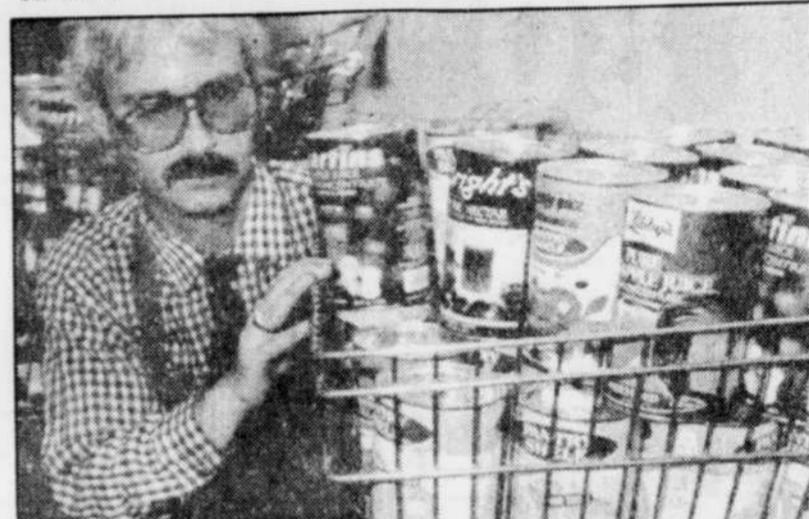
magasins », d'indiquer au SOLEIL, hier, Mme Claude Durand, du service des affaires publiques de Steinberg.

Quant aux quantités retirées, elles demeurent tout à fait résiduelles, selon Santé et Bien-être Canada et les chaînes d'alimentation.

En effet, analyse Mme Réjeane Raymond du service des relations publiques de Hudon et Daudelin (IGA), les consommateurs sont désormais beaucoup plus portés sur les jus dans des contenants de verre et de carton et les jus concentrés congelés. « L'offre des contenants métalliques va de pair avec la demande. Les deux sont faibles », constate Mme Raymond.

### Nul danger

Santé et Bien-être Canada confirme l'existence de traces de nitratosodiméthylamine dans les jus



Les jus de fruits produits par Sundor Canada à St. Jacobs en Ontario ont tous été retirés des tablettes des supermarchés et épiceries du Québec.

Sundor, mis en conserve avant le 27 novembre 1989.

« Ce que nos spécialistes ont trouvé ne représente cependant nul danger pour la santé. Dans le doute, Sundor Canada a préféré retirer du marché tous ses jus concernés. Dans le cas des jus tout aussi bien que dans celui de l'eau Perrier, le danger pour la santé était pour ainsi dire inexistant. Les décisions de retrait, démontrant le sérieux des entreprises et leur volonté de préserver leur image de marque, ont été on ne peut plus préventives », d'expliquer au SOLEIL, M. Alain Dion du service d'inspection des aliments de la direction générale de la santé du ministère Santé et Bien-être Canada.

**STCUM: Elkas songe à une loi pour faire cesser les moyens de pression au service d'entretien**

(PC) — Le ministre des Transports Sam Elkas n'écarte pas la possibilité d'un projet de loi spécial pour faire cesser les moyens de pression des 2000 employés d'entretien de la STCUM.

La proposition patronale avait cependant été acceptée la semaine dernière par l'immense majorité des chauffeurs de véhicules qui sont membres d'un autre syndicat.

« On peut aller aussi loin », a admis hier M. Elkas lors d'une brève rencontre de presse. La situation sera débattue aujourd'hui au conseil des ministres.

« On verra les réactions du syndicat dans les prochains jours et on agira en conséquence », a dit le ministre des Transports.

Le syndicat des 2000 employés d'entretien a rejeté en fin de semaine la dernière proposition de la société des transports.

## Tout pour le bébé... toujours à bas prix!

**TOYS 'R' US**

**Tout pour le bébé... toujours à bas prix!**

**Procter & Gamble**

**PAMPERS PLUS FORMATS JUMBO**

- Moyenne • Grande
- Moyenne plus • Plus grande

**28**

**17,99**

**LUVS DELUXE**

- Petite • Grande
- Moyenne • Plus grande

**10,49**

**TOYS 'R' US**

**ULTRA-MINCE**

**COUCHES JETABLES**

**TOYS 'R' US**

**ULTRA-MINCE**

**COUCHES JETABLES**

**88 MOYENNES POUR BÉBÉS**

**16,99**

**TOYS 'R' US**

**EMBALLAGES GÉANTS COUCHES ULTRA-MINCES**

**TOYS 'R' US**

**EMBALLAGES PRATIQUES COUCHES ULTRA-MINCES**

**10,99**

**TOYS 'R' US**

**DEBARBOUILLETTES**

**37,99**

**80 DEBARBOUILLETTES PARFUMÉES**

**7,99**

**Fisons**

**POUDRE MÉDICALE CALDESENE, 100 g**

**4,29**

**Johnson & Johnson**

**POUDRE POUR BÉBÉS, 400 g**

**3,49**

**Johnson & Johnson**

**SHAMPOING POUR BÉBÉS, 500 ml**

**1,97**

**Zincofax**

**CRÈME ZINCOFAK, 150 g**

**7,99**

**Johnson & Johnson**

**LOTION POUR BÉBÉS PARFUM RÉGULIER OU DE Poudre, 240 ml**

**3,49**

**Becton Dickinson**

**EASY READER THERMOMÈTRE DIGITAL FAHRENHEIT**

**9,99**

**TOYS 'R' US**

**GELEE DE MÉTHOLE BLANCHE**

**2,69**

**LE PLUS GRAND MAGASIN DE JOUETS AU MONDE!**

**• ANJOU** 7200 Boulevard Louis H. Lafontaine

**• BROSSARD** 6855 Boulevard Taschereau

**• GATINEAU** 250 Boulevard Greber

**• LAVAL** 2600 Boulevard Daniel Johnson

**• POINTE CLAIRE** 6301 Trans Canada

**• LASALLE** 7125 Boulevard Newman

**• VANIER** 475 Rue Soumande, Ville de Québec

**HEURES D'OUVERTURE:** LUNDI À MERCREDI 9h00 à 18h00  
JEUDI À VENDREDI 9h00 à 21h00  
SAMEDI 9h00 à 17h00

**CHASSE** **PÊCHE**

**POUR les pêcheurs pressés de pêcher...**

**POUR les chasseurs qui cherchent à chasser...**

**POUR quiconque qui campe...**

**POUR les passionnés du plein-air...**

**SALON CAMPING** **PLEIN-AIR** **CHASSE** **PÊCHE** **SALON CAMPING** **PLEIN-AIR**

**Pavillon de l'agriculture et de la jeunesse au Parc d'exposition de Québec**

**1er au 4 mars.**

**A VOIR :**

- SUPER AQUARIUM**
- Section vacances Québec**
- Tourisme camping**
- Bassin de pêche à la truite**

**HEURES D'OUVERTURE**

jeudi, de 17 h à 22 h  
vendredi, de 12 h à 22 h  
samedi, de 11 h à 22 h  
dimanche, de 11 h à 18 h

**PRIX**

Adulte : 5,50 \$  
Age d'or : 4,50 \$  
Enfant de 52 \$ et moins (accompagné d'un adulte) : gratuit

**SALON CAMPING** **PLEIN-AIR**

Salons Nationaux des Sports au Canada Limitée

Une partie canadienne, sous le couvercle de notre patrimoine éologique

# Les universités réclament 50 millions \$ de plus de Québec

La Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ) réclame du gouvernement un effort financier supplémentaire de 50 millions \$.

Texte de LISE LACHANCE  
LE SOLEIL

« Le gouvernement a pris les mesures qui s'imposaient pour que, dans le cadre de la restauration

(de la situation financière des universités), les étudiants fassent leur part. Il lui reste à compléter la sienne », affirme sans ambiguïté le président de la CREPUQ, Patrick Kenniff, dans le Bulletin d'information de l'organisme.

À son avis, les établissements universitaires du Québec ne peuvent compter sur la seule augmentation de la contribution des étudiants, par le biais des droits de scolarité, pour rétablir leur situation financière.

M. Kenniff rappelle qu'à l'issue d'une rencontre de la CREPUQ avec le premier ministre Robert Bourassa, en février dernier, ce dernier avait jugé raisonnable la demande d'un ajout de 150 millions \$ à l'enveloppe des universités, à raison de 75 millions \$ deux années consécutives. Or, dit-il, loin de recevoir les 75 millions \$ attendus, les établissements se sont vu octroyer 21 millions \$ — même si le discours du budget parlait de 60 millions \$.

« Compte tenu de cette somme et des quelque 83 millions \$ qui, grâce à l'augmentation des frais de scolarité, s'y ajouteront d'ici 1991-92, nous estimons à environ 50 millions \$ l'effort financier supplémentaire que nous attendons du gouvernement », affirme l'ancien professeur de droit à l'université Laval, qui occupe maintenant la fonction de recteur de l'université Concordia, à Montréal.



Patrick Kenniff, président de la CREPUQ.

## Consultation sur l'aide financière aux étudiants

La Commission de l'éducation du gouvernement du Québec entreprend aujourd'hui une consultation générale sur le projet de loi 25 concernant l'aide financière aux étudiants. Une quarantaine de groupes et d'organismes soumettront des mémoires d'ici au 6 mars.

La question de l'aide financière aux étudiants revêt une importance capitale dans le contexte de la hausse de 130 % des droits de scolarité annoncée par le ministre Claude Ryan pour les deux prochaines années.

La Conférence des recteurs et principaux des universités du Québec (CREPUQ) doit ouvrir le bal en matinée. Elle sera suivie de l'Université du Québec à Rimouski, de l'Université du Québec en

Abitibi-Témiscamingue et du Conseil des écoles professionnelles privées.

La journée de demain est réservée en exclusivité à sept organisations étudiantes. Au cours d'une conférence de presse, lundi, la

Association des étudiants de McGill, ainsi que celles des étudiants en droit de Laval et des étudiants en sciences humaines, arts et lettres de l'UQAM, doivent faire part de leur position mardi prochain, le 27 février.

Parmi les autres groupes qui seront entendus, mentionnons la

CAEUL a accusé le gouvernement « d'évacuer la position du maintien du gel des frais de scolarité » en concentrant au même moment les auditions des principales associations étudiantes. Soulignons cependant que l'Association des étudiants de McGill, ainsi que celles des étudiants en droit de Laval et des étudiants en sciences humaines, arts et lettres de l'UQAM, doivent faire part de leur position mardi prochain, le 27 février.

Les auditions de la commission de l'Éducation ont lieu aux dates suivantes : les 21, 22, 27 et 28 février, de même que les 1er et 6 mars.

Les auditions de la commission de l'Éducation ont lieu aux dates suivantes : les 21, 22, 27 et 28 février, de même que les 1er et 6 mars.

Les auditions de la commission de l'Éducation ont lieu aux dates suivantes : les 21, 22, 27 et 28 février, de même que les 1er et 6 mars.

Les auditions de la commission de l'Éducation ont lieu aux dates suivantes : les 21, 22, 27 et 28 février, de même que les 1er et 6 mars.

Les auditions de la commission de l'Éducation ont lieu aux dates suivantes : les 21, 22, 27 et 28 février, de même que les 1er et 6 mars.

Les auditions de la commission de l'Éducation ont lieu aux dates suivantes : les 21, 22, 27 et 28 février, de même que les 1er et 6 mars.

Les auditions de la commission de l'Éducation ont lieu aux dates suivantes : les 21, 22, 27 et 28 février, de même que les 1er et 6 mars.

Les auditions de la commission de l'Éducation ont lieu aux dates suivantes : les 21, 22, 27 et 28 février, de même que les 1er et 6 mars.

Les auditions de la commission de l'Éducation ont lieu aux dates suivantes : les 21, 22, 27 et 28 février, de même que les 1er et 6 mars.

Les auditions de la commission de l'Éducation ont lieu aux dates suivantes : les 21, 22, 27 et 28 février, de même que les 1er et 6 mars.

Les auditions de la commission de l'Éducation ont lieu aux dates suivantes : les 21, 22, 27 et 28 février, de même que les 1er et 6 mars.

Les auditions de la commission de l'Éducation ont lieu aux dates suivantes : les 21, 22, 27 et 28 février, de même que les 1er et 6 mars.

Les auditions de la commission de l'Éducation ont lieu aux dates suivantes : les 21, 22, 27 et 28 février, de même que les 1er et 6 mars.

Les auditions de la commission de l'Éducation ont lieu aux dates suivantes : les 21, 22, 27 et 28 février, de même que les 1er et 6 mars.

Les auditions de la commission de l'Éducation ont lieu aux dates suivantes : les 21, 22, 27 et 28 février, de même que les 1er et 6 mars.

Les auditions de la commission de l'Éducation ont lieu aux dates suivantes : les 21, 22, 27 et 28 février, de même que les 1er et 6 mars.

Les auditions de la commission de l'Éducation ont lieu aux dates suivantes : les 21, 22, 27 et 28 février, de même que les 1er et 6 mars.

Les auditions de la commission de l'Éducation ont lieu aux dates suivantes : les 21, 22, 27 et 28 février, de même que les 1er et 6 mars.

Les auditions de la commission de l'Éducation ont lieu aux dates suivantes : les 21, 22, 27 et 28 février, de même que les 1er et 6 mars.

Les auditions de la commission de l'Éducation ont lieu aux dates suivantes : les 21, 22, 27 et 28 février, de même que les 1er et 6 mars.

Les auditions de la commission de l'Éducation ont lieu aux dates suivantes : les 21, 22, 27 et 28 février, de même que les 1er et 6 mars.

Les auditions de la commission de l'Éducation ont lieu aux dates suivantes : les 21, 22, 27 et 28 février, de même que les 1er et 6 mars.

Les auditions de la commission de l'Éducation ont lieu aux dates suivantes : les 21, 22, 27 et 28 février, de même que les 1er et 6 mars.

Les auditions de la commission de l'Éducation ont lieu aux dates suivantes : les 21, 22, 27 et 28 février, de même que les 1er et 6 mars.

Les auditions de la commission de l'Éducation ont lieu aux dates suivantes : les 21, 22, 27 et 28 février, de même que les 1er et 6 mars.

Les auditions de la commission de l'Éducation ont lieu aux dates suivantes : les 21, 22, 27 et 28 février, de même que les 1er et 6 mars.

Les auditions de la commission de l'Éducation ont lieu aux dates suivantes : les 21, 22, 27 et 28 février, de même que les 1er et 6 mars.

Les auditions de la commission de l'Éducation ont lieu aux dates suivantes : les 21, 22, 27 et 28 février, de même que les 1er et 6 mars.

Les auditions de la commission de l'Éducation ont lieu aux dates suivantes : les 21, 22, 27 et 28 février, de même que les 1er et 6 mars.

Les auditions de la commission de l'Éducation ont lieu aux dates suivantes : les 21, 22, 27 et 28 février, de même que les 1er et 6 mars.

Les auditions de la commission de l'Éducation ont lieu aux dates suivantes : les 21, 22, 27 et 28 février, de même que les 1er et 6 mars.

Les auditions de la commission de l'Éducation ont lieu aux dates suivantes : les 21, 22, 27 et 28 février, de même que les 1er et 6 mars.

Les auditions de la commission de l'Éducation ont lieu aux dates suivantes : les 21, 22, 27 et 28 février, de même que les 1er et 6 mars.

Les auditions de la commission de l'Éducation ont lieu aux dates suivantes : les 21, 22, 27 et 28 février, de même que les 1er et 6 mars.

Les auditions de la commission de l'Éducation ont lieu aux dates suivantes : les 21, 22, 27 et 28 février, de même que les 1er et 6 mars.

Les auditions de la commission de l'Éducation ont lieu aux dates suivantes : les 21, 22, 27 et 28 février, de même que les 1er et 6 mars.

Les auditions de la commission de l'Éducation ont lieu aux dates suivantes : les 21, 22, 27 et 28 février, de même que les 1er et 6 mars.

Les auditions de la commission de l'Éducation ont lieu aux dates suivantes : les 21, 22, 27 et 28 février, de même que les 1er et 6 mars.

Les auditions de la commission de l'Éducation ont lieu aux dates suivantes : les 21, 22, 27 et 28 février, de même que les 1er et 6 mars.

Les auditions de la commission de l'Éducation ont lieu aux dates suivantes : les 21, 22, 27 et 28 février, de même que les 1er et 6 mars.

Les auditions de la commission de l'Éducation ont lieu aux dates suivantes : les 21, 22, 27 et 28 février, de même que les 1er et 6 mars.

Les auditions de la commission de l'Éducation ont lieu aux dates suivantes : les 21, 22, 27 et 28 février, de même que les 1er et 6 mars.

Les auditions de la commission de l'Éducation ont lieu aux dates suivantes : les 21, 22, 27 et 28 février, de même que les 1er et 6 mars.

Les auditions de la commission de l'Éducation ont lieu aux dates suivantes : les 21, 22, 27 et 28 février, de même que les 1er et 6 mars.

Les auditions de la commission de l'Éducation ont lieu aux dates suivantes : les 21, 22, 27 et 28 février, de même que les 1er et 6 mars.

Les auditions de la commission de l'Éducation ont lieu aux dates suivantes : les 21, 22, 27 et 28 février, de même que les 1er et 6 mars.

Les auditions de la commission de l'Éducation ont lieu aux dates suivantes : les 21, 22, 27 et 28 février, de même que les 1er et 6 mars.

Les auditions de la commission de l'Éducation ont lieu aux dates suivantes : les 21, 22, 27 et 28 février, de même que les 1er et 6 mars.

Les auditions de la commission de l'Éducation ont lieu aux dates suivantes : les 21, 22, 27 et 28 février, de même que les 1er et 6 mars.

Les auditions de la commission de l'Éducation ont lieu aux dates suivantes : les 21, 22, 27 et 28 février, de même que les 1er et 6 mars.

Les auditions de la commission de l'Éducation ont lieu aux dates suivantes : les 21, 22, 27 et 28 février, de même que les 1er et 6 mars.

Les auditions de la commission de l'Éducation ont lieu aux dates suivantes : les 21, 22, 27 et 28 février, de même que les 1er et 6 mars.

Les auditions de la commission de l'Éducation ont lieu aux dates suivantes : les 21, 22, 27 et 28 février, de même que les 1er et 6 mars.

Les auditions de la commission de l'Éducation ont lieu aux dates suivantes : les 21, 22, 27 et 28 février, de même que les 1er et 6 mars.

Les auditions de la commission de l'Éducation ont lieu aux dates suivantes : les 21, 22, 27 et 28 février, de même que les 1er et 6 mars.

Les auditions de la commission de l'Éducation ont lieu aux dates suivantes : les 21, 22, 27 et 28 février, de même que les 1er et 6 mars.

Les auditions de la commission de l'Éducation ont lieu aux dates suivantes : les 21, 22, 27 et 28 février, de même que les 1er et 6 mars.

Les auditions de la commission de l'Éducation ont lieu aux dates suivantes : les 21, 22, 27 et 28 février, de même que les 1er et 6 mars.

Les auditions de la commission de l'Éducation ont lieu aux dates suivantes : les 21, 22, 27 et 28 février, de même que les 1er et 6 mars.

Les auditions de la commission de l'Éducation ont lieu aux dates suivantes : les 21, 22, 27 et 28 février, de même que les 1er et 6 mars.

Les auditions de la commission de l'Éducation ont lieu aux dates suivantes : les 21, 22, 27 et 28 février, de même que les 1er et 6 mars.

Les auditions de la commission de l'Éducation ont lieu aux dates suivantes : les 21, 22, 27 et 28 février, de même que les 1er et 6 mars.

Les auditions de la commission de l'Éducation ont lieu aux dates suivantes : les 21, 22, 27 et 28 février, de même que les 1er et 6 mars.

Les auditions de la commission de l'Éducation ont lieu aux dates suivantes : les 21, 22, 27 et 28 février, de même que les 1er et 6 mars.

Les auditions de la commission de l'Éducation ont lieu aux dates suivantes : les 21, 22, 27 et 28 février, de même que les 1er et 6 mars.

Les auditions de la commission de l'Éducation ont lieu aux dates suivantes : les 21, 22, 27 et 28 février, de même que les 1er et 6 mars.

Les auditions de la commission de l'Éducation ont lieu aux dates suivantes : les 21, 22, 27 et 28 février, de même que les 1er et 6 mars.

Les auditions de la commission de l'Éducation ont lieu aux dates suivantes : les 21, 22, 27 et 28 février, de même que les 1er et 6 mars.

Les auditions de la commission de l'Éducation ont lieu aux dates suivantes : les 21, 22, 27 et 28 février, de même que les 1er et 6 mars.

Les auditions de la commission de l'Éducation ont lieu aux dates suivantes : les 21, 22, 27 et 28 février, de même que les 1er et 6 mars.

Les auditions de la commission de l'Éducation ont lieu aux dates suivantes : les 21, 22, 27 et 28 février, de même que les 1er et 6 mars.

Les auditions de la commission de l'Éducation ont lieu aux dates suivantes : les 21, 22, 27 et 28 février, de même que les 1er et 6 mars.

Les auditions de la commission de l'Éducation ont lieu aux dates suivantes : les 21, 22, 27 et 28 février, de même que les 1er et 6 mars.

Les auditions de la commission de l'Éducation ont lieu aux dates suivantes : les 21, 22, 27 et 28 février, de même que les 1er et 6 mars.

Les auditions de la commission de l'Éducation ont lieu aux dates suivantes : les 21, 22, 27 et 28 février, de même que les 1er et 6 mars.

Les auditions de la commission de l'Éducation ont lieu aux dates suivantes : les 2

Doutes sur la réconciliation après un échec de Meech

# Castonguay croit que l'on ne freinera pas l'élan du Québec

MONTRÉAL — Si l'entente du lac Meech n'est pas ratifiée, les Québécois ne seront pas freinés dans leur élan et « se tourneront vers de nouveaux horizons plus larges et plus stimulants ».

par LIA LEVESQUE  
de la Presse canadienne

Le porte-parole du Regroupement en faveur du lac Meech, M. Claude Castonguay, a livré un vibrant discours hier devant 1200 personnes réunies par la Chambre de commerce de Montréal métropolitain.

Il a repris son plaidoyer en faveur du lac Meech, évoquant cette fois le spectre de l'après-Meech comme une sorte de « divorce tout en vivant sous le même toit, à cause des enfants ».

Si l'entente n'est pas entérinée par le Manitoba et le Nouveau-Brunswick, craint M. Castonguay, le Canada et non seulement le Québec « marchent vers le désastre ».

Si on ne veut pas du Québec, Québec redéfinira ses relations avec le reste du pays, « en enlevant le meilleur des relations », en faisant « chambre à part » en quelque sorte, a résumé M. Castonguay, de façon imagée.

Le Québec ne claquera pas la porte dès le lendemain, mais ne se laissera pas arrêter. « Le Québec renferme trop de vitalité et de dynamisme pour qu'il en soit autrement. » Il cite l'exemple du libre-échange qui n'a pas fait peur aux Québécois.

Ceux qui ne veulent pas de l'entente parce qu'elle stipule que le Québec est une société distincte se retrouveront « avec une société encore plus distincte » s'ils rejettent

l'accord.

Lui continue de se décrire comme quelqu'un qui souhaite que le Québec intègre la fédération canadienne, comme la majorité des gens d'affaires qui composent son regroupement, d'ailleurs.

M. Castonguay se montre pessimiste quant à l'avenir de l'entente, d'ici le 23 juin. « Il faut admettre que les probabilités sont bien minces » de la voir ratifiée.

Il émet même des doutes sur la possibilité d'une réconciliation des deux peuples fondateurs, vu l'exacerbation des différends linguistiques. « Un énorme effort de

réconciliation va être nécessaire. Au rythme où vont les choses, l'on peut se demander si les Canadiens, anglophones et francophones, auront la largeur d'esprit et la compréhension nécessaires pour s'accepter l'un l'autre. Est-ce que la chimie nécessaire sera encore là ? » interroge-t-il à voix haute.

« Ça va devenir de plus en plus

difficile. Il faut que chacun respecte l'autre, veuille vraiment s'entendre. Il y a une limite à la détérioration de cette situation. »

Il certifie qu'un rejet de l'accord représentera « un échec qui va demeurer longtemps dans la mémoire des Québécois ». « Nous aussi avons notre fierté, après tant d'efforts bien souvent humiliants » et vains pour réintégrer la

fédération.

## Flèches contre Chrétien

Le porte-parole du Regroupement en faveur du lac Meech s'est montré virulent envers Jean Chrétien et le premier ministre de Terre-Neuve Clyde Wells, deux adversaires acharnés de l'entente.

Il a multiplié les allusions envers Jean Chrétien « qui alimente

## Le PLQ n'enclenchera pas tout de suite de débat public sur la Constitution

Les dirigeants du PLQ entendent profiter du conseil général qui aura lieu le week-end prochain pour associer les militants au processus de réflexion constitutionnelle qui est déjà en cours mais il ne faut pas s'attendre à ce que les libéraux enclenchent dès maintenant un débat public sur cette question.

par ANDRÉ FORGUES  
LE SOLEIL

L'exécutif du Parti libéral décidera vendredi soir des termes d'une proposition qui fera approuver par le conseil général la formation d'un sous-comité chargé de réfléchir à l'après-lac Meech, explique le directeur général du PLQ, M. Pierre Antil.

Dimanche, plutôt que sur les hypothèses de nouvelle superstructure politique et autres possibilités diverses, la discussion portera donc plutôt sur le processus par lequel les libéraux préparent la révision éventuelle de leur programme constitutionnel.

Dans ce contexte, on affirme

que rien n'indique que le premier ministre Robert Bourassa veuille profiter de ce conseil général pour effectuer un des discours les plus importants de sa carrière politique, comme certains médias le laissaient croire hier.

Pour les prochaines semaines sinon les prochains mois, c'est le sous-comité dont l'existence a été rendue publique en décembre qui poursuivra une réflexion discrète.

Déjà, une proposition formulée par sept associations de comtés évoque la présente « incertitude quant à l'adoption de l'accord du lac Meech » et demande qu'un comité formé de représentants de l'exécutif du parti et de membres des sous-commission régionales rédige un rapport « avec des pro-

positions concrètes protégeant les meilleurs intérêts du Québec ».

Une autre, émanant de la circonscription d'Orford, demande au gouvernement du Québec « de nous redonner face au reste du Canada, et préférablement dans le Canada, un statut qui respecte l'histoire et l'avenir de notre nation canadienne-française ».

Malgré cette formulation ambiguë, le député d'Orford, M. Robert Benoit, explique qu'ayant assisté à la réunion où fut formulée cette proposition, il peut garantir que l'intention des militants qui l'ont formulée est d'obtenir que l'on « continue les négociations dans le cadre fédéral ».

D'autre part, parmi la gamme des sujets abordés dans les propositions émanant des circonscriptions, quelques-unes touchent le dégel des frais de scolarité dans les universités.

La Commission jeunesse libérale, appuyée par 23 comtés, pro-

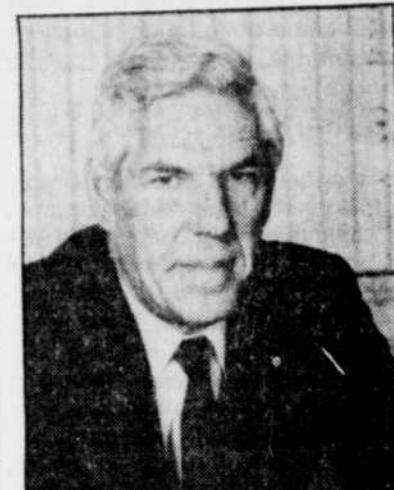
pose notamment que le gouvernement annonce « dans les plus brefs délais » qu'il satisfasse l'ensemble des conditions préalables au dégel comme les avaient fixées le conseil général du parti en octobre 1988, y compris le recours à une participation accrue du secteur privé pour financer les universités.

On y demande aussi l'amélioration des programmes d'enseignement et la nomination d'un vérificateur universitaire chargé de veiller à la transparence de l'administration financière des universités.

D'autre part, souvenirs des difficultés vécues par le PLQ au cours de la campagne électorale, quatre propositions visent d'une façon ou d'une autre à limiter l'exercice du droit de grève dans le secteur public ou, à tout le moins, à en rendre l'exercice plus difficile.

Le sentiment antifrançophone au Canada », qui décrit faussement les partisans du lac Meech comme des séparatistes. Il a dénoncé Clyde Wells « qui vient dire en anglais à Montréal qu'il souhaite un Canada bilingue et qui ne parle

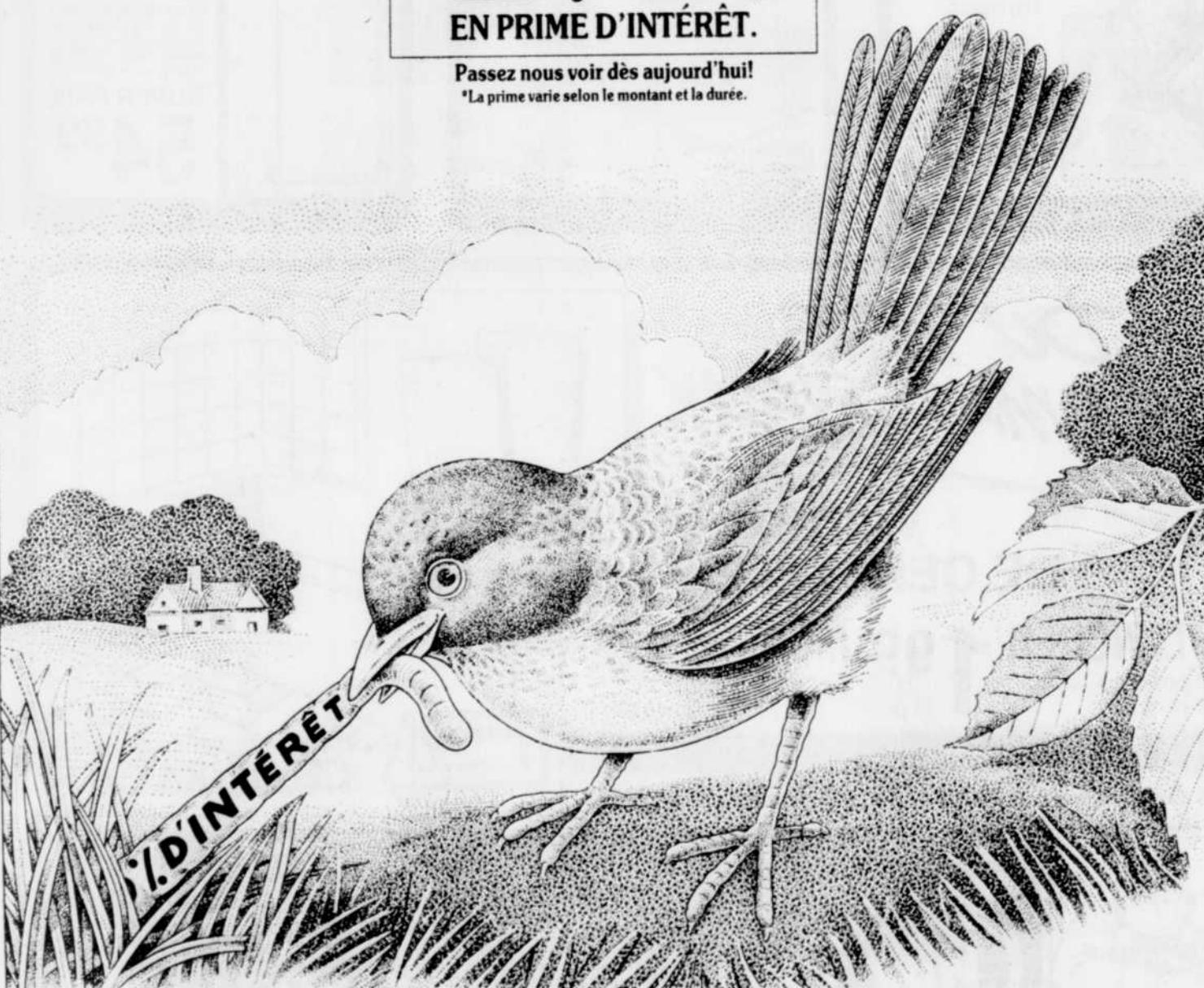
pas un mot de français », « qui a une vision très rigide du Canada qui me rappelle celle de quelqu'un d'autre... ». « C'est sérieux de revenir sur la parole donnée », a-t-il lancé, rappelant que Terre-Neuve a déjà signé l'accord, sous un précédent gouvernement.



Claude CASTONGUAY

## Il n'est pas trop tard pour tirer le meilleur taux.

Jusqu'à  
**11/2%**  
de votre dépôt\*  
EN PRIME D'INTÉRÉT.  
Passez nous voir dès aujourd'hui!  
\*La prime varie selon le montant et la durée.



### Le REER Plein régime!

Chez Central Guaranty, il n'est jamais trop tard pour tirer le meilleur taux sur un REER-dépôt à terme.

En effet, Trust Central Guaranty pratique pour les REER la politique du meilleur taux d'intérêt : à n'importe quelle date de souscription, celle-ci vous garantit sur les REER-dépôts à terme un taux égal ou supérieur à ceux offerts par la Banque Royale, la Banque Toronto-Dominion, la Banque de Nouvelle-Écosse, la Banque de Montréal ou la Banque Canadienne Impériale de Commerce.

Venez aujourd'hui même chez Central Guaranty. Vous tirerez le meilleur taux sur un REER-dépôt à terme. C'est garanti!

Le REER Central Guaranty au meilleur taux. Pour vous assurer une retraite plus riche... plus vite.

Les taux des REER CGP sont indiqués sous réserve de modification.

**CENTRAL GUARANTY**

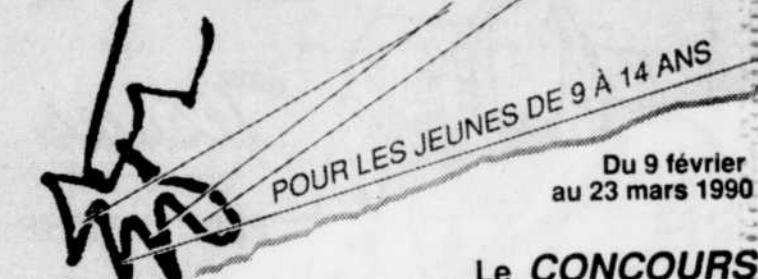
COMPAGNIE TRUST CENTRAL GUARANTY

La troisième société de fiducie en importance au Canada

Membre de la Société d'assurance-dépôts du Canada

888 rue St. Jean  
522-4206

## Pour la première fois au Québec



### Le CONCOURS provincial de création de MARIONNETTES

La Semaine Mondiale de la Marionnette du Québec invite les 9 - 14 ans à créer une marionnette sur le thème "Mon Portrait".

Les gagnants se partageront plus de 6200 \$ en prix... et le plaisir d'être interviewé au "Club des 100 watts".

Les marionnettes du concours seront exposées à Jonquière lors de la Semaine Mondiale de la Marionnette, du 30 juin au 7 juillet 1990.

Les règlements sont disponibles dans les supermarchés Provigo participants et dans le numéro de février de la "Bande à Quenoel".

Ce concours est rendu possible grâce à la collaboration de Radio-Québec, Provigo, la Ville de Jonquière et le Groupe Unimédia.

**LE SOLEIL** **progrès dimanche** **QUOTIDIEN**

**Radio**

C'est aussi clair et c'est fait mieux.

**provigo**

ville de jonquière

## UN MESSAGE DU CENTRE DE PRÉVENTION DU SUICIDE DE QUÉBEC



M. MARIUS BRISSON  
président d'honneur

Il est probable encore aujourd'hui que certaines gens puissent croire être à l'abri de la problématique du suicide et ce, de près ou de loin. L'an dernier, le Centre de Prévention du Suicide ouvrait mille huit cent quatre-vingt trois (1 883) dossiers. De plus, le Québec détient le haut du pavé quant au taux de suicide chez les 15-29 ans, en Occident.

Le C.P.S. de Québec a maintenant 10 ans. Ces années ont permis d'affirmer une expertise maintenant reconnue pour répondre à une demande croissante. Se rapprocher de la population demeure notre priorité pour promouvoir d'abord l'information sur un mal qui n'a pas de visage.

Ce travail nécessite la mobilisation de ressources humaines et techniques imposantes. À cet égard, le C.P.S. vit de subventions octroyées par le ministère de la Santé et des Services sociaux (90% du budget annuel). Or, cet argent ne nous permet plus d'obtenir la visibilité souhaitée quant aux différents services qu'il offre notre organisme.

Conséquemment, le C.P.S. a dû mettre sur pied des campagnes de levée de fonds qui, depuis cinq ans, assurent nos services à la communauté. Toutefois, très peu d'acquis sont assurables d'année en année. Les dons recueillis servent directement à maintenir nos services mais aussi, autant que faire se peut, à améliorer la qualité de ceux-ci. Parce que nous savons que personne n'est à l'abri du désespoir.

Le suicide, on s'en parle avant qu'il soit trop tard.

Envoyez vos dons: Centre de Prévention du Suicide de Québec Inc.

141, rue St-Jean, Québec (Québec) G1R 1N4

N.B. Pour fins d'impôt, nous vous retournerons un reçu. N'oubliez pas d'y indiquer votre adresse de retour.

UNE GRACIEUSETÉ

**LE SOLEIL**





**Francophones de Sault Ste. Marie****Libman ajoute au scandale de la désinformation...**

C'est avec stupéfaction que le Centre francophone de Sault Ste. Marie a pris connaissance des propos récents du chef du Parti égalité, M. Robert Libman. Propos qualifiés d'opportunisme navrant.

par ROGER BELLEFEUILLE  
LE SOLEIL

Dans un communiqué sous la signature de sa présidente, Mme Solange Fortin, l'organisme soutient que les déclarations du chef du PE, voulant que les anglophones du Québec vivent un état d'oppression pire que la minorité francophone de Sault Ste. Marie, ne font qu'ajouter « au scandale de désinformation » qui a déferlé sur cette ville du nord de l'Ontario. Une campagne, rappelle le Centre, qui fut à l'origine de la controversée résolution du conseil de ville confirmant le statut unilingue anglophone de la municipalité.

Les opinions « hautement irresponsables » du député de D'Arcy-

McGee, toujours selon l'organisation qui défend la cause des quelque 3000 francophones de cette ville de 80 000 habitants ne concourent, finalement, qu'à discrediter celle-ci.

Le Centre francophone de « Soo » est d'autant plus décontenancé qu'il s'attendait à un désaveu du Parti égalité du geste des édiles.

Enfin, le Centre invite M. Libman à se rendre à Sault Ste. Marie pour constater de ses yeux « l'osétracisme humiliant dont nous sommes les victimes ». La présidente souhaite en outre que le chef du PE, dans un geste de responsabilité morale, fasse parvenir à la minorité francophone de Sault Ste. Marie, une message de « sagesse politique et de solidarité ».

**...et Sam Elkas dit que le PE, ce n'est pas sérieux**

(PC) — Le Parti égalité « joue un jeu très dangereux » par ses récentes déclarations, estime un ministre anglophone du cabinet Bourassa, M. Sam Elkas.

« J'espére qu'ils vont être plus prudentes et plus responsables », a affirmé hier M. Elkas lors d'une rencontre imprévue avec la presse alors qu'il était interrogé sur les propos tenus la semaine dernière par les membres du Parti égalité, et notamment par le chef, le député de D'Arcy-McGee Robert Libman.

M. Elkas, qui est ministre des Transports et député du comté de Robert-Baldwin, dans l'ouest de

Montréal, a signalé qu'il travaillait « main dans la main » avec ses collègues francophones et que les déclarations de M. Libman « n'aident pas notre cause ».

M. Elkas a affirmé que les déclarations des députés du Parti égalité avaient « changé l'atmosphère mais pas pour le mieux ».

« Je suis désappointé qu'ils ne soient pas plus constructifs, mais leur dernière déclaration prouve qu'ils ne sont pas sérieux », a-t-il conclu.

**La ronde des résolutions linguistiques se poursuit**

(D'après PC) — La ronde des résolutions municipales linguistiques se poursuit à travers le pays, alors que quatre municipalités ontariennes et une en Colombie-Britannique viennent de refuser de se joindre au mouvement « unilingue anglais ».

Mais le conseil de Thessalon, petite localité de 1500 habitants à 60 km de Sault Ste. Marie a suivi les traces de cette dernière, invitant comme toutes les autres qui se sont déclarées unilingues anglaises que c'était une question de coûts.

**Boycott officiel**

Pendant ce temps, tel qu'annoncé hier, la ville de Hawkesbury, près de la frontière du Québec, a bien entériné une proposition qui en fait une ville bilingue, assortie du boycott des villes qui sont devenues unilingues anglaises.

**Le puzzle prend forme**

C'est à Belleville, Trenton et Blind River, en Ontario, que l'on vient de refuser de se déclarer unilingue anglais, et à Kelowna, en Colombie-Britannique, le conseil a appuyé une résolution appuyant le « caractère bilingue » du Canada.

À Blind River, le maire Bob Gallagher a déclaré que sa municipalité va continuer d'offrir ses services dans les deux langues

comme elle le fait depuis des années. Cette ville a une population de 3263 habitants, dont 779 francophones.

**Rimouski blâme Sault Ste. Marie**

RIMOUSKI — La ville de Rimouski prie instamment la ville de Sault Ste. Marie d'abroger immédiatement la résolution de son conseil municipal la proclamant unilingue anglaise.

À l'instar de plusieurs autres municipalités québécoises, Rimouski a blâmé la ville ontarienne d'avoir adopté une résolution qui a pour effet de brimer les minorités linguistiques.

Pour le maire Philippe Michaud, la prise de position de Sault Ste. Marie constitue un acte de mépris à l'égard du peuple canadien-français, l'un des deux peuples fondateurs du Canada.

**Lits d'eau 2000**

**LA QUALITÉ**  
**LE SERVICE**  
**LA DURABILITÉ**

*La où la différence est évidente!*

PLACE LEBOURGNEUF  
627-3614

**Mulroney ne s'inquiète pas d'un récent sondage****Le gouvernement le moins populaire depuis la Deuxième Guerre mondiale**

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Brian Mulroney dit ne pas être trop inquiet au sujet d'un nouveau sondage d'opinion public qui suggère que son gouvernement est moins populaire que n'importe quel autre gouvernement fédéral depuis la Deuxième Guerre mondiale.

Souignant qu'il n'avait pas eu l'occasion d'étudier le sondage de la chaîne Southam News, M. Mulroney a déclaré hier qu'il ne s'intéressait pas tellement aux sondages lorsqu'il n'y avait pas d'élection en perspective.

Le sondage suggère que le

gouvernement Mulroney jouit de l'appui de seulement 21 % des votants ayant une opinion bien arrêtée.

Les libéraux, qui sont en pleine campagne au leadership, peuvent compter sur 51 % de l'électeur tandis que les néo-démocrates sont tout juste devant les conservateurs avec 22 %.

Southam a consulté 1500 Canadiens la semaine dernière. Un relevé de cette importance devrait refléter les intentions de la

population avec une marge d'erreur de plus ou moins 2,5 points de pourcentage, 19 fois sur 20.

Cela signifie que 23,5 % des Canadiens au maximum ou 18,5 % au minimum pourraient accorder leur appui aux conservateurs.

M. Mulroney a dit qu'il avait prédit une chute de popularité de son parti et qu'il n'était pas surpris que cela se produise maintenant.



NEUFCHÂTEL

2065, boul. Bastien

842-3084

SAINTE-Foy

3440, de la Férodé

657-7717

LÉVIS

51, route Kennedy

835-5526

CHARLESBOURG

4145, 1re Avenue, à

l'angle de la 41e Rue

627-0344

NEUFCHÂTEL

9210, boul. l'Orme

622-2291

BEAUPORT

344, Seigneuriale

661-7997

Spéciaux en vigueur jusqu'au 24 février 1990.

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

**CHAMPIGNONS**  
Blancs, frais, Ontario**RAISINS ROUGES**

Produit du Chili "flame" "sans pépins"

**BROCOLI**

Produit des États-Unis  
Grosseur # 14, "très gros"

**LAITUE POMMÉE**

Produit de Californie  
Grosseur # 24

**PRUNEAUX "LARODA"**  
Produit du Chili**JAMBON CUIT**

Hygrade



Nombreux autres spéciaux en magasin

## ÉDITORIAL

# Les petits souliers

**B**ien confortable dans sa peau du politicien qui n'a plus rien à perdre, Michael Wilson n'a trouvé rien de mieux, dans son budget dernier cru, que de fredonner une sixième fois la rengaine usée du contrôle des finances publiques.

Peu de gestionnaires responsables aimeraient se trouver ce matin dans les souliers du ministre des Finances canadien. M. Wilson, rappelons-le, s'était fixé comme objectif hautement louable, dans sa première radiographie des comptes de l'Etat, en novembre 1984, de «limiter, puis de résober, l'accumulation massive de la dette publique et l'effet dommageable qu'elle exerce sur la confiance et la croissance.»

Comme il avait alors raison! Son appréciation ne souffrait aucun reproche: «nous sommes sur une pente extrêmement dangereuse», disait-il. La situation allait encore s'aggraver d'ici 1990 «si nous n'agissons pas», ajoutait-il à l'époque. Son but immédiat était «de réduire le déficit en comprimant les dépenses.»

Ayant ces objectifs initiaux en mémoire, force est de constater l'échec de la politique financière du gouvernement conservateur. Plus le temps passait, plus radicale et douloureuse allait être la chirurgie.

Le budget déposé hier soulèvera l'ire de l'Opposition, des provinces et de nombreux groupes d'intérêts. Non pas qu'il soit mauvais en soi: il n'existe pas trente-six manières d'assainir l'économie canadienne. Le défi de la prochaine décennie consiste à réduire les taux d'intérêts sans provoquer un effondrement en catastrophe du dollar ni donner prise à une inflation toujours menaçante.

Le fédéral règle ses difficultés sur le dos des provinces, pour le tiers, tandis qu'il arrose de coupures ses ministères et sociétés d'Etat pour l'essentiel de ce qui reste.

Mais il conserve malgré tout un petit côté social. Ses mauvaises expériences antérieures l'ont convaincu de ne pas toucher aux sommes versées directement à des particuliers, qui peuvent exprimer leur mécontentement d'abord par les sondages, puis par leur vote.

Il sauvegarde également les provinces moins bien nanties en réservant certains resserrements à l'Ontario, à l'Alberta et à la Colombie-Britannique. Ces bonnes pensées surprennent agréablement, de la part d'un gouvernement peu porté sur le développement régional.

Le contexte économique exigeait toutefois du ministre Wilson une action énergique et crédible dans le sens d'une réduction du déficit. Or, les restrictions supplémentaires de 3 milliards \$ ne font que remettre les finances publiques là où elles auraient dû se trouver normalement, sans la hausse des taux d'intérêts.

Année après année, le gouvernement affronte des difficultés imprévues qui l'empêchent de suivre une trajectoire fiable. Sans doute pourrait-il se prémunir contre les surprises en empruntant la méthode qui a fait de Sully l'un des plus réputés surintendants des finances de France, au début du dix-septième siècle, soit d'axer sa politique sur le triple thème, selon les historiens, du vol, du racket et de la loi du vainqueur!

La confiance ne s'improvise pas, elle se cultive au fil des ans. Les prévisions budgétaires à moyen terme du gouvernement, et notamment la chute de moitié du déficit en trois ans, peuvent épater la galerie. Citoyens, gens d'affaires et spéculateurs internationaux jugent sur dossier, certes, mais aussi sur l'image. Dans les deux cas, le gouvernement n'a rien de reluisant.

RAYMOND GIROUX

## Le bordel blanc

**P**as d'argent pour le ski, avait annoncé le ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, M. Gaston Blackburn, à l'occasion de la conférence socio-économique du mois dernier dans la région Chaudière-Appalaches. Le gouvernement, devait-il préciser, consoliderait d'abord les infrastructures en place avant de subventionner de nouveaux projets.

Une sage décision qui a provoqué l'ire et une guerre froide entre les promoteurs de quatre projets de centres de ski sur la Rive-Sud. Le prédecesseur de M. Blackburn, M. Yvon Picotte, avait imprudemment fait miroiter la disponibilité de millions de dollars pour exploiter la manne blanche. Fallait-il que tous les projets arrivent sur la table pour se rendre compte que la neige ne suffit pas, qu'il faut aussi des skieurs?

L'industrie du ski au Québec provoque des retombées directes d'au moins un demi-milliard par année. Les investissements majeurs de la dernière décennie rapportent donc. Mais il faut demeurer réaliste. Plusieurs centres n'ont pas encore complété leurs aménagements alors que le nombre d'adeptes de ce sport dispendieux plafonne et que les économistes prévoient des jours sombres.

Ainsi, les «bons» gestionnaires des deniers publics font déborder le vase en annonçant une entente fédérale-provinciale pour un projet au mont Édouard dont la réalisation avait pourtant été écartée par le ministre Blackburn (député de Roberval) au mois de décembre dernier. C'est qu'entre-temps les citoyens de l'Anse-Saint-Jean ont bloqué la route, commencé à défricher illégalement la montagne et le curé de l'endroit, a entrepris une grève de la faim.

Il faut louer la détermination d'une population qui prend son destin en main. Sauf que le chantage et le «deux poids deux mesures» font rarement bon ménage avec la justice sociale. Le message de M. Blackburn aux autres régions est-il que la politique québécoise du ski repose sur des gestes anarchiques?

Le ministre contredit toute logique en oubliant que la prospérité passe par la protection des acquis. Reste à voir ce qu'il trouvera d'intelligent à répondre aux demandes d'aide gouvernementale de près d'une centaine de millions de dollars destinées à mettre en valeur d'autres sites, aussi à haut potentiel récréotouristique, à travers la province.

VIANNY DUCHESNE

LE SOLEIL

Président du conseil d'administration: PIERRE DES MARAIS II

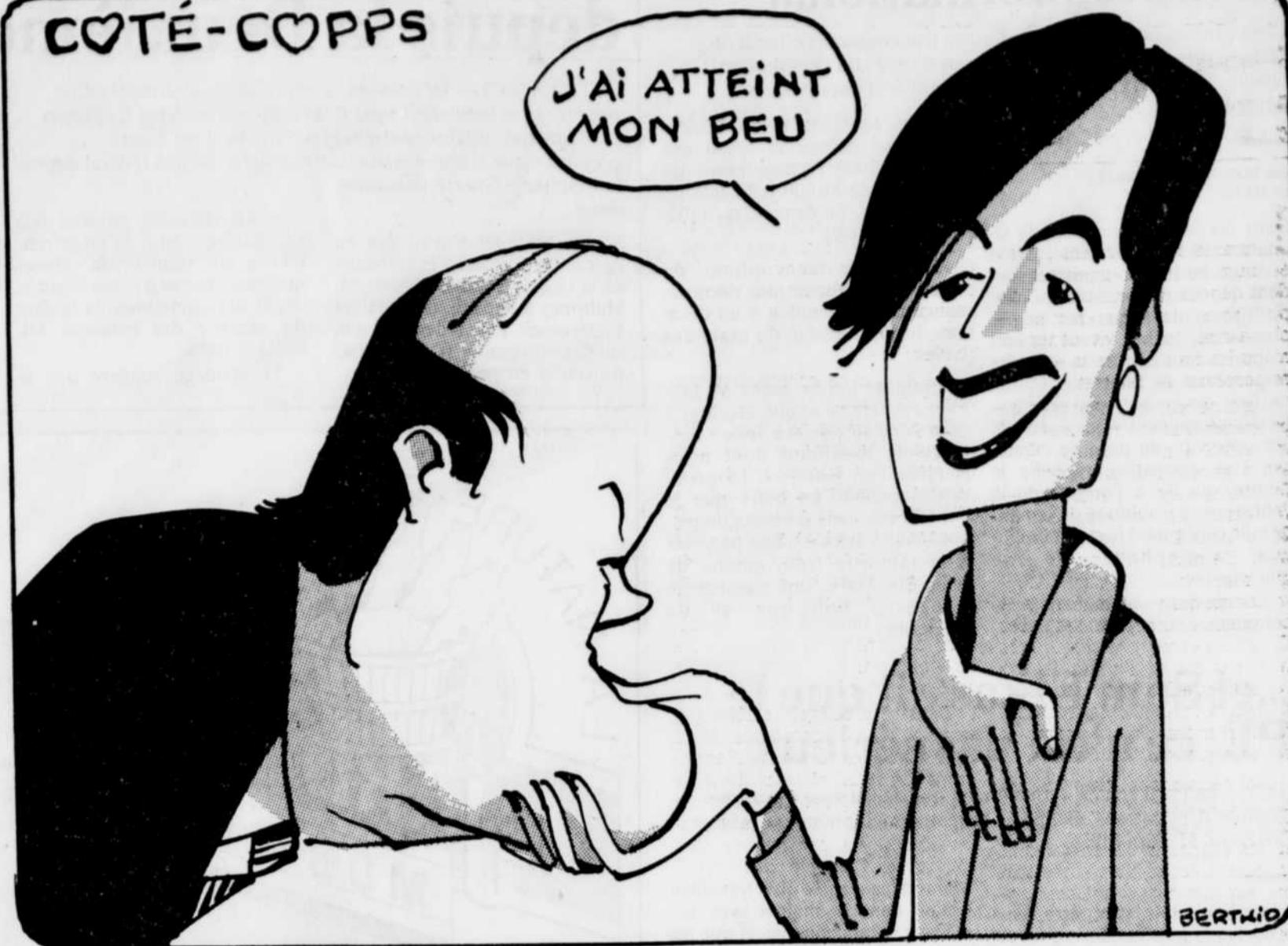
Éditeur adjoint et rédacteur en chef par intérim, et directeur de l'éditorial: J.-JACQUES SAMSON

Président et Éditeur: ROBERT NORMAND

Vice-président et trésorier: CHARLES-A. POULIN

Directeur de l'information: DENIS ANGERS

## COTÉ-COPPS



Michel  
ROY  
Edimédia

## Sheila Copps séduit Québec

**C**oncert ininterrompu d'éloges et de compliments durant une heure et demie sur les ondes de Télemédia cette semaine. Sheila Copps a séduit le Québec. Elle apporte à la politique un souffle de fraîcheur qui touche, comme une grâce, les désabusés, les indécis et les dégoûtés. Le poids de cette candidature, tenu pour négligeable à la fin de 1989, est décidément plus lourd aujourd'hui.

L'évidente sincérité de cette jeune femme, comme le contenu et le ton de son message, inspirent confiance. C'est à elle que Marc-Yvan Côté, quatre ou cinq députés et beaucoup de militants de la province veulent apporter leur appui. Son succès ne tient pas seulement à sa personnalité, à son dynamisme, à son charme.

Sheila Copps réussit à gagner des militants à sa cause parce qu'elle dit tout haut ce que plusieurs d'entre eux pensaient déjà: Jean Chrétien, s'il devient leader «sur le dos du lac Meech», ramènera avec sa victoire la confrontation et la division à l'intérieur du parti. Or, sans l'unité, le PLC ne reprendra pas le pouvoir aux prochaines élections.

La députée de Hamilton-Est avait lancé cette idée dans

son discours de candidature à la mi-janvier: «Les libéraux veulent un chef qui va unifier le parti.» Elle croit être en mesure de réaliser ce défi mieux que Paul Martin et Jean Chrétien. Et cette question de l'unité, si souvent galvaudée dans les congrès politiques, n'est plus une affaire de forme mais un problème de fond pour le PLC après les années de désarroi et d'indiscipline au sein du caucus et du parti.

Ce que Mme Copps tente d'expliquer, non seulement au Québec, mais aussi dans les autres provinces, c'est que les délégués libéraux, s'ils montent tous dans la charrette anti-Meech comme M. Chrétien les invite à le faire tous les soirs, préparent au parti des lendemains amers et, au pays, un gâchis politique. Cet argument commence à porter, même dans l'Ouest où les militants s'avisent soudain, devant l'échec appréhendé de l'accord constitutionnel, que leur opposition aux demandes du Québec risque de couper le pays en deux.

Mme Copps les pousse à réfléchir et insiste sur les nouveaux défis auxquels doit se mesurer le Canada en faisant appel aux esprits et à l'imagination des nouvelles générations.

Dans toutes les régions du pays, les libéraux s'interrogent

sur l'efficacité du modèle de leadership que propose Jean Chrétien. Après Trudeau et Turner, ils sentent bien que le parti a besoin d'un homme qui apporte une vision renouvelée. La société change si vite que la grammaire politique des années 1970, celle que M. Chrétien a bien apprise, ne sera plus d'un grand secours dans la gestion des problèmes nouveaux et dans la manière de les expliquer à la population. Ce n'est pas que Jean Chrétien soit trop âgé. C'est plutôt qu'il est entré jeune en politique et qu'il appartient, par son esprit et ses états de services, par son style et ses méthodes, à une génération dont la mission publique tire à sa fin.

Dans ces conditions, il n'est pas exclu que Paul Martin et Sheila Copps, après un long hiver et un printemps incertain, parviennent à s'imposer comme les candidats du renouveau et de l'unité du parti.

Surtout si Mme Copps s'emploie à mieux exprimer ses idées sur certains problèmes qui solliciteront les gouvernements de l'avenir, comme la gestion des programmes sociaux et la pauvreté chronique dans nos villes. Comment empruntera-t-elle ce qu'elle appelle les «nouveaux chemins du libéralisme». Qu'offriront-ils de nouveau à la société?

On devine aussi ce qu'elle

pense des dépenses électorales des partis politiques et de l'énormité des frais engagés dans cette campagne au leadership. Quelle politique fera-t-elle pour les réglementer?

Chaque fois que l'occasion lui fut donnée de se prononcer sur ces questions, Mme Copps l'a fait avec équité et générosité: elle trouve scandaleuses les sommes investies dans les campagnes de leadership (la sienne coûtera un million de dollars, 700 000 \$ de moins que celles de ses deux rivaux); elle souhaite que les dons aux partis politiques soient régis par des règles plus rigoureuses et entourées de transparence. Elle a sur les programmes sociaux des idées bien arrêtées. On souhaiterait l'entendre s'expliquer davantage là-dessus comme sur la gestion des finances publiques et la politique étrangère du Canada.

Enfin, sur la réforme éventuelle du sénat et sur la clause dérogatoire (nonobstant), Mme Copps a tenu des propos qui laissent perplexes. Dans un régime parlementaire comme le nôtre, comment peut-elle admettre que les provinces et les territoires, sans égard à leur population, aient une représentation égale à la Chambre haute comme le souhaitent les provinces de l'Ouest?

## Votre Opinion

### Aide prématuée

(Lettre à Joe Clark, secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures)

Je ne peux que féliciter la générosité du peuple et du gouvernement canadiens envers des gens en détresse, et particulièrement envers les Vietnamiens à abandonner la politique voulant que «la situation est irréversible» et à accepter ainsi la négociation avec la résistance cambodgienne.

Il est impossible de garantir que l'aide ne soit détournée, puisqu'au Cambodge de Hun Sén, la corruption et la concussion battent les records de tous les temps. Il est tout aussi impossible d'être certain que l'aide ne soit tombée dans les mains des Khmers rouges, puisque Phnom-Penh est incapable d'empêcher les Khmers rouges de s'emparer d'une quantité importante de ses tanks, canons et autres équipements qui lui sont vitaux. Il affectera les crédits destinés à la santé et au bien-être de la population vers les dépenses militaires. L'aide humanitaire se transforme ainsi automatiquement en armes servant à faire

perpétuer la guerre.

La fermeté du Canada et d'autres pays occidentaux consistant à lier l'aide à Hanoï et à Phnom-Penh au règlement global du «problème cambodgien» pendant les dix années passées a réussi à obliger les Vietnamiens à abandonner la politique voulant que «la situation est irréversible» et à accepter ainsi la négociation avec la résistance cambodgienne.

Vouloir réviser cette position c'est redonner l'occasion au Vietnam et à son protégé de Phnom-Penh de rejeter la voie politique et de retourner à l'usage de la force. J'aimerais saisir cette opportunité pour porter à votre haute connaissance que les Canadiens originaires du Cambodge ainsi que les Cambodgiens accueillent sans réserve tous les 16 points des accords conclus par les cinq membres permanents du Conseil de sécurité, dont «la mise en tutelle» du Cambodge par l'ONU pendant une période intérimaire, le retrait total et complet de toutes les catégories des forces d'occupation du Viet-

nam, sous la surveillance et la vérification de l'ONU. (...)

Il est nécessaire que le Canada et les autres pays éprouvent de paix et de justice du monde entier retardent ou suspendent leur aide, même l'aide humanitaire, au gouvernement Heng Samrin-Hun Sén jusqu'à ce que la «tutelle» de l'ONU soit mise en place et soit effective.

Khun-Neay Khoun

Québec

### Rectifiez le geste!

(Lettre à M. Joseph Fratesi, maire de Sault Ste. Marie)

Au nom des communautés francophones acadiennes de la Nouvelle-Écosse, je désire vous exprimer notre profonde tristesse concernant les attitudes régressives et la position infortunée que vous et les membres de votre conseil avez adoptées envers le bilinguisme.

Vos actions contribuent à une montée inquiétante des sentiments d'intolérance et d'austérité à l'égard des minorités linguistiques du Canada. Depuis plus de trois siècles, les Acadiens ont pris une part active pour bâ-

tir un Canada meilleur, et nous ne pouvons comprendre les motifs qui vous poussent à faire la promotion de visions du Canada depuis fort longtemps dépassées.

En retenant le fait que la loi sur les langues de votre province ne prévoit pas d'obligations financières à l'égard des services municipaux en français, il nous est difficile de ne pas conclure que vos actions se traduisent purement et simplement par une déclaration de rejet des francophones du pays.

Dans un esprit de décence et d'unité canadienne, nous vous exhortons à retirer votre politique de façon à réparer les profondes blessures que vous venez d'infliger à notre pays.

Veuillez avoir la bonté de communiquer nos sentiments aux membres de votre conseil municipal. Que la compréhension et la sérénité vous nourrissent tous dans cette lutte réciproque que nous livrons afin de devenir des Canadiens plus unis.

Michel Léger, président  
Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse

## LES IDÉES DU JOUR

# Vers la réduction du déficit national sans nouvel impôt

par MICHAEL WILSON

**M. Michael Wilson est ministre des Finances dans le gouvernement de M. Brian Mulroney**

**L**orsque nous sommes entrés en fonction, le gouvernement fédéral dépensait 16 milliards \$ de plus pour ses programmes — c'est-à-dire, toutes les dépenses moins les frais d'intérêts — qu'il ne percevait de recettes.

Aujourd'hui, nos dépenses de programmes sont inférieures de 9 milliards \$ à nos recettes. Nous avons transformé un déficit de fonctionnement en excédent — réussissant un redressement de 25 milliards \$ en cinq ans seulement. De plus, 70 % de ces progrès sont imputables non à l'augmentation des recettes, mais à la compression des dépenses... Les Canadiens savent que ces progrès n'ont pas été sans peine. Ils ont ressenti les effets des mesures rigoureuses mais nécessaires qu'il fallait prendre pour protéger et renforcer l'avenir du Canada.

Nos décisions se sont traduites par une adaptation difficile pour bien des Canadiens, mais les résultats économiques en valaient la peine. L'économie a enregistré une expansion pendant sept années consécutives. L'emploi a fortement progressé. Les revenus après impôt ont augmenté. Les possibilités économiques ont été élargies. La pauvreté a été combattue par le meilleur instrument de politique sociale qu'on puisse imaginer: des emplois plus nombreux.

Les mesures proposées dans ce budget nous permettront de poursuivre nos progrès au cours des prochaines années en nous attaquant de front au double problème des déficits élevés et d'une inflation rapide.

### Les dépenses

Je propose un programme de contrôle des dépenses sur deux ans, qui s'appliquera à tous les secteurs de dépenses fédérales à l'exception des programmes de soutien du revenu des personnes âgées, des familles et des anciens combattants, de l'assurance-chômage, ainsi que du programme de péréquation et des versements du Régime d'assistance publique du Canada aux provinces à revenus plus faibles.

La croissance des dépenses consacrées à un certain nombre de programmes sera limitée à 5 % au cours des deux prochains exercices. D'autres programmes seront gelés à leurs niveaux actuels. Certains programmes seront réduits ou éliminés. Un contrôle encore plus rigoureux sera exercé sur les activités gouvernementales.

*Ce budget ne comporte aucun impôt nouveau.*

Le programme de contrôle des dépenses, combiné aux mesures de restriction annoncées en décembre, permettra d'économiser 3 milliards \$ au cours de la première année et près de 4 milliards \$ l'année suivante. Au cours des cinq prochaines années, les économies s'élèveront à plus de 19 milliards \$ au total. Notre excédent de fonctionnement passera de 9 milliards \$ à l'heure actuelle à 31 milliards \$ en 1994-1995...

Dans mon budget de 1989, j'avais souligné l'importance de la lutte contre les tensions inflationnistes qui s'affirmaient dans la plupart des régions... L'économie est en période de croissance ralentie. Il n'y a pas lieu de s'en étonner ni d'essayer de l'éviter.

### Une année difficile

L'année ne sera pas rose. Pourtant, en traversant l'année 1990, nous ne devrons pas oublier les enseignements du début des années 1980, quand l'inflation était galopante. Evitons à tout prix de revivre le désespoir, la perte de confiance et les difficultés personnelles entraînées par les taux d'intérêts de 20 % et plus que nous avions vus une inflation effrénée.

Rappelons-nous plutôt les raisons pour lesquelles nous devons résoudre dès maintenant les problèmes de l'inflation et du déficit...

— un gouvernement ayant la capacité financière d'agir afin de maintenir les services importants et de relever les défis nouveaux;

— une économie dynamique assurant la hausse du niveau de vie et de meilleures possibilités d'existence épanouie et satisfaisante;

— un pays confiant, économiquement indépendant, qui soit compétitif à l'étranger et maître de son destin chez lui.

Tel est l'avenir que nous formons depuis 1984...

Notre gouvernement continuera, non pas de prendre des mesures faciles ou populaires, mais de suivre la politique qui est la meilleure pour le pays...



Le ministre des Finances

### Résoudre la dette

Comme nous enregistrons maintenant un excédent de fonctionnement, le déficit total est inférieur aux emprunts nécessaires au paiement des intérêts de la dette publique. Les causes de cette augmentation rapide des frais d'intérêts méritent d'être mieux comprises.

Rien de mieux que les intérêts composés — l'intérêt payé sur l'intérêt — quand vous avez de l'argent en banque. Les fonds placés à un taux de 10 % sont doublés en sept ans environ. Ils quadruplent au bout d'environ 14 ans et atteignent près de huit fois leur montant initial en 21 ans.

Le même phénomène se produit, mais dans l'autre sens, quand vous devez emprunter pour payer les intérêts d'une dette.

Dans le laps de temps nécessaire à un nouveau-né pour atteindre 21 ans, une dette nationale de 200 milliards \$, à un taux de 10 %, s'élèverait à près de 1,5 trillion \$, uniquement par le jeu des intérêts.

Le même phénomène se produit, mais dans l'autre sens, quand vous devez emprunter pour payer les intérêts d'une dette.

Dans le laps de temps nécessaire à un nouveau-né pour atteindre 21 ans, une dette nationale de 200 milliards \$, à un taux de 10 %, s'élèverait à près de 1,5 trillion \$, uniquement par le jeu des intérêts.

Bien que nous ayons ramené le taux de croissance annuel de la dette de 24 % à moins de 10 % depuis 1984, elle continue d'augmenter plus vite que l'économie — plus vite que nos capacités financières.

Notre dette publique est passée de 200 milliards \$ à 350 milliards \$ en cinq ans. Sur cette augmentation, 120 milliards \$ — c'est-à-dire plus des 80 % — sont représentés par les intérêts composés sur les 200 milliards \$ de départ.

Cela démontre bien pourquoi il est si important de sortir du cercle vicieux des emprunts contractés afin de payer l'intérêt de la dette existante... Rien que cette année, les paiements d'intérêts nous coûteront près de 40 milliards \$ — soit 1500 \$ par Canadien. C'est dix fois plus qu'il y a 15 ans...

Les mesures de contrôle des dépenses proposées dans ce budget assureront la croissance constante de notre excédent de fonctionnement. Cela est indispensable.

Cependant, nous devons également réduire le fardeau imposé par des frais d'intérêts en augmentation rapide. Or, pour y parvenir, nous devons continuer de nous attaquer résolument à la principale menace qui compromet la poursuite du progrès économique et budgétaire: une inflation élevée.

Ce n'est pas le cas pour nous, qui devons éviter que leur avenir soit assombri par l'amoncelement de la dette.

Les mesures de contrôle des dépenses proposées dans ce budget assureront la croissance constante de notre excédent de fonctionnement. Cela est indispensable.

Cependant, nous devons également réduire le fardeau imposé par des frais d'intérêts en augmentation rapide. Or, pour y parvenir, nous devons continuer de nous attaquer résolument à la principale menace qui compromet la poursuite du progrès économique et budgétaire: une inflation élevée.

Les mesures proposées dans ce budget compléteront la politique monétaire dans la réduction des tensions inflationnistes. Elles nous aideront à profiter d'une inflation plus faible, de taux d'intérêts réduits et de déficits en baisse.

En se renforçant mutuellement, elles permettront de revenir sans heurts à une croissance et à une création d'emplois vigoureuses et soutenues. Elles nous permettront de réaliser la production économique accrue que nos réformes structurelles ont rendue possible. (...)

L'inflation s'en est trouvée alimentée. Le ralentissement actuel de l'économie contribue à réduire les contraintes, mais les tensions inflationnistes sous-jacentes demeurent trop fortes. Nous devons absolument réduire l'inflation le plus vite possible... Les perspectives de réduction de l'inflation et des taux d'intérêts dépendent du contrôle exercé sur les coûts. Si nous en demandons plus à l'économie que ce qu'elle peut produire, notre problème d'inflation ne fera qu'empirer et l'économie en souffrira. Une évolution modérée des salaires et des prix accélérera le processus de réduction de l'inflation...

Le gouvernement réitère aujourd'hui sa volonté de restreindre les hausses salariales. J'ai demandé à mes homologues des provinces d'adopter la même politique.

### Année éprouvante

Il s'agira d'une année éprouvante pour l'économie canadienne. L'actualité économique ne sera guère encourageante au cours des prochains mois. La croissance sera lente. L'emploi devrait continuer de progresser, mais moins rapidement que la population active, de sorte que le taux de chômage augmentera...

La frustration que la population ressent devant la persistance des taux d'intérêts élevés est compréhensible. Je la partage. Cependant, l'expérience nous a bien montré la futilité et les dangers des efforts déployés pour résoudre les problèmes économiques et financiers lorsqu'ils s'attaquent aux symptômes plutôt qu'aux causes du mal. L'expérience justifie également la poursuite d'une politique monétaire ferme, axée sur la lutte contre l'inflation, que la Banque du Canada applique...

Les mesures proposées dans ce budget compléteront la politique monétaire dans la réduction des tensions inflationnistes. Elles nous aideront à profiter d'une inflation plus faible, de taux d'intérêts réduits et de déficits en baisse.

En se renforçant mutuellement, elles permettront de revenir sans heurts à une croissance et à une création d'emplois vigoureuses et soutenues. Elles nous permettront de réaliser la production économique accrue que nos réformes structurelles ont rendue possible. (...)

**BALSIER**  
printemps

**Veste**  
marine  
4 à 12 ans  
545 \$

**Jupe**  
jaune ou marine  
4 à 14 ans  
365 \$

**Pull**  
rayé  
4 à 12 ans  
385 \$

**BOUTIQUE**  
*Danielle Morali*  
PLACE STE-Foy  
656-9141



## DÉCOUVREZ LES GRANDS NOMS DE LA MODE PRINCIPIALE...

Depuis 28 ans, le plus beau choix à Québec dans les tailles 10 à 20 ans

Simone Paris

50 à 70%  
sur les collections  
D'HIVER

LE PRÉT À RAVIR  
2646, ch. Ste-Foy, Ste-Foy (près de l'hôpital Laval) 656-1902

# GRANDE VENTE

du 14 au 28 février 1990

**ENSEMBLE DE VERRIÈRES 60%**  
4 morceaux à

**CHAISE PIVOTANTE 269,95**

**ENSEMBLE À DÎNER 399,95**  
pour 2 personnes  
rég. 569,95 \$ pour

**la maison du rotin**  
PLACE CARTIER  
740, boul. Charest Est  
523-6311

**SUCC. FLEUR DE LYS**  
Entrée #12  
647-5962

DANS LE CADRE DE LA PLUS GRANDE VENTE DE FOURRURE  
DE L'ANNÉE, LALIBERTÉ VOUS PRÉSENTE SON:

# BLITZ FINAL

APRÈS INVENTAIRE

L'achat sérieux d'une fourrure ne peut se faire sans consulter d'abord le plus grand spécialiste en fourrure, Laliberté.

MANTEAUX DE  
**CHAT SAUVAGE** **1 299 \$**  
LUSTRÉ

MANTEAUX DE  
**RENARD** **1 499 \$**  
NATUREL

MANTEAUX DE  
**LOUP** **1 599 \$**  
NATUREL

MANTEAUX DE  
**LYNX** **3 499 \$**  
NATUREL

**PALETOTS POUR**  
**HOMMES** **1 199 \$**  
à partir de  
Fourrures variées



## BLITZ SUR LE VISON

MANTEAUX DE  
**VISON** **1 499 \$**  
MÂLE, PEAUX ALLONGÉES

MANTEAUX DE  
**VISON** **2 499 \$**  
FEMELLE, PEAUX ALLONGÉES

## SÉLECTION DE MANTEAUX

**CHAT SAUVAGE LUSTRÉ** **999 \$**  
**CASTOR LONG POIL NATUREL**  
**RAT MUSQUÉ NATUREL**  
**PATTES DE VISON NATUREL**

**PRIX BLITZ**

## SÉLECTION DE MANTEAUX COURTS DE FOURRURES VARIÉES

(Grandeur petites)

**299 \$ à 499 \$**

À L'ACHAT D'UNE FOURRURE,  
SEUL LALIBERTÉ PEUT VOUS OFFRIR AUTANT D'AVANTAGES:

Recevez la carte Priviléges  
Laliberté  
qui vous offre:



**POUR 1 AN**  
**10% de**  
**rabais**

SUR TOUS VOS ACHATS POUR  
HOMMES, FEMMES ET ENFANTS,  
MÊME SUR LES PRIX RÉDUISTS  
ET LES  
RÉPARATIONS NORMALES GRATUITES

avec tout achat de vêtements.  
\* Non valide sur la fourrure et les services connexes,  
sur les pelisses, au restaurant et au rayon des  
cosmétiques.

Le meilleur plan de financement  
**12 MOIS SANS INTÉRÊT**

financement sur place sans intermédiaire  
ou plan mise de côté disponible

**123 ANS D'EXPÉRIENCE**  
DANS LE DOMAIN DE LA FOURRURE

**laliberté**  
MAIL CENTRE-VILLE, QUÉBEC  
5 2 5 • 4 8 4 1

## PROFITEZ DU MEILLEUR SERVICE APRÈS-VENTE:

- ENTREPOSAGE GRATUIT LA PREMIÈRE ANNÉE
- GARANTIE D'UN AN AVEC POLICE D'ASSURANCE
- RETOUCHES NORMALES GRATUITES
- PLAN DE PROTECTION PROLONGÉE DISPONIBLE  
POUR VOTRE FOURRURE

